

II. LE SECRETARIAT GÉNÉRAL

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le chapitre XVI de la Charte définit les fonctions et attributions du Secrétariat général, organe central et permanent de l'OEA, qui a son siège à Washington, D.C. Le Secrétaire général, élu par l'Assemblée générale, dirige le Secrétariat général, assure sa représentation légale et participe avec voix consultative à toutes les réunions de l'Organisation. Le Secrétaire général peut soumettre à la considération de l'Assemblée générale ou du Conseil permanent toute question qui, à son avis, menace la paix et la sécurité du Continent américain ou le développement des États membres. Il appartient au Secrétaire général de créer les services nécessaires au Secrétariat général; de fixer le nombre de fonctionnaires; de les nommer; de réglementer leurs attributions et obligations, et de fixer leurs traitements. Le Secrétaire général adjoint, élu également par l'Assemblée générale, est le Secrétaire du Conseil permanent. Il exerce des attributions consultatives auprès du Secrétaire général dont il assume les fonctions en cas d'absence temporaire ou d'empêchement définitif. Il fait office de délégué du Secrétaire général toutes les fois que celui-ci le désigne à cet effet

BUREAU DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Dans la ligne de l'action et de la politique arrêtées par l'Assemblée générale et par les résolutions pertinentes des Conseils, le Bureau du Secrétaire général, dans le cadre de l'article 111 de la Charte, exerce la haute direction pour ce qui a trait à la promotion des relations économiques, sociales, juridiques, éducatives, scientifiques et culturelles entre tous les États membres de l'Organisation.

Renforcement de la démocratie

Le Secrétariat général a considérablement accentué son engagement et sa participation en Haïti au cours de l'année dernière dans le cadre de ses efforts pour trouver une solution à la crise politique provoquée par les irrégularités observées lors des élections législatives de mai 2000. Le Secrétaire général a appuyé les efforts déployés par le Secrétaire général adjoint afin de faciliter les négociations et de parvenir à un accord entre les parties. Le 2 octobre 2001, le Secrétaire général a créé, en application des dispositions de la résolution AG/RES. 1831, le Groupe des amis d'Haïti. Cette entité, qui mène son action à Washington D.C. et à Port-au-Prince, soutient, en sa qualité d'organe consultatif, les efforts du Secrétaire général adjoint visant à dénouer la crise politique et institutionnelle.

Prévention des conflits

Le 20 juillet 2000, les Gouvernements du Belize et du Guatemala sont convenus d'établir un cadre de négociation afin de faciliter les négociations bilatérales qui se déroulent au niveau ministériel et qui ont pour but de chercher une solution définitive à leur différend territorial, et de leur donner un caractère officiel. Le cadre de négociation convenu entre les parties bénéficie du soutien d'un Groupe spécial de conciliateurs nommé par les deux pays, d'une commission mixte chargée de mettre en oeuvre des mesures d'encouragement de la confiance, ainsi que de la participation du Secrétaire général de l'OEA qui assiste aux réunions en qualité de témoin d'honneur. En outre, au sein du Fonds pour la paix de l'OEA, a été créé un sous-fonds spécifique dénommé "Appui aux négociations entre le Belize et le Guatemala" qui est destiné à financer les frais de fonctionnement du Groupe spécial de conciliateurs qui prend part au dialogue entre le Belize et le Guatemala. Ce fonds a reçu des contributions spécifiques des Gouvernements du Belize et du Guatemala ainsi que des Gouvernements des Bahamas, du Canada, de Chypre, du Danemark, du Mexique, de l'Espagne, du Royaume-Uni et des États-Unis.

Au cours de l'année écoulée, les parties ont tenu, au siège de l'OEA, six réunions à l'échelon ministériel avec l'appui technique et logistique du Bureau du Secrétaire général. Au cours de la réunion qui a eu lieu en mai 2001, chaque partie a exposé à l'intention du Groupe spécial de conciliateurs les bases de ses réclamations territoriales, maritimes et insulaires respectives, ce qui a fourni aux conciliateurs les éléments qui leur permettraient de présenter aux parties des propositions viables en vue d'un règlement total, définitif, honorable et permanent. Le processus de négociation a été prolongé jusqu'au 31 août 2002, et le Groupe spécial de conciliateurs s'est engagé à présenter ses propositions avant la fin de ce processus.

Sécurité continentale

Le Secrétariat général a fourni à la Commission sur la sécurité continentale l'appui administratif et technique qui lui sont nécessaires pour s'acquitter des mandats qui lui ont été confiés par l'Assemblée générale tenue au Costa Rica, et par le Sommet des Amériques de Québec.

Dans le cadre de ses travaux dans ce domaine, le Secrétariat général continue à élaborer l'inventaire des mesures d'encouragement de la confiance et de la sécurité et le répertoire des experts en la matière, qui sont distribués chaque année aux États membres. Avec la coopération du Gouvernement des États-Unis, le Secrétariat général a avancé la mise au point d'un logiciel que les États membres pourront utiliser pour la présentation de leurs rapports sur la mise en œuvre des mesures d'encouragement de la confiance et de la sécurité. Ce logiciel doit être opérationnel en 2002, et on espère que les États membres pourront l'utiliser très prochainement.

Le Secrétariat général a fourni des services consultatifs et un soutien technique aux travaux de la Commission sur la sécurité continentale, en particulier pour la préparation et la production de documents d'appui destinés aux réunions préparatoires de la Conférence spéciale sur la sécurité, qui se tiendra l'année prochaine, en exécution du mandat imparti par les Sommets des Amériques. Les réunions préparatoires à la Conférence sont consacrées à l'analyse des approches communes les plus pertinentes pour examiner les différents aspects de la sécurité internationale; à l'étude des problèmes et des risques auxquels la paix doit faire face dans le Continent américain; à l'examen et à l'évaluation des instruments se rapportant à la paix et à la sécurité, aux institutions et aux processus du Système interaméricain ainsi qu'aux accords, mécanismes et processus de sécurité sous-régionaux.

En application des directives de l'Assemblée générale, le Secrétariat général de l'OEA a adopté plusieurs mesures visant à répondre aux préoccupations particulières des petits États insulaires en matière de sécurité. À cette fin, le Secrétariat général a accordé son appui aux travaux du Groupe de travail de la Commission sur la sécurité continentale, chargé de préparer la deuxième Réunion de haut niveau sur les préoccupations particulières des petits États insulaires. Cette réunion, qui se tiendra avant la XXXII^e Session ordinaire de l'Assemblée générale, devrait adopter un modèle de gestion de la sécurité pour les petits États insulaires.

En application de la résolution AG/RES. 1800, le Secrétariat général a accordé un appui administratif et de secrétariat au Comité consultatif de la Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexes. La deuxième réunion ordinaire de ce comité a eu lieu les 17 et 18 mai 2001.

Prévention de la violence

La Coalition interaméricaine pour la prévention de la violence, créée en juin 2000 et qui est composée de l'OEA; de la Banque interaméricaine de développement (BID); de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO); de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS); de la Banque mondiale, et les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC), a continué à assurer une surveillance étroite des activités de prévention de la violence dans les Amériques.

Ces institutions se sont engagées à œuvrer de concert, par le biais de la Coalition, afin d'apporter leur contribution aux efforts nationaux et continentaux visant à prévenir et à réduire la violence qui frappe les Amériques. Le 22 février 2002, au siège de l'OEA, les membres de la Coalition, convoqués par le Secrétaire général, ont tenu une réunion où ils ont évalué les résultats des activités mises en œuvre, et ont examiné le plan stratégique de travail de la Coalition pour les cinq années à venir.

Terrorisme (appui au CICTE)

Les attaques terroristes perpétrées aux États-Unis le 11 septembre 2001 ont causé la mort de près de 3 000 personnes, au nombre desquelles on pouvait compter des ressortissants de 28 des 34 pays membres de l'OEA. Le 21 septembre, soit à peine dix jours plus tard, s'est tenue la XXIII^e Réunion de consultation des Ministres des relations extérieures, qui a adopté la résolution RC.23/RES.1/01, intitulée "Renforcement de la coopération continentale en vue de prévenir, combattre et éliminer le terrorisme". Dans cette résolution, les Ministres ont demandé à tous les États membres de l'OEA d'adopter des mesures efficaces afin d'empêcher les groupes terroristes d'être dotés de la capacité d'opérer dans leurs territoires, de renforcer la coopération au niveau régional et international et d'accroître en particulier l'entraide judiciaire et l'échange des informations opportunes, et de souscrire ou de ratifier, selon le cas, la Convention interaméricaine pour la suppression du financement du terrorisme, adoptée à New York le 9 décembre 1999.

Les Ministres ont également chargé le Conseil permanent de l'OEA de convoquer une réunion du Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE) en vue d'identifier des actions propres à renforcer la coopération interaméricaine en vue de prévenir, combattre et éliminer le terrorisme dans le Continent américain, et ils ont demandé au Secrétaire général de prêter au CICTE l'assistance qui lui est nécessaire pour mener ses activités, conformément à la résolution AG/RES. 1650 (XXIX-O/99).

En application de cette résolution, le Secrétariat général a accordé un appui assidu et effectif au CICTE afin de satisfaire les besoins et les demandes de ce Comité. Depuis lors, celui-ci a tenu deux sessions spéciales, l'une, le 15 octobre, et l'autre, le 29 novembre 2001, ainsi que sa deuxième session ordinaire les 28 et 29 janvier 2002. Des autorités de haut niveau et des experts des États membres ont assisté à ces réunions.

Au cours de la deuxième session ordinaire du CICTE, les États membres de l'OEA ont présenté leurs rapports sur les mesures adoptées en exécution de la résolution de la vingt-troisième Réunion de consultation des Ministres des relations extérieures, et ils ont adopté un document dans lequel sont formulées des recommandations et des conclusions portant sur les mesures qui seront nécessaires pour renforcer les contrôles aux frontières et les contrôles financiers ainsi que le nouveau plan de travail du Comité. À l'occasion de cette réunion, le Secrétaire général a réitéré son appui résolu aux activités déployées par le CICTE et aux actions visant à prévenir et à combattre le terrorisme dans les Amériques. Au cours de ces derniers mois, le CICTE a renforcé son personnel; a installé ses bureaux dans le bâtiment des Services généraux de l'OEA, et a reçu des dons en espèces et en matériels de la part des Représentants permanents, des pays Observateurs, et du Secrétariat général.

La résolution adoptée par la Réunion de consultation des ministres des relations extérieures a également chargé le Conseil permanent d'élaborer un projet de Convention interaméricaine contre le terrorisme, lequel serait présenté à la prochaine Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'Organisation. Ce mandat a été confié à la Commission des questions juridiques et politiques qui a créé un groupe de travail, présidé par le Représentant permanent du Mexique près l'OEA, et l'a chargé d'élaborer le projet de convention. Ce groupe de travail a prévu de tenir trois sessions de travail avec la participation d'experts en provenance des capitales des Amériques.

En outre, suite aux attentats terroristes du 11 septembre, les États membres ont invoqué le Traité interaméricain d'assistance mutuelle (TIAR). Le 21 septembre 2001, s'est tenue la Vingt-quatrième Réunion de consultation des ministres des relations extérieures, agissant en sa qualité d'organe consultatif

conformément aux dispositions du Traité interaméricain d'assistance mutuelle (TIAR). Cette Réunion a adopté la résolution RC.24/RES.1/01 "Menace terroriste dans les Amériques" par laquelle les États parties au TIAR ont affirmé que les attaques terroristes perpétrées contre les États-Unis étaient des attaques contre tous les États américains, et se sont engagés à appliquer toutes les dispositions pertinentes du TIAR et le principe de solidarité continentale et à se fournir une assistance réciproque effective pour faire face à ces attaques et maintenir la paix et la sécurité dans le Continent américain.

Par ailleurs, les États parties sont convenus d'informer l'organe de consultation des mesures qu'ils adopteraient en application de cette résolution ont décidé que la Vingt-quatrième Réunion de consultation, agissant en sa qualité d'organe consultatif, restait toujours en session afin de garantir une application prompte et effective de cette résolution, et ont désigné une commission composée des représentants auprès du Conseil permanent de tous les États parties au Traité de Rio, qui réalisera des consultations additionnelles et prendra des mesures propres à assurer le suivi des critères adoptés par la Réunion de consultation.

La Commission désignée par l'organe consultatif a été créée. Elle est présidée par le Représentant permanent du Brésil près l'OEA. Le Secrétariat général lui a fourni tout le soutien nécessaire, notamment pour la réalisation de sa première séance de travail, le 16 octobre 2001. Pendant cette séance, la Commission a réitéré son appui, individuel et collectif, aux activités mises en oeuvre par le Gouvernement des États-Unis dans l'exercice de son droit immanent à la légitime défense individuelle et collective, et elle a réaffirmé qu'elle est prête à lui fournir une assistance et un soutien supplémentaires, conformément aux dispositions du TIAR, dans le cadre des attaques perpétrées le 11 septembre, et en vue de prévenir et d'éviter de nouvelles attaques terroristes.

DÉPARTEMENT DE L'INFORMATION

L'Instruction 99-2 a réorganisé le Département de l'information, dont la mission est d'assurer la mise en œuvre d'un programme d'information et de diffusion par l'intermédiaire de la presse; de la radio; de la télévision; des photographies; de l'Internet; des services de référence; des relations publiques, et de la production, pour renseigner le public des États membres sur la réalité de l'OEA, et contribuer ainsi à élargir la connaissance et la compréhension des objectifs, programmes et réalisations de l'Organisation.

Le Département de l'information poursuit la tâche qui lui a été confiée, de faire mieux connaître l'OEA et ses activités, et d'étendre tout en améliorant ses communications, ses produits et ses services. Pour ce faire, il a investi dans les nouvelles technologies, et a créé de nouveaux produits afin de toucher des audiences spécifiques. À cet effet, il a créé *Americas Forum/Foro de las Américas*, un magazine électronique (*e-zine*) qui fait office de mécanisme pour le dialogue continental sur des questions revêtant une importance pour la région. Ce magazine contient des articles sur des thèmes qui renvoient les lecteurs à des actualités et à des rapports rédigés par le personnel du Département et à des interviews réalisées par celui-ci. La publication touche 14 000 professeurs universitaires, fonctionnaires gouvernementaux, journalistes, étudiants et membres de la société civile.

Un autre nouveau produit du Département est *Despejando Dudas / Hoy en las Américas*. Ce sont des programmes destinés aux médias, en espagnol et en anglais, qui sont transmis régulièrement par l'intermédiaire de l'Internet, des stations de radio, et du réseau de télévision du Département d'État des États-Unis et des ambassades de ce pays à l'étranger. Le Département de l'information s'efforce actuellement de mettre en place de nouvelles formes de partenariat et de collaboration avec d'autres secteurs de l'OEA, y compris les bureaux hors siège de l'Organisation et les Missions permanentes.

La radio

Le Département a investi dans un matériel numérique destiné à *La Voix de l'OEA* afin de rénover sa technologie et d'augmenter sa capacité de production et sa créativité. Le studio numérique permettra de diffuser à la fois des actualités, des manifestations publiques et de la musique sur l'Internet. La connexion radiophonique permet de relier plusieurs stations radiophoniques à *La Voix de l'OEA*, et d'inviter les auditeurs de ces stations à poser des questions aux membres des tables rondes qu'organise ce programme et à dialoguer avec eux.

La presse

Pendant la période janvier-novembre 2001, 236 communiqués de presse ont été publiés. Ils ont été envoyés aux agences de presse internationales, aux correspondants des médias latino-américains et caribéens à Washington, aux organes de presse des pays membres de l'OEA, aux Missions permanentes et aux bureaux hors siège.

La section de la presse a œuvré en étroite collaboration avec les Missions permanentes en vue d'assurer la couverture des principaux événements, y compris les visites de dirigeants politiques et de concerner des entretiens avec des visiteurs des États membres, avec les moyens de communication de Washington et de l'étranger.

- *Informe Semanal*

La section de la presse continue à publier tous les lundis l'*Informe Semanal* à l'intention de tous les fonctionnaires du Secrétariat général, ce qui leur permet de disposer d'informations résumées sur les activités les plus récentes de l'Organisation. Ce bulletin est distribué aux Missions permanentes, aux bureaux hors siège et même aux agences de presse internationales. D'autre part, de nombreux bureaux hors siège ont mis en place un réseau de distribution de ce bulletin qui touche un grand nombre d'organismes gouvernementaux dans chaque pays membre ainsi que les médias locaux.

- *Communications stratégiques*

Les communications stratégiques continuent d'améliorer le positionnement de l'OEA dans les moyens de communication. La couverture des missions d'observation des élections s'est améliorée en quantité et en qualité dans la mesure où le Département continue à nouer et à entretenir des relations personnelles avec des journalistes réputés du Continent américain.

Cette section rédige la publication "*Noticias de la OEA*" qui est également incluse sur la page web de l'OEA. Cette version électronique complète les versions sur papier qui sont publiées tous les deux mois, en anglais et en espagnol, et que le Département continue à envoyer à des lecteurs spécifiques dans tout le Continent. Nous en imprimons 15 000 exemplaires environ qui sont adressés aux bureaux hors siège de l'Organisation qui se chargent de les distribuer à leurs contacts locaux.

Aux États-Unis, les *Communications stratégiques* sont le principal lien avec les médias. Les crises qui ont éclaté récemment dans certains pays (au Pérou, en Équateur et en Haïti) ont eu pour résultat une meilleure couverture de la part des médias, et le Département concentre essentiellement ses efforts sur le développement de contacts plus étroits avec les médias et les journalistes clés et sur la promotion des valeurs et des activités de l'Organisation.

Ces derniers mois, l'OEA a été citée dans d'importantes publications, telles que le New York Times, le Washington Post, le Miami Herald, le Chicago Tribune, le Financial Times, le Dallas Morning News et l'hebdomadaire Time Magazine. Un fait important, cette année, a été la visite du Secrétaire général à l'École Kennedy d'administration publique de l'Université de Harvard, et sa participation à des tables rondes avec des journalistes des quotidiens The Boston Globe et The Christian Science Monitor. Au cours de l'année, le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint ont été interviewés par CNN International, à plusieurs reprises, et par d'autres chaînes de télévision nationales et internationales.

- *Internet*

Le site de l'OEA sur l'Internet continue de se développer, et la réaction du public devant la qualité de sa mise en page et de son contenu a été encourageante. Cette année, le Département a transmis par l'intermédiaire de l'Internet les réunions les plus importantes de l'OEA tenues à Washington, D.C. ainsi que les deux Assemblées générales qui ont eu lieu à San José de Costa Rica et à Lima.

- *Multimédia*

La section de la presse travaille en étroite collaboration avec celle de Multimédia à la préparation des tables rondes de "*Despejando Dudas / Hoy en las Américas*". Différents journalistes réputés participent aux émissions en qualité de présentateurs, ce qui a facilité une meilleure couverture des activités de l'OEA.

En outre, la section de la presse, en étroite collaboration avec celle de Multimédia, distribue Américas Forum/Foro de las Américas. À maintes reprises, des journalistes appartenant à des agences de presse différentes ont demandé l'autorisation de reproduire des articles qui ont paru dans le magazine électronique. Les lecteurs et les auditeurs qui nous adressent des articles à publier bénéficient ainsi d'une nouvelle incitation à la participation.

Magazine Américas

Au cours de l'année écoulée, le Secrétariat général a publié les trois premiers numéros du Tome 53 (2001) du Magazine *Américas*, à savoir, les numéros 1 (février), 2 (avril) et 3 (juin) en espagnol, en anglais et en français. En tout, il a imprimé 80 000 exemplaires de chaque numéro. Dans l'intention d'appuyer la production des trois premiers numéros de l'édition en français, le Gouvernement du Canada a versé une contribution d'EU\$33 250. En vertu de cet accord conclu avec le Gouvernement canadien, 25 000 exemplaires de chaque numéro ont été distribués gratuitement sur le territoire canadien. Cependant, les efforts déployés par le Gouvernement canadien et par le Secrétariat général afin d'obtenir d'autres sources de financement qui auraient permis de continuer à éditer ce magazine en français n'ont pas été couronnés de succès et il a fallu en suspendre la publication.

Le Secrétariat général a publié les trois autres numéros du Tome 53 (2001) du Magazine *Américas*, soit, les numéros 4 (août), 5 (octobre) et 6 (décembre) en espagnol et en anglais. En tout, il a imprimé 55 000 exemplaires de chaque numéro. Actuellement, il y a près de 30 000 abonnés dans le monde entier. 18 000 exemplaires de chaque numéro ont été distribués gratuitement dans les kiosques à journaux des États-Unis et du Canada. Nous distribuons également gratuitement un grand nombre d'exemplaires aux gouvernements et aux institutions des pays membres par l'intermédiaire des bureaux hors siège de l'OEA et des échanges entre bibliothèques. Les recettes obtenues avec les abonnements et les ventes dans les kiosques à journaux produisent des fonds qui couvrent 40 pour cent environ du coût du magazine.

Dans le cadre de sa campagne de ventes, le Secrétariat général a envoyé 500 000 exemplaires à titre de promotion à des abonnés potentiels, en leur proposant comme incitation un agenda *Américas* de l'année 2002. En exécution de la résolution AG/RES. 1839 (XXXI-O/01), le Secrétariat général a également élaboré un "plan d'action triennal visant à renforcer les perspectives financières du magazine *Américas*" qui, fait l'objet, actuellement, d'un examen de la part de la Commission des questions administratives et budgétaires du Conseil permanent.

DÉPARTEMENT DES SERVICES JURIDIQUES

La mission du Département, dont les attributions sont définies par l'Instruction 96-4, consiste à s'occuper des aspects juridiques des activités de l'Organisation, de ses relations avec d'autres entités et de l'application de ses normes et Règlements internes. Le Département réalise ses objectifs en donnant des conseils juridiques, en assurant la représentation de l'Organisation dans les litiges et les négociations, ainsi qu'en élaborant des documents juridiques pour le Secrétariat général, les organes politiques et d'autres organes de l'Organisation. En raison de sa nature, la charge de travail est lourde, diversifiée et intensive.

Conseil juridique

Le Département a donné des conseils juridiques aussi bien verbalement que par écrit à l'occasion des Sessions ordinaires et extraordinaires de l'Assemblée générale et du Conseil permanent à propos de questions administratives, budgétaires et de procédure. Il a dispensé des conseils juridiques à la Commission des questions administratives et budgétaires et établi différents documents de travail. En outre, il a collaboré avec les diverses délégations à la rédaction de leurs projets de résolution, rapports et autres instruments relatifs à la politique du personnel, au budget, aux mesures visant à améliorer la gestion de l'Organisation et aux statuts concernant la gestion de fonds spécifiques.

Il a coopéré avec le Conseil interaméricain pour le développement intégré et avec ses organes, y compris le Conseil d'administration de l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD), en émettant des avis juridiques, en rédigeant des projets de résolutions et en préparant des documents. Il a dispensé des services consultatifs au Secrétariat exécutif de l'AICD se rapportant à l'assistance juridique que dispense cet organe, à la rédaction et négociation d'accords, au perfectionnement des accords-types pour l'exécution des projets, y compris les formats pour les accords relatifs aux *pratiques optimales*, à la rédaction d'accords pour l'exécution de projets spécifiques, au nombre desquels il est bon de signaler plus particulièrement les accords conclus avec le Conseil supérieur pour la passation des contrats et les marchés publics de la République du Pérou, la Banque centrale de El Salvador, Gilat to Home Latin America, Winrock International et les accords pour la prestation de services techniques et administratifs destinés aux projets millionnaires du Guatemala et de El Salvador. Il est important de mentionner que le Département a participé à l'élaboration et à la négociation de documents juridiques, et notamment d'accords, d'amendements, de contrats et de cahiers des charges pour un appel d'offres concernant l'exécution d'un projet de reconstruction de logements dans les communautés touchées par le cyclone Mitch au Honduras, qui s'élève à plusieurs millions de dollars.

Le Département a suggéré des modifications au projet relatif aux politiques et aux procédures, élaboré par la Commission des retraites et pensions, et il a prêté ses services consultatifs à cette Commission et à son Secrétaire-trésorier à propos de différentes questions. En ce qui concerne la Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL) et son secrétariat, le Département a émis des avis juridiques, élaboré et révisé des projets de résolution et des accords de coopération avec différentes organisations internationales, régionales et nationales, y compris des accords pour dispenser des cours à distance par le biais de l'Internet. En collaboration avec ce Secrétariat, il a mis au point des procédures pour la présentation de propositions interaméricaines dans les forums de l'Union internationale des télécommunications (UIT) et donné des conseils juridiques pendant la X^e Réunion du Comité directeur permanent de la CITEL (COM/CITEL), qui s'est tenue à Salinas (Équateur) en décembre 2001.

Le Département a également prêté des services consultatifs à la Commission interaméricaine des ports lors de sa deuxième Réunion, qui a eu lieu à San José de Costa Rica, en septembre 2001, et il a élaboré l'Instruction qui crée le Bureau de cette Commission au sein du Secrétariat technique de l'AICD. Sur la demande de l'Unité du développement social et de l'éducation, il a dispensé des conseils juridiques à la XII^e Conférence interaméricaine des ministres du travail, qui s'est tenue à Ottawa, en octobre 2001. Il a également conseillé cette Unité pour la rédaction des accords conclus avec le Centre David Rockefeller, l'Université Harvard, l'Institut italo-latino-américain, la Fondation Youth Orchestra of the Americas, l'Orchestre de chambre de Rio de Janeiro, l'Organisation du Bassin des Caraïbes pour les monuments et les sites et d'autres institutions.

Sur la demande du Secrétariat exécutif de la Commission interaméricaine des femmes (CIM), le Département a collaboré avec l'Assemblée générale des déléguées de la CIM et il a répondu aux questions émanées du Secrétariat exécutif de cette Commission tout au long de l'année. Il a donné des conseils à la Commission du Fonds Leo S. Rowe et à son secrétariat technique pour la rédaction et la négociation d'accords avec des institutions des États membres destinés à augmenter le nombre de prêts qu'elle consent aux étudiants et pour la préparation du contrat passé avec la Coopérative de prêts de l'OEA pour la gestion des prêts accordés par le Fonds. Il a également donné des conseils à l'Organisation interaméricaine de défense et au Collège interaméricain de défense sur des questions concernant ses ressources humaines et la collecte de fonds respectivement. En outre, il a conseillé l'Institut interaméricain des affaires indigènes pour la liquidation des avantages sociaux de ses cadres supérieurs.

En ce qui concerne l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), le Département, par le biais de son Directeur, a prêté des services consultatifs à son Directeur général, au Conseil interaméricain de l'agriculture (JIA) et au Comité exécutif pour des questions de droit administratif, fiscal, du travail et international. Il a joué un rôle clé dans le positionnement de l'IICA en qualité d'organisme associé au processus des Sommets et dans le recouvrement des quotes-parts arriérées, avant la Onzième réunion du JIA.

En ce qui concerne la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD), le Département, par le biais d'un avocat affecté pratiquement à temps complet à la Commission, a participé à l'élaboration et à la négociation d'accords de coopération pour l'exécution de projets relatifs au blanchiment des avoirs, aux armes à feu, aux formes optionnelles de développement et à la lutte contre le trafic de drogues. Il a représenté le Secrétariat exécutif de la Commission dans différents forums qui avaient exprimé leur intérêt à l'égard des mandats de la CICAD et il a fourni une assistance technique à la Commission centraméricaine permanente de lutte contre les drogues en formulant des recommandations pour la modification de sa convention constitutive. En outre, le Département a conseillé la CICAD pour des questions concernant les droits d'auteur sur l'Internet.

Pour ce qui est du Bureau du Secrétaire général, le Département a collaboré avec le Secrétaire général à l'élaboration du document relatif à la restructuration de l'Organisation des États Américains, en exécution de la résolution AG/RES. 1836 (XXXI-O/01), coordonné les contributions des différents secteurs du Secrétariat général, et rédigé toute une gamme de projets d'Instructions et de modifications aux statuts et règlements de différents organes, indispensables à la mise en oeuvre de cette restructuration. Il a également prêté des services juridiques à propos d'autres initiatives du Secrétariat général.

Le Département a conseillé le Bureau du Secrétaire général adjoint au sujet des missions de vérification de l'OEA. Il a également prêté des services consultatifs au Programme de simulation de l'Assemblée générale, et il a participé à ses réunions en qualité de conseiller juridique. Il a conseillé les

bureaux hors siège pour la rédaction et la révision de plusieurs contrats de baux emphytéotiques et de location concernant leurs locaux, pour des questions fiscales et de droit du travail et pour l'élaboration de modifications aux accords de siège.

Le Département a rédigé une Instruction concernant la réorganisation de la Commission des publications et la nouvelle politique relative aux publications de l'Organisation. Il a participé à cette Commission en qualité de membre et de conseiller juridique et il a collaboré avec le Département de l'information à la rédaction de la nouvelle Instruction concernant sa réorganisation ainsi qu'à la rédaction d'accords de coopération avec d'autres instances.

Il a collaboré avec l'Unité pour la promotion de la démocratie (UPD) à la mise au point et à la révision d'accords et de contrats pour les missions d'observation des élections, pour l'exécution des travaux de déminage et leur financement, pour des projets d'automatisation du vote dans différents processus électoraux, pour des projets de modernisation de l'État et de promotion de la participation des citoyens aux processus électoraux et pour la réalisation de séminaires et de programmes de perfectionnement dans les différents domaines mentionnés ci-dessus. Le Directeur du Département des services juridiques a exercé les fonctions d'observateur et de conseiller juridique de la Mission d'observation des élections de l'UPD aux dernières élections générales réalisées au Nicaragua.

Le Département a coopéré avec l'Unité du développement durable et de l'environnement et avec l'Unité intersectorielle du tourisme en élaborant, révisant et mettant en application des accords destinés à différents pays. Il a également prêté des services consultatifs au Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE) concernant les conséquences juridiques d'une proposition de modification.

Il a prêté des services conseil pour la conception, la négociation et la rédaction des accords conclus avec le Ministère des affaires étrangères et du commerce international du Canada, par lesquels ce pays a alloué des sommes importantes en faveur de projets de l'UPD et de l'Unité sur le commerce, notamment. Il a également collaboré avec le Bureau de suivi des Sommets à la rédaction d'un mémorandum d'accord pour l'établissement d'une instance de coordination permanente entre les organismes associés au processus des Sommets.

Sur la demande expresse du Sous-secrétariat à la gestion, le Département a révisé et négocié les documents juridiques concernant un financement de 25 millions de dollars pour la rénovation du Bâtiment du Secrétariat général et il a donné des conseils à ce Sous-secrétariat sur des questions d'interprétation des normes et leur application à des cas concrets, telles que des demandes d'audience et de réexamen des reclassements de postes, des prestations de rapatriement, des voyages au pays d'origine et à propos des politiques de personnel, de questions financières et budgétaires. Dans ce même ordre d'idées, il a élaboré toute une gamme d'Instructions et de mémorandums administratifs concernant des contrats à la tâche, l'engagement de personnel d'appui temporaire et de cadres locaux.

Il a prêté des services consultatifs pour des questions concernant les sociétés et la fiscalité à des entités à but non lucratif liées à l'Organisation, telles que la Fondation d'études interaméricaines pour la simulation de l'Assemblée générale de l'OEA, l'Organisation des femmes des Amériques, "la Young Americas Business Trust" et la Fondation pour les Amériques.

Le personnel du Département a participé à plusieurs commissions et groupes de travail du Secrétariat en qualité de membres et/ou de conseillers juridiques, et notamment les Commissions des assurances, de sélection et d'adjudication, et des ventes.

Litiges

Le Département a défendu les intérêts de l'Organisation dans le procès intenté contre le Secrétariat général par une fonctionnaire qui réclamait au Tribunal administratif le paiement rétroactif de l'allocation pour charge de famille et du traitement avec personnes à charge. Finalement, un accord est intervenu, et l'affaire a fait l'objet d'un accord de règlement de l'affaire devant le Tribunal administratif.

Il est également parvenu à des accords de transaction avec des entrepreneurs permettant d'éviter à l'Organisation des actions judiciaires inutiles.

Autres activités

À l'instar des années précédentes, le Département a organisé un séminaire à l'intention de l'Association des avocats des Organisations internationales qui a permis des échanges de données d'expériences en matière de droit administratif, fiscal, du travail et international. Invité par le Sous-secrétariat aux questions juridiques, le Directeur du Département a fait un exposé intitulé "La structure de l'Organisation des États Américains: Historique" au séminaire organisé sur le thème du "Le Système interaméricain face au nouveau millénaire", qui a eu lieu à Rionegro (Colombie) en mars 2001.

En outre, suite à l'invitation que lui a adressée le Programme d'études universitaires supérieures en droit comparé de la Faculté de droit de l'Université centrale du Venezuela, le Directeur du Département a dispensé un cours sur différents aspects du droit des États-Unis aux étudiants du programme d'études universitaires supérieures de cette Université. Le Département a participé aux réunions de la Fédération interaméricaine des avocats (FIA) par l'intermédiaire d'un de ses avocats principaux, qui est Secrétaire général de cette Fédération.

En collaboration avec le Sous-Secrétariat aux questions juridiques, le Département a élaboré la première et la deuxième éditions d'un CD-ROM sur les activités juridiques aussi bien du Département que du Sous-Secrétariat et qui contient également des informations générales sur ces deux Services.

BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL

Les activités du Bureau de l'Inspecteur général sont régies par les Normes générales de fonctionnement du Secrétariat général, le chapitre XV du Règlement budgétaire et financier, et l'Instruction N° 95-05, qui créent la fonction d'audit interne destinée à aider le Secrétaire général et les organes de direction à contrôler intégralement les responsabilités afférentes aux différents niveaux de l'administration en ce qui a trait aux programmes et ressources du Secrétariat général, afin de garantir la révision systématique des procédures opérationnelles et des transactions financières faites tant au siège que dans les bureaux hors siège. Il veille à l'observation et à l'application des politiques, des règles et pratiques établies afin de vérifier leur exactitude, leur efficacité et leur économie.

Audits

Pendant la période allant du 1^{er} mars 2001 au 28 février 2002, le Bureau de l'Inspecteur général a conduit 16 audits opérationnels et des vérifications de respect de conformité afin de réviser systématiquement les contrôles internes de la comptabilité et de l'administration, et 5 enquêtes. Pendant l'exécution des activités opérationnelles, le Bureau a assuré la couverture la plus large possible du siège et s'est orienté vers l'audit des opérations à haut risque, et vers celles qui ont le plus fort potentiel d'accroissement de l'efficacité, de l'économie et de la performance. Le Bureau a exercé ses fonctions en toute liberté et en toute indépendance, sans restriction aucune, et bénéficie d'un accès absolu à toutes les fonctions, opérations, registres, biens et fonctionnaires du Secrétariat général, tant au siège que dans les bureaux hors siège.

Pendant cette période, le Bureau a conduit plusieurs audits au siège afin d'évaluer les contrôles internes et administratifs, et assurer l'application des directives et des procédures de l'OEA. Il a révisé les opérations du Programme de remboursement des impôts, les contrats à la tâche et les contrats spéciaux pour les observateurs, les opérations de la Division pour le développement des ressources humaines (Département des bourses) de l'AICD, du Secrétariat des conférences et réunions, les frais de voyage du Secrétariat général, le système informatisé ORACLE - serveur NT; ses applications et sa sécurité qui sont gérées par le Sous-secrétariat à la gestion, les contrôles internes de l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD) et le Fonds panaméricain Leo S. Rowe. Il a également révisé les activités opérationnelles et financières des bureaux hors siège au Belize, à El Salvador, à la Grenade, au Guyana, au Honduras, à la Jamaïque et en Uruguay, et de l'Institut interaméricain de l'enfance (IIN) afin de déterminer si ces entités mettent en œuvre leurs activités conformément aux règles et aux procédures de l'OEA.

En outre, le Bureau de l'Inspecteur général a révisé vingt et un projets exécutés dans plusieurs États membres afin de vérifier si les accords sont respectés, et déterminer si les objectifs fixés ont été réalisés. Les projets qui ont fait l'objet d'un audit sont notamment les suivants: 1) Amélioration des systèmes de crédit pour le développement des micro-entreprises dans les Caraïbes; 2) Transfert de technologie pour le relèvement des communautés touchées par le cyclone Mitch; 3) Appui au fonctionnement du Programme régional de gestion technologique et scientifique; 4) Appui informatique aux organismes électoraux; 5) Programme d'apprentissage basé sur l'emploi de la technologie; 6) Projet agricole dans les savanes intermédiaires; 7) Système d'information pour un développement avec des technologies propres; 8) Programme de logements; 9) Plan-cadre pour le développement du tourisme dans

l'île Tigre et le Golfe de Fonseca; 10) Entraînement en bibliographie – États-Unis; 11) BID-IIN-SIPI – El Salvador; 12) La femme rurale et l'agriculture; projet de crédit informel; 13) Coopération pour le développement et le transfert de technologie en vue du développement durable dans les Caraïbes; 14) Planification pour l'adaptation au changement climatique dans les zones côtières des Caraïbes; 15) Projet de système d'information sur l'environnement pour le MERCOSUR (AICD); 16) Programme de perfectionnement pédagogique et didactique des enseignants de la région; 17) Programme d'appui à la famille rurale; 18) Programme régional de coopération technique pour les questions liées à l'intégration; 19) Projet de perfectionnement éducatif et de développement social destiné aux enfants à faibles revenus par la création et la multiplication des orchestres d'enfants dans la région; 20) Projet modèle d'intégration scientifique et technologique entre l'Argentine, le Brésil et l'Uruguay- 2^{ème} étape – Extension du réseau dans le temps et dans l'espace; et 21) Projet modèle d'intégration scientifique et technologique entre l'Argentine, le Brésil et l'Uruguay [sic].

Autres activités

Le Bureau de l'Inspecteur général a continué ses activités de suivi afin de vérifier si les recommandations formulées dans les rapports qu'il a établis précédemment ont été appliquées. Il a prêté des services consultatifs et fourni une assistance technique par le biais de ses analyses, évaluations, enquêtes et recommandations à propos des activités qui ont fait l'objet d'une révision, et a participé en qualité d'observateur à plusieurs commissions du Secrétariat général.

Il a mené des enquêtes spécifiques portant sur les contrôles internes relatifs aux décaissements de la Fondation pour les Amériques de l'AICD ainsi que sur des faits précis mis en lumière par les audits menés aux bureaux hors siège de l'OEA au Guyana, à El Salvador, à Saint-Kitts-et-Nevis et à l'Unité d'impression du Bureau des conférences et réunions.

SERVICE DU PROTOCOLE

Le Service du Protocole planifie et coordonne les cérémonies officielles des organes politiques de l'Organisation, du Secrétaire général, du Secrétaire général adjoint, des Secrétaires exécutifs et des Sous-secrétaires. Il assure la liaison entre les Missions permanentes près l'OEA et le Département d'État des États-Unis en ce qui concerne les privilèges et immunités des membres des Missions. Il organise et coordonne aussi l'utilisation du Bâtiment principal de l'OEA pour des réunions protocolaires ou sociales.

Protocole et cérémonial

Le Service a organisé des réunions protocolaires à l'occasion des visites des Présidents des États-Unis, de la Bolivie, du Guatemala et du Mexique, des Premiers Ministres du Canada et de Saint-Vincent-et-Grenadines, et des Ministres des affaires étrangères du Canada et du Costa Rica, ainsi que des visites de courtoisie des Ministres des affaires étrangères de la Croatie et de l'Uruguay.

Il a organisé des cérémonies et des séances protocolaires à l'occasion du Jour des Amériques, de l'anniversaire de Simón Bolívar, et pour la commémoration de la découverte de l'Amérique: Rencontre de deux mondes, et il a organisé quelques 35 cérémonies à l'occasion de la signature et du dépôt des instruments de ratification de protocoles ainsi que de la signature d'autres accords entre l'Organisation et les États membres.

Le Service a coordonné la présentation des lettres de créance de 12 Représentants permanents et organisé des réceptions d'adieux pour tous les Ambassadeurs sortants. Pendant l'Assemblée générale qui s'est tenue à San José de Costa Rica, il était chargé d'organiser la réception offerte par le Secrétaire général à 600 invités. Il a prêté son appui en matière de protocole à l'occasion des vernissages des expositions organisées par le Musée d'art des Amériques en 2001.

Gestion du Bâtiment principal

Le Service du protocole a géré l'utilisation du Bâtiment principal où, pendant l'année, plus de 215 réceptions, petits déjeuners, dîners, soupers, séminaires et réunions techniques ont été donnés sous les auspices du Secrétariat général ou des Missions permanentes. Les recettes escomptées au titre de la location de l'immeuble pendant l'année 2001 seront d'environ EU\$199 000. Sous la coordination du Service, ont également été organisées 19 semaines artistiques des pays, un programme dans lequel les pays membres et les pays observateurs disposent d'une semaine pour organiser et parrainer des manifestations culturelles ou éducatives.

Parmi les manifestations réalisées par les organisations qui ont loué le bâtiment, plusieurs d'entre elles ont demandé un appui protocolaire important, et notamment, l'un des bals organisés pour l'arrivée au pouvoir du Président Bush, la cérémonie organisée par le "Center for Democracy" en l'honneur du roi Juan Carlos I, d'Espagne, et une levée de fonds à laquelle a participé la Reine Noor, de Jordanie.

Aide aux Missions permanentes et liaison avec le Département d'État des États-Unis

Le Service du protocole a révisé, complété et traité, avant de les référer au Département d'État, près de 3.600 requêtes adressées par les Missions permanentes et leur personnel. Ces requêtes avaient pour objet des accréditations, des renouvellements et des changements de visas, des permis de travail et leur renouvellement, l'importation et l'acquisition d'articles en franchise, l'obtention et le renouvellement des cartes d'exonération d'impôts et des permis de conduire diplomatiques, les requêtes liées à l'enregistrement des voitures, au renouvellement des enregistrements, à la vérification des assurances et à la vente ou à l'exportation des véhicules. Le Service du protocole a également assuré la liaison entre les Missions permanentes et les autorités locales ou étatiques.

L'annuaire des Missions, des chefs d'État ou de gouvernement, des hauts fonctionnaires gouvernementaux, des organes de l'OEA et des organismes affiliés a été actualisé, publié et distribué. Le Service a élaboré un Manuel de procédures qui a été distribué aux Missions permanentes. Ce Manuel indique les formulaires, les documents personnels et autres renseignements exigés par le Département d'État pour procéder à l'accréditation des diplomates près l'OEA et de leurs familles et pour leur octroyer les privilèges auxquels ils ont droit.

BUREAU DES RELATIONS EXTÉRIEURES

Le Bureau des relations extérieures a été créé par l'Instruction 97-4 du 23 juillet 1997. Sa mission est de donner des conseils aux différentes instances du Secrétariat général ainsi qu'aux organes de direction pour toutes les activités se rapportant aux relations extérieures, en assurant la promotion et maintenant les communications avec le pays siège de l'Organisation, les organisations non gouvernementales, les établissements universitaires, le secteur privé et les organismes à but non lucratif, entre autres.

Le Bureau des relations extérieures a exercé plusieurs activités de divulgation afin de mieux faire connaître les programmes que met en œuvre l'Organisation, de renforcer l'appui et accroître les contributions en faveur de ses projets et initiatives. Certaines de ces activités étaient des réunions avec les représentants des pays observateurs ainsi qu'avec les hautes autorités gouvernementales de ces États afin de procéder à des échanges d'idées et d'informations sur des questions d'intérêt commun, négocier des accords de coopération avec le Secrétariat général et organiser des manifestations conjointes.

En 2001, le Bureau a négocié des contributions s'élevant à près d'un million de dollars des États-Unis, en espèces et en nature, avec des Observateurs permanents. Par ailleurs, il a mis au point son site sur la toile concernant les Observateurs permanents, laquelle comprend des informations et des documents pertinents sur le statut d'Observateur permanent, des informations détaillées sur chacun des pays observateurs et des données générales sur leurs contributions et leur participation aux activités de l'Organisation. En outre, en étroite collaboration avec les secteurs techniques, il a préparé et acheminé aux gouvernements des pays observateurs, pour examen, un dossier comportant des informations détaillées sur plusieurs projets de coopération technique, gérés par le Secrétariat général, qui ont besoin d'un financement. Il a également organisé plusieurs cérémonies officielles à l'occasion de donations faites par les pays observateurs et il a coordonné la distribution des communiqués de presse à ce sujet.

En ce qui concerne les visites réalisées au bâtiment principal de l'OEA par les collègues, les universités et d'autres établissements d'enseignement, le Bureau a accueilli 4.080 visiteurs, réalisé 140 visites guidées, et a coordonné 69 sessions d'information à l'intention de groupes de l'extérieur qui s'intéressent au Système interaméricain. De même, chaque semaine, il prépare et distribue approximativement 50 pochettes d'information sur les programmes et activités de l'Organisation.

En ce qui concerne les demandes d'information qui lui sont parvenues au cours de cette année, le Bureau a répondu à plus de 500 demandes formulées par courrier électronique, par lettre et par téléphone. Il a également aidé plus de 10 maisons d'édition d'encyclopedies à actualiser leurs informations sur l'Organisation.

Le programme des orateurs du Bureau des relations extérieures a consisté notamment en une série de conférences organisées conjointement avec le Centre d'études latino-américaines de l'Université George Washington, dont le but est d'enrichir le dialogue continental sur des thèmes prioritaires pour les États membres. Il convient de mentionner plus particulièrement, parmi ces conférences, celles intitulées "Conférence spécialisée sur le commerce continental et la Zone de libre-échange des Amériques" et "Sécurité continentale et démocratie", celles consacrées au "Troisième Sommet des Amériques" et aux "Résultats du Troisième Sommet des Amériques" celle sur "L'impact économique des événements du 11 septembre" et celle intitulée "Terrorisme, démocratie et droits de la personne", à laquelle a participé la célèbre journaliste et écrivaine Georgie Anne Geyer. Cette conférence a fait l'objet d'une large

couverture de la part des médias et il convient de souligner qu'elle a été diffusée intégralement par la chaîne de télévision C-SPAN.

En outre, le programme de conférenciers du Bureau a organisé deux manifestations à l'intention des délégués des Missions permanentes et des hauts fonctionnaires du Secrétariat général, l'une à l'occasion de la présentation du documentaire "Les Amériques au XXI^e siècle" de Charles Krause, qui était présent et s'est entretenu avec le public après la projection et une table ronde sur "Les droits de la personne en Amérique latine et le rôle joué par l'OEA dans le Système interaméricain des droits de la personne", présidée par le Docteur Klaas Dykman de l'Université de Hambourg. Le Bureau a également coordonné une présentation réalisée à l'intention des Missions permanentes et des Observateurs de l'Organisation par l'Organisation de la Croix-Rouge internationale sur deux des programmes qu'elle exécute conjointement avec l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) intitulés "Soins intégrés des maladies de l'enfance" et "Le VIH-SIDA dans les Caraïbes". En outre, dans le cadre de son programme de conférenciers, le Bureau a organisé une séance d'information sur l'OEA et ses activités à l'intention des membres de l'Association du personnel législatif du Congrès des États-Unis.

Le Bureau a également coordonné la participation d'experts de l'Organisation à un séminaire sur le leadership, sous les auspices de la *Southeastern Louisiana University*, et il a envoyé un représentant du Bureau à ce séminaire pour y faire un exposé sur le leadership dans les Amériques et sur le rôle de l'OEA dans ce domaine. Il a également collaboré avec le Centre des relations publiques de l'Université du Maryland à la mise au point d'une stratégie intégrale de relations publiques pour l'Organisation et il a convenu d'envoyer des représentants du Bureau prononcer des conférences à l'intention de différents groupes d'étudiants de cette université sur les relations publiques dans un contexte multilatéral.

L'une des principales initiatives entreprises par le Bureau a été la création d'une base de données centralisée et intégrée que peuvent consulter et utiliser tous les Services du Secrétariat général. En outre, il a continué à développer et à améliorer "Le coin des enfants à l'OEA", la page web de l'OEA qui a été spécialement conçue à l'intention des enfants, des étudiants, des enseignants et du public en général comme un centre cybernétique d'informations et de loisirs. En ce qui concerne ses activités en faveur de la jeunesse, l'année dernière, le Bureau a examiné la possibilité de réaliser des projets conjoints avec l'organisation à but non lucratif AVANCE/Head Start et il a collaboré avec les organisateurs de la Conférence internationale des enfants, du Programme des Nations pour l'environnement (PNUE). Enfin, il a appuyé les efforts déployés par le Département de l'information pour lancer le magazine électronique de l'OEA et le programme de télévision Despejando Dudas, deux initiatives ayant pour but de faire mieux connaître les activités de l'Organisation.

BUREAU DE SUIVI DES SOMMETS

Le Bureau de suivi des Sommets a été créé par l'Instruction 98-3 du 16 juillet 1998 pour coordonner les actions et assurer le suivi des mandats confiés par le Plan d'action de Santiago du Deuxième Sommet des Amériques. Cette instance du Secrétariat général est chargée de conseiller le Secrétaire général, le Secrétaire général adjoint et les organes politiques de l'Organisation à propos des questions se rapportant au suivi de ce Sommet et des futurs Sommets.

Au cours de la période que couvre le présent rapport, le Bureau de suivi des Sommets a réalisé les activités ci-après:

Appui au Groupe de travail sur la mise en oeuvre des initiatives des Sommets (GRIC) pour la préparation et la tenue du Troisième Sommet des Amériques

Le Bureau de suivi des Sommets a participé, en coordination avec les autorités du Ministère des affaires étrangères du Canada et le Coordonnateur national de ce pays, en sa qualité de Président du GRIC, à toutes les étapes du processus de préparation du Troisième Sommet des Amériques. L'appui du Bureau a consisté à organiser les réunions de négociations du GRIC qui se sont tenues à Washington, D.C., la Barbade et à Québec, au cours desquelles ont été élaborés les documents souscrits par les chefs d'État et de gouvernement au Sommet de Québec, et à fournir l'assistance technique nécessaire à ces réunions. Il a mis au service des coordonnateurs nationaux des 34 pays membres de l'OEA un réseau d'informations réservé aux gouvernements sur la page web du processus des Sommets, grâce auquel il a distribué tous les documents de négociation pendant les préparatifs du Sommet de Québec. En outre, le Bureau a accordé son soutien à la traduction de ces documents.

À ces réunions, le Bureau s'est chargé de l'élaboration et de la distribution des documents, de l'organisation logistique, et a fourni l'appui administratif lors de la négociation des documents en anglais et en espagnol. Il a collaboré avec le Coordonnateur national du Canada à la présentation de son rapport en sa qualité de Président de la Commission spéciale sur la gestion des Sommets interaméricain (CEGCI). En outre, il s'est chargé de coordonner la participation de l'OEA et des autres organismes internationaux au processus préparatoire du Sommet, et a assuré la liaison avec la société civile afin de coordonner, par le biais de la CEGCI, sa participation à ce processus. Le Bureau a appuyé un processus de consultation de la société civile, auquel ont pris part plus de 200 organisations dans 18 pays de la région, et il y a participé.

Au cours du Troisième Sommet des Amériques, le Bureau a présenté un rapport continental sur les activités réalisées par la BID, l'OPS, la CEPALC, l'OEA et la Banque mondiale, en application des mandats qui leur avaient été confiés par le Sommet de Santiago. Il a eu également une participation active en qualité de Secrétariat de la Commission de style à l'établissement des documents officiels qui ont été adoptés par les Chefs d'État et de gouvernement, et il a coordonné la participation au Sommet du Secrétaire général de l'OEA.

Secrétariat du processus des Sommets

Depuis le Troisième Sommet des Amériques, et en exécution de la résolution AG/RES. 1824 (XXXI-O/01), le Bureau de suivi des Sommets assure les fonctions de Secrétariat du processus des Sommets. Le Bureau a fourni un appui technique et logistique à deux réunions du Comité exécutif du

GRIC, qui se sont tenues en juillet et en octobre 2001 et à la réunion du GRIC qui a eu lieu les 25 et 26 octobre 2001. À cet effet, il s'est chargé de publier tous les documents émanés de ces réunions dans la section du système d'information du Sommet des Amériques réservée aux gouvernements, de rédiger le procès-verbal de la réunion du GRIC, de fournir toutes les informations que les gouvernements lui demandent sur le processus des Sommets et d'assurer le suivi des mandats adoptés par les Chefs d'État et de gouvernement des Amériques.

Appui à la Commission spéciale sur la gestion des Sommets interaméricains

Le Bureau de suivi des Sommets fournit un appui technique à cette Commission et est chargé de coordonner la participation de la société civile aux réunions de ladite Commission. Pendant la période couverte par le présent rapport, la Commission a tenu deux réunions ouvertes à la société civile en vue de recevoir ses contributions au Plan d'action de Québec. Le Bureau s'est chargé de l'élaboration du rapport du Président qui contient les suggestions formulées par la société civile. Ce rapport a ensuite été soumis au GRIC. Le Bureau a coordonné les activités de l'OEA relatives à la mise en oeuvre des mandats du Sommet et a élaboré le rapport sur les activités menées par l'OEA en application de ces mandats que la CEGCI présente aux Ministres des relations extérieures, pendant l'Assemblée générale.

Appui à la Commission sur la participation de la société civile aux activités de l'OEA

Le Bureau de suivi des Sommets a coordonné la participation des organisations de la société civile aux activités de l'OEA, s'est occupé du processus d'accréditation de ces organisations, lequel est établi par les "Directives pour la participation des organisations de la société civile aux activités de l'OEA" et a fait office de secrétariat technique de cette Commission. À cet effet, le Bureau a collaboré à la préparation de documents d'information générale sur plusieurs mandats ayant trait au processus d'accréditation. Au cours de cette période, il a coordonné la présentation à la Commission de plus de 20 demandes d'accréditation déposées par des organisations de la société civile.

Il a tenu des réunions de travail avec la BID et la Banque mondiale, avec des agences nationales et internationales de coopération (l'AID des États-Unis, l'AICD) ainsi qu'avec des organisations de la société civile afin d'appuyer les États membres dans leur volonté d'intensifier leurs relations avec la société civile, identifier de nouvelles modalités de coopération et de travail en commun et divulguer le processus d'accréditation de l'OEA. Le Bureau de suivi des Sommets possède et actualise un portail électronique qui est au service de la société civile et des États membres ainsi qu'une base de données sur les pratiques optimales de participation de la société civile aux activités de l'OEA.

Groupe de travail mixte des organisations internationales

En juillet, des organisations internationales, et notamment la BID, l'OPS, la CEPAL et l'OEA ont signé un mémorandum d'accord en vue d'améliorer la coordination en vue d'appuyer la mise en oeuvre et d'assurer le suivi des mandats des Sommets des Amériques. Ce mémorandum d'accord a donné lieu à la création d'un groupe de travail mixte composé de ces organismes, dont fera également partie la Banque mondiale. Le Bureau de suivi des Sommets de l'OEA prête des services de secrétariat à ce groupe de travail et assure la coordination de ses activités.

Le groupe de travail a tenu une réunion afin de planifier les activités conjointes et échanger des informations sur les programmes, les projets et les activités se rapportant à la mise en oeuvre des mandats du Sommet de Québec. À cet égard, le Bureau a présenté au nom de ces institutions, lors de la réunion du

GRIC, un rapport sur les activités réalisées par chacune des institutions, en exécution des mandats du Sommet de Québec.

Suivi des réunions ministérielles et sectorielles liées au processus des Sommets

Dans le cadre du suivi des réunions ministérielles liées au processus des Sommets, le Bureau a coordonné les réunions ci-après où il a fait un exposé sur le contexte général des Sommets et la mise en oeuvre de leurs mandats avec le secteur technique de l'OEA chargé du thème abordé:

- La Réunion des ministres chargés des politiques de décentralisation, en Bolivie, du 29 au 31 juillet 2001.
- La Réunion des ministres du travail, au Canada, du 17 au 19 octobre 2001.
- La Réunion des ministres de l'agriculture, en République dominicaine, le 26 novembre 2001.
- La Réunion du Comité exécutif de l'Initiative des transports pour le Continent américain (ITHO), à Washington, D.C., le 4 décembre 2001.

Diffusion du processus des Sommets

Dans le cadre des efforts qu'il a réalisés pour diffuser des informations sur la mise en oeuvre des mandats des Sommets, le Bureau a publié en octobre la première édition du *Bulletin des Sommets des Amériques (Boletín de las Cumbres de las Américas)*. Ce bulletin a été distribué aux gouvernements, aux ONG, aux établissements universitaires, aux centres d'études et de recherche (*think tanks*) et aux organes de presse de toute la région.

D'autre part, le Bureau a appuyé les manifestations suivantes et y a fait des exposés:

- Le Forum interaméricain des parlementaires (FIPA), qui s'est tenu au Canada, du 7 au 9 mars 2001.
- La deuxième Conférence interaméricaine des maires et autorités locales, qui s'est tenue à Miami, en juin 2001
- La réunion préparatoire à la Réunion des Ministres de l'agriculture (le Bureau lui a fourni un appui technique) qui s'est tenue au Costa Rica, du 29 au 31 octobre 2001. Cette réunion a élaboré la Déclaration adoptée ensuite par les Ministres dans le cadre du JIA, à Punta Cana, République dominicaine.
- La réunion des "Partners of the Americas" sur la société civile, à Washington, D.C., le 30 novembre 2001.
- La réunion du Système interaméricain de métrologie dans le domaine de la science et de la technologie, tenue à Miami, du 10 au 14 décembre 2001.
- Le Forum interaméricain sur les partis politiques, tenu à Miami, les 13 et 14 décembre 2001.

Autres activités

Le Bureau de suivi des Sommets assure la maintenance et la gestion du Bureau virtuel de l'Initiative inter-Sommets sur les documents cadastraux, mécanisme créé par le Bureau lui-même et par l'AID des États-Unis en réponse au mandat concernant les cadastres impartis par le Deuxième Sommet des Amériques. Ce mandat a été réitéré par le Troisième Sommet des Amériques, à la section relative à la

Croissance dans l'équité. En 2001, les activités ont été axées sur le développement de la bibliothèque de documents et de la base de données sur les projets. D'autre part, le Bureau de suivi des Sommets gère le site web officiel de l'Initiative des transports pour le Continent américain grâce auquel les Ministres des transports communiquent entre eux et publient leurs rapports de suivi consacrés à cette question.

BUREAU DE LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE

Le Bureau de la science et la technologie a été créé par l'Instruction N° 97-1 du 29 janvier 1997. Il est l'entité consultative du Secrétariat pour toutes les questions ayant trait à la science et la technologie. Ses attributions et responsabilités sont les suivantes: renforcer la capacité technique et les programmes dotés d'une composante scientifique et/ou technologique; appuyer les États membres dans sa sphère de compétence; apporter sa coopération et son appui aux activités du Secrétariat exécutif au développement intégré; favoriser l'échange et la diffusion des informations spécialisées, et coordonner les Prix interaméricains dans sa discipline.

Le Bureau de la science et la technologie (OCyT), en sa qualité de Secrétariat technique de la Première Réunion continentale des ministres et hauts fonctionnaires de la science et la technologie, a élaboré plusieurs documents traitant des domaines présentant une priorité pour la région en vue des débats des ministres, et de la conception d'un nouveau Plan d'action en matière de science et technologie.

Le Plan de travail de ce Bureau qui a été élaboré pendant le deuxième semestre de 2001 est disponible sur l'Internet. Il décrit les activités et les efforts projetés par ce Bureau, et définit les priorités et les ressources qui lui seront nécessaires.

L'OCyT a présenté devant le Collège interaméricain de défense le document "Science, technologie et innovation dans le contexte du développement et de la croissance des pays". La présentation de ce document a été faite par un groupe d'experts d'autres institutions en vue de la discussion de l'impact de la science et la technologie sur le développement économique.

Projets de coopération technique

Sur la demande de l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD), le Bureau a participé à la révision et à l'évaluation de plus de quarante profils de projets dans le domaine de la science et la technologie, qui ont été présentés par les États membres. À l'issue de ce processus, l'OCyT a élaboré un rapport qui a servi pour l'évaluation et la sélection des profils mentionnés par la Commission interaméricaine de la science et la technologie (COMCYT).

Pendant la réunion de la Commission qui a eu lieu au Panama les 30 et 31 mai, les projets proposés ont été classés rationnellement afin de faciliter la tâche de l'AICD dans l'établissement de la programmation présentée devant la Commission spécialisée non permanente (CENPE) de science et technologie.

MERCOCYT

Pendant la réunion du Comité exécutif du Programme de marché commun des connaissances scientifiques et technologiques (MERCOCYT) qui a eu lieu à Bogota les 26 et 27 juillet, ses membres ont considéré l'incorporation du thème: "Science, technologie et démocratie" à l'ordre du jour de la prochaine Réunion des ministres et hauts fonctionnaires de la science et la technologie. À cette réunion aussi, le Comité exécutif du MERCOCYT a mis en relief l'importance de la science et de la technologie pour le maintien d'un système démocratique dans la région, dans lequel les groupes moins favorisés devraient

avoir accès aux techniques et conditions nécessaires pour qu'ils les utilisent à leur propre avantage social et démocratique.

Système interaméricain de métrologie

L'OCyT a rempli le rôle de Secrétariat exécutif du Système interaméricain de métrologie (SIM) et a coordonné avec les organismes d'exécution les activités d'appui au SIM, comme par exemple, les réunions de son Conseil, des Comités techniques et de son Assemblée générale. Cet appui répond à la nécessité d'améliorer l'infrastructure technologique des pays, indispensable aux processus de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA).

Dans cette perspective, et afin de promouvoir le commerce et d'uniformiser les mesures dans le cadre de la ZLEA, l'OCyT – avec des fonds du FEMCIDI- a appuyé techniquement et financièrement la réalisation d'exercices d'intercomparaison de modèles de mesures en radiation ionisante, de longitude, de pression, de masses, de photométrie et de volume, ainsi que des cours de métrologie de masse et dimensionnelle avec la participation de plusieurs pays de la région.

Il est important de souligner l'aide constante apportées par les institutions nationales de métrologie (INM) du Continent américain, comme la *National Institute of Standards and Technology* (NIST-USA), la *National Research Council* (NRC-Canada), le Centre national de métrologie (CENAM-Mexique), et l'Institut national de métrologie, de normalisation et de qualité industrielle (INMETRO-Brésil), qui ont permis l'utilisation de leurs laboratoires, de leurs équipements et de leurs experts en faveur des pays moins développés de la région.

Avec l'appui de l'OCyT, plusieurs pays membres ont élaboré le projet de métrologie que les États-Unis ont présenté à l'AICD à travers le NIST, et dont les organismes d'exécution sont, outre le NIST, le CENAM, le NRC et le Laboratoire technologique de l'Uruguay.

L'OCyT a coordonné l'élaboration et la diffusion du Magazine SIM, publication semestrielle qui diffuse les contributions des INM de la région, des experts et les activités du SIM, ainsi que des documents sur la longitude. Le document "*Six Specialized Information Systems Supported by the OAS for Latin American and Caribbean Industries based in Biotechnology and Food Technology*", élaboré par l'OCyT et publié dans le Portail MERCOCYT, sera présenté à une réunion internationale organisée par le National Institute of Standards and Technology (NIST) des États-Unis et par l'OCyT, dans le cadre de la prochaine Assemblée générale du Système interaméricain de métrologie (SIM) prévue à Miami (Floride) en décembre, et dans le cadre duquel sera tenu l'Atelier interaméricain d'emballage et d'étiquetage.

Appui aux micro-, petites et moyennes entreprises

Les autorités et les spécialistes du Centre national de science et technologie des aliments, du Costa Rica (CITA), et les spécialistes de l'OCyT dans les domaines des services technologiques, d'appui à la micro-, petite et moyenne entreprise (MIPYME) et des technologies propres ont apporté leur assistance technique et mis en place une proposition multilatérale visant l'application de la science et de la technologie dans le renforcement des MIPYME agro-alimentaires des zones rurales de plusieurs pays de la région. Ce profil a été évalué favorablement par la COMCYT, et a fait partie de la programmation recommandée par la CENPE pertinente.

L'OCyT et le Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) ont exploré au Costa Rica l'établissement d'un programme de forestation durable pour l'Amérique centrale, avec des possibilités d'extension à d'autres régions. Ces deux entités ont évalué les capacités du CATIE, et ont établi des contacts tout en laissant ouverte la possibilité de futures coopérations.

Information et télécommunications

Dans le domaine de l'infrastructure de l'information et des télécommunications, ont été menées des activités de coordination et de suivi en liaison avec le projet du Réseau continental interuniversitaire d'information scientifique et technologique (RedHUCyT) et avec des réseaux spécialisés dans le but de promouvoir une nouvelle génération d'applications et de technologies d'Internet dans la région. Actuellement, est en cours de réaménagement le Portail de science et technologie que l'OCyT entretient sur son serveur et qui regroupe outre le RedHUCyT, des réseaux spécialisés comme le Système multinational d'information spécialisée en biotechnologie et technologie des aliments (SIMBIOSIS), le Système d'information en science et technologie (INFOCYT), le Réseau ibéro-américain d'indicateurs de science et technologie (RICYT) et le Réseau latino-américain de chimie (RELAQ), ainsi que les pages web du SIM, de la Coopération interaméricaine de certification (IAAC), et celles du COMCYT et de la Calidad/PYME.

L'OCyT a participé à la réunion du "Consortium Internet2", qui a eu lieu à Washington, D.C. en mars 2001. Ce Consortium coordonne tous les réseaux mondiaux connectés à travers le système Internet2. Y ont participé 180 universités d'Amérique du Nord, d'Europe, d'Asie et d'Amérique latine. En outre, le Coordonnateur régional du Projet RedHUCyT a été invité comme orateur principal à la "SIGCOMM América Latina", qui a eu lieu au Costa Rica en avril et qui a traité de la communication des données en Amérique latine et aux Caraïbes sous l'égide de la Association of Computing Machinery. Au cours de cette présentation, un hommage spécial a été rendu au Gouvernement costaricien pour son apport au développement de l'Internet au Costa Rica et dans la région.

L'OCyT a participé à la Conférence "INET2001" organisée par la Internet Society qui a eu lieu à Stockholm (Suède) du 5 au 8 juin. Au cours de cette réunion, l'OEA a présenté sa contribution au développement de l'Internet dans la région. Parallèlement, l'OCyT a assisté à la "Réunion annuelle de la Commission de coordination des réseaux de recherche intercontinentaux - CCIR", également à Stockholm, où a été présenté le "Regional Updates", au sujet de l'état actuel des télécommunications et de l'Internet dans la région. L'OCyT a participé à la réunion de l'Atelier de la American Path, organisé par la Florida International University pour identifier des domaines de collaboration scientifique entre les pays connectés à la American Path et à Internet2.

INFOCYT et RICyT

L'OCyT a appuyé des projets INFOCYT et RICYT, coordonnés par le Conseil national de science et technologie (CONICYT) du Chili, et de l'Université de Quilmes d'Argentine, respectivement. Les projets ont permis l'accès à l'information scientifique et technologique et aux statistiques sur la science et la technologie dans la région. Le CONICYT a mis au point un logiciel propre installé à El Salvador et au Guatemala, et mis à la disposition des pays sur leur demande.

Programme ibéro-américain de science et technologie pour le développement (CYTED)

L'OCyT, invité par le Programme ibéro-américain de science et technologie pour le développement (CYTED), a fait un exposé sur la "Coopération interaméricaine en science et technologie – Mécanismes et expérience de la coopération multilatérale", dans le cadre de la IX^e Conférence scientifique du Programme CYTED. Cette réunion a eu lieu au Mexique en octobre, et a adopté une Déclaration finale qui a été présentée, par son Secrétariat pro tempore, au XI^e Sommet ibéro-américain des chefs d'État et de gouvernement qui a eu lieu à Lima.

L'OCyT a encouragé une étroite collaboration entre l'OEA et le Programme CYTED, grâce à laquelle elle participera à un programme conjoint de Journées ibéro-américaines cofinancé par la CYTED et l'AICD en vue de la formation de cadres de la région. Le programme inclut: a) l'évaluation, l'utilisation et la faisabilité de l'usage de l'énergie éolienne; b) les matériels et c) les approches intégrées de la problématique de l'eau.

Coopération interinstitutionnelle

Au cours du deuxième semestre de 2001, se sont déroulées des négociations entre l'OCyT, l'Unité du tourisme et l'Unité du développement durable et de l'environnement, de l'OEA avec la *National Aeronautics and Space Administration* (NASA) des États-Unis, en vue de la signature d'un accord de coopération entre la NASA et l'AICD orienté vers la formation de scientifiques de la région à l'utilisation des techniques avancées de perception à distance. De même, l'OCyT a participé à la signature d'un Mémoire d'accord entre le Secrétariat général de l'OEA et l'Université technologique de Pereira, qui inclut l'appui que l'OCyT et l'Unité du développement durable et de l'environnement apporteront à la région dans des activités prioritaires et dans laquelle ils ont d'une vaste expérience.

UNITÉ SUR LE COMMERCE

L'Unité sur le commerce a été créée en vertu de l'Instruction N° 95-4 du 3 avril 1995. Elle a pour objectif d'appuyer les États membres en matière de commerce, y compris dans la réalisation des tâches confiées à l'OEA par le Sommet des Amériques dans le domaine de l'établissement d'une Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). Ses attributions sont les suivantes: apporter un appui technique à la Commission spéciale du commerce (CEC); étudier les divers aspects des relations commerciales continentales; assurer une coordination effective avec les organisations régionales et sous-régionales d'intégration, et renforcer les systèmes d'information sur le commerce.

Au cours de sa trente et unième Session ordinaire qui a eu lieu à San José de Costa Rica, l'Assemblée générale a réaffirmé, dans sa résolution sur "Le commerce et l'intégration dans les Amériques" (AG/RES. 1813/XXXI-O/01), l'engagement de l'OEA d'appuyer le processus de libre-échange et d'intégration économique dans le Continent américain. À cet égard, l'Assemblée a chargé "le Secrétariat général de continuer à fournir un appui analytique et une assistance technique, par l'intermédiaire de l'Unité sur le commerce, et de continuer à mener des études connexes dans le cadre de la Commission tripartite ou en réponse à la demande des entités créées en vertu des Déclarations ministérielles de San José, de Toronto et de Buenos Aires dans le cadre du processus de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA)" et "de continuer à fournir une assistance technique pour tout ce qui concerne la ZLEA, aux États membres, sur leur demande, particulièrement aux petites économies, conformément aux décisions arrêtées par les ministres du commerce dans la Déclaration ministérielle de San José et réitérées lors des réunions ministérielles de Toronto et de Buenos Aires et aux mandats énoncés dans le Plan d'action du Troisième Sommet des Amériques."

Zone de libre -échange des Amériques (ZLEA)

L'Unité sur le commerce a prêté son assistance aux États membres dans le contexte des trois instances du processus de la ZLEA: Les réunions des groupes de négociations de la ZLEA; la Sixième réunion des ministres du commerce qui a eu lieu à Buenos Aires le 7 avril 2001, et les réunions des vice-ministres du commerce tenues en Argentine en avril 2001 et à Managua en septembre 2001.

Ces activités ont été coordonnées avec les institutions qui composent le Comité tripartite (CT), telles que la Banque interaméricaine de développement (BID) et la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC). Au cours de la période préparatoire à la Réunion des ministres de Buenos Aires et au Sommet des Amériques de Québec, il a appartenu à l'OEA de coordonner le CT à partir de janvier 2001 dans le respect du système de roulement de six mois.

Donnant suite aux mesures approuvées par les ministres à la Réunion de Buenos Aires, les groupes de négociations se sont focalisés sur l'élaboration d'une deuxième version du Projet d'accord sur la ZLEA, dont l'objectif est de résoudre les divergences qui se sont manifestées, et de parvenir à un consensus pour l'élimination des crochets dans les projets de rédaction. De même, les ministres ont décidé que les négociations sur l'accès aux marchés devaient s'ouvrir au plus tard le 15 mai 2002. Les travaux d'appui de l'Unité sur le commerce aux groupes de négociation se sont articulés autour de ce mandat, et ont inclus des compilations, des études, des analyses, et des travaux d'assistance technique demandés par ces groupes.

Dans la Déclaration de Buenos Aires, les ministres ont également adressé plusieurs demandes concrètes au Comité tripartite, savoir: 1) diffusion, au moyen de la page web officielle, de toutes les informations sur le processus de la ZLEA, y compris la publication du deuxième rapport du Comité des représentants gouvernementaux sur la participation de la société civile; 2) recherche de sources de financement pour donner suite à la liste des options approuvées par le Comité de négociations commerciales (CNC) à Managua, et encouragement du processus de communication croissante et soutenue avec la société civile; 3) poursuite de la mise au point de la base de données qui indique les besoins et les sources de fourniture d'assistance technique aux petites économies, ainsi que les efforts additionnels visant à renforcer le système; 4) appui au CNC, par le Comité tripartite et le Groupe consultatif sur les économies plus petites, dans la formulation des directives et la définition des orientations relatives à la modalité d'application du traitement des différences de stades de développement et de tailles des économies; 5) instructions passées au Comité tripartite pour que, en coordination avec le Groupe de négociation sur l'accès aux marchés, et le Groupe de négociation sur l'agriculture, il prenne les mesures voulues pour que la base de données continentale soit pleinement opérationnelle.

Le CNC s'est réuni au Nicaragua, et a approuvé les directives sur les modalités de l'application du traitement des différences des stades de développement et de tailles des économies, qui doivent être prises en compte par les Groupes de négociation et d'autres entités de la ZLEA. Au titre des mesures d'appui, le CNC est convenu que le Groupe consultatif sur les économies plus petites devait formuler une proposition relative au Programme de coopération continentale. Le Comité tripartite mettra en oeuvre ces mandats, et les ministres du commerce émettront de nouvelles directives au cours de leur prochaine réunion prévue en Équateur. De même, conformément au mandat émané de la réunion des ministres à Buenos Aires, ainsi qu'aux instructions du CNC de Managua, la base de données de l'assistance technique liée au commerce a été publiée dans le site web officielle de la ZLEA en décembre 2001, et l'OEA sera chargée d'actualiser les informations qui y figurent.

Au cours de la période couverte par le présent rapport, l'Unité a appuyé sept des dix groupes de négociation: investissement; services; droits de la propriété intellectuelle; subventions; antidumping et droits compensatoires; politique de la concurrence; et règlement des différends. En outre, l'Unité sur le commerce a appuyé le Groupe sur l'accès aux marchés dans le domaine des normes et des barrières techniques au commerce, et a fourni son assistance au Comité technique sur les questions institutionnelles, au Groupe consultatif sur les économies plus petites, au Comité mixte d'experts sur les secteurs public et privé en matière de commerce électronique, ainsi qu'au Groupe d'experts sur les mesures de facilitation des affaires dans le domaine des questions douanières.

Système d'information sur le commerce extérieur (SICE)

Le Système d'information sur le commerce extérieur (SICE) a pour objectif de fournir dans les quatre langues officielles de l'OEA des informations actualisées sur le commerce dans le Continent américain. Depuis que le SICE a été transformé en une page web sur l'Internet (www.sice.oas.org) le nombre d'utilisateurs a augmenté de façon régulière pour atteindre près de 463 272 en 2001. Cette page web offre des documents relatifs au processus de la ZLEA, aux accords commerciaux et aux traités bilatéraux d'investissement intervenus entre les pays membres de l'OEA sur la propriété intellectuelle, l'arbitrage commercial, et les institutions commerciales. Elle offre également des informations générales sur les pays, les entreprises et les chambres de commerce, ainsi que des données quantitatives afférentes aux flux commerciaux, aux tarifs et aux prix. Le contenu intégral du site est actuellement disponible pour la vente sous forme de CD-ROM.

Avec l'appui du SICE, a été créé en avril 1999 le Service de distribution des documents (DDS) de la ZLEA lequel permet que les documents actuels et les documents déjà archivés produits dans la Zone de libre-échange, soient inventoriés et diffusés. Il s'agit d'un service conjoint du Secrétariat à la gestion de la ZLEA, et il est prévu que les activités relatives à sa sécurité seront intensifiées en 2002 à mesure que les négociations passent à l'étape suivante. Dans le cadre des mandats reçus de la réunion des ministres qui a eu lieu à Toronto en novembre 1999, l'Unité sur le commerce-SICE a tenu un calendrier actualisé des délais impartis par les groupes de négociations pour la réception des apports des délégations.

Coopération interorganisations

L'Unité sur le commerce a oeuvré avec la BID et la CEPALC pour apporter un appui aux différentes instances de la ZLEA et à la mise en œuvre de projets spécifiques entrepris en collaboration avec des institutions internationales, comme l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED), la Banque mondiale, l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI), le Secrétariat permanent du Traité d'intégration économique centraméricaine (SIECA), la Communauté andine et le Mécanisme de négociations régionales de la CARICOM et du MERCOSUR.

Coopération technique

Dans le respect des mandats reçus, l'Unité sur le commerce a mis l'accent sur l'assistance technique fournie aux pays de la région, en particulier aux économies plus petites. Cette assistance facilite la participation active des pays aux négociations commerciales en cours, et renforcent leur capacité de mettre en œuvre les résultats.

La composante centrale de l'assistance technique est le programme "Commerce et intégration dans les Amériques: Programme de formation avancée, organisé à l'intention des fonctionnaires", financé par le CIDI. Dans le cadre de ce programme ont été organisés des séminaires et ateliers à l'échelle multilatérale et sous-régionale, savoir:

- Pour la quatrième année consécutive, a été dispensé en juin et juillet 2001, sous le patronage de la Trinité-et-Tobago à l'intention des fonctionnaires, le Cours de formation aux négociations commerciales régionales et multilatérales. Ce cours qui a mis un accent sur les économies plus petites a été organisé par la Georgetown University et l'OMC. Il a bénéficié de la participation de 59 personnes venues de 32 pays du Continent, du Mécanisme régional de négociation (RNM) de la Caraïbe et de 50 conférenciers des États membres, des organisations internationales, des centres de recherche et des organisations non gouvernementales.
- En avril et en octobre 2001, ont eu lieu des réunions visant à mettre en marche le Réseau de recherche sur l'intégration continentale qui lui-même ouvrira aux chercheurs l'accès à des informations actualisées sur les questions commerciales.
- La Jamaïque a patronné et accueilli un séminaire de formation organisé à l'intention des ambassades et missions permanentes sur les thèmes la ZLEA et l'OMC.
- En septembre et octobre 2001, l'Unité a organisé deux séminaires dans le domaine des services à l'intention de fonctionnaires. Le premier de ces séminaires a eu lieu en septembre à Bridgetown (Barbade) sur la demande de la CARICOM et du RNM; le second qui a eu lieu en octobre à Lima, a été organisé avec le Secrétariat de la

Communauté andine, et a bénéficié de la participation des pays andins, du MERCOSUR et du Chili. Les ateliers ont couvert cinq thèmes dans le contexte de la négociation des accords commerciaux: mécanismes favorisant une plus grande libéralisation des services; transparence; traitement de la nation la plus favorisée; relation entre les services et les disciplines de l'investissement, et questions se rapportant à la réglementation des services.

- En octobre 2001 a eu lieu à Bogota l'atelier régional sur la Communauté andine et sur les Accords relatifs à l'investissement dans les Amériques. Cet atelier qui a bénéficié de la participation de 32 délégués de cinq pays andins et du Secrétariat de la Communauté andine avait pour objectif d'offrir à des fonctionnaires responsables des questions d'investissement la chance de discuter des développements récents dans ce domaine et d'approfondir leur connaissance de la question.

Les fonctionnaires de l'Unité sur le commerce ont apporté leur collaboration aux États membres qui devaient répondre à des demandes d'assistance dans le cadre de projets spécifiques intéressant le commerce et l'intégration. Ils ont participé à des séminaires, des ateliers de travail et des conférences auxquels ils ont été invités en qualité d'experts.

Publications

En avril 2001 a été publié l'ouvrage "Vers le libre-échange dans les Amériques", qui a été élaboré conjointement avec la Brookings Institution Press, sous la direction de José M. Salazar et de Maryse Robert. Il s'agit du troisième tome produit par l'Unité sur le commerce dans lequel sont décrits et analysés les tendances, les développements et les perspectives d'intégration ainsi que les accords commerciaux intervenus entre les pays du Continent américain. Cet ouvrage est utilisé comme manuel d'enseignement dans le Cours de formation organisé à l'intention des fonctionnaires.

Dans la collection Études de l'Unité sur le commerce les ouvrages suivants ont été publiés: *Multilateral and Regional Investment Rules: What Comes Next?* Maryse Robert. Mars 2001. OEA/Ser.D/XXII, SG/TU/TUS-8; *Multilateral and Regional Services Liberalization by Latin America and the Caribbean*. Sherry M. Stephenson. Mars 2001. OEA/Ser.D/XXII, SG/TU/TUS-9; *Antidumping in the Americas*. José Tavares de Araujo Jr., Carla Macario, et Karsten Steinfatt Mars 2001. OEA/SER.D/XXII, SG/TU/TUS-10; *Deepening Disciplines for Trade in Services*. Sherry M. Stephenson. Mars 2001. OEA/SER. D/XXII, SG/TU/TUS-11; *Business Facilitation: Concrete Progress in the FTAA Process*. Jane They. Mars 2001. OEA/SER.D/XXII, SG/TU/TUS-12; *Trade and Competition in B2B Markets*. José Tavares de Araujo Jr. Mai 2001. OEA/ SER.D/XXII, SG/TU/TUS-13.

Commission spéciale du commerce (CEC) et son Groupe consultatif

La CEC et son Groupe consultatif ne se sont pas réunis en 2001. En conséquence, l'Unité sur le commerce n'a pas eu à fournir son appui à ces entités. L'Assemblée générale a décidé, lors de sa trentième Session ordinaire tenue à Windsor "de faire sienne la recommandation du Président de la Commission spéciale sur le commerce (CEC), sur la base des consultations qu'il a menées avec les États membres de la CEC, de maintenir le statu quo, c'est-à-dire de maintenir l'existence de la CEC, sans convoquer ladite Commission".

UNITÉ DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET DE L'ÉDUCATION

L'Unité du développement social et de l'éducation a été créée en vertu de l'Instruction N° 96-5 de juin 1996. Sa mission est d'apporter un appui technique et opérationnel aux États membres ainsi qu'aux organes délibérants de l'OEA dans les domaines du renforcement des systèmes éducatifs, de la promotion de la création d'emplois, de la formation des travailleurs, de la définition de politiques et de stratégies d'action orientées vers la lutte contre la pauvreté et la discrimination. Pour la réalisation de cet objectif, l'Unité mène et coordonne des études et des recherches; organise des échanges d'informations et la mise en commun des expériences; promeut des actions de formation des ressources humaines; appuie les initiatives visant à promouvoir l'action coopérative entre les pays, entre les organisations internationales de coopération et de développement et entre les institutions gouvernementales et non gouvernementales en matière de définition de politiques d'éducation, d'emploi et de développement social. Comme l'a prescrit l'Assemblée générale, à partir du 1^{er} janvier 2001, le programme de la culture fait partie de l'Unité du développement social et de l'éducation.

Les priorités de l'Unité se sont focalisées sur le suivi des mandats du Sommet des Amériques, de l'Assemblée générale de l'OEA et du CIDI. En conséquence, elle a œuvré en coordination avec les institutions nationales, les organisations internationales de coopération et de développement ainsi qu'avec les institutions de la société civile.

Développement social et victoire sur la pauvreté

Réseau social d'Amérique latine et des Caraïbes

L'Unité a rempli le rôle de Secrétariat technique du Réseau social d'Amérique latine et des Caraïbes qui s'est réuni à l'occasion de sa VIII^e Conférence annuelle du Réseau social, du 23 au 26 octobre à Santo Domingo. Cette réunion a été organisée par le Réseau social PROCOMUNIDAD, de la République dominicaine, et l'OEA. À la réunion, ont assisté l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD), la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), et la Banque mondiale. Cette réunion a adopté la Déclaration de Santo Domingo et le Plan de travail 2002 du Réseau.

Aux termes d'un accord conclu avec la BID, l'OEA a rempli le rôle d'organisme d'exécution du Programme intrarégional de stages entre les institutions membres du Réseau social. Dans le cadre de ce Programme 39 stages ont été organisés, le Bulletin du Programme "Infopasantías" a été élaboré et diffusé; et l'évaluation de la coopération horizontale du Réseau social a été achevée. Ces résultats sont présentés dans le "Réseau social de l'Amérique latine et des Caraïbes: enseignements et perspectives de coopération entre les Fonds d'investissement social" publié en novembre 2001.

En collaboration avec le Réseau social et la CEPALC, l'OEA a coordonné le II^e Atelier "Évaluation, suivi et élaboration de projets sociaux", à Santiago du Chili du 9 au 13 juillet. Elle a également préparé la Première Réunion du Comité coordonnateur du Réseau social prévue en Colombie en janvier 2002, ainsi que le séminaire "Éthique et politiques sociales" organisé avec l'INDES de la BID, qui aura lieu en avril 2002.

Coopération interinstitutions

Invitée par la CEPALC, l'OEA a participé à la "Troisième Réunion interinstitutions appelée à donner suite à l'accord sur l'enfance et la jeunesse du X^e Sommet ibéro-américain ", qui a eu lieu à Santiago du Chili le 22 mars, et a examiné le premier projet de document "Construire l'égalité depuis l'enfance et l'adolescence en Amérique ibérique". De même, l'OEA a élaboré le document "Mondialisation et Convention sur les droits de l'enfant", publié dans la collection "Politiques sociales" de la CEPALC (N^o. 48, mai 2001.)

L'OEA a participé à la Réunion du Comité interinstitutions pour le suivi du Sommet mondial pour l'enfance convoquée par l'UNICEF. Cette réunion a eu lieu le 27 mars 2001 et a été chargée des préparatifs de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU consacrée à l'enfance. Invitée par l'OPS, l'OEA a fait un exposé sur "L'approche des droits et politiques concernant l'enfant" à la "Réunion d'experts dans les domaines de la santé et du développement intégral de l'enfance: une proposition de plan régional pour les Amériques", qui a eu lieu le 6 septembre 2001.

Coopération universitaire

Pour la deuxième année consécutive, l'OEA a fait un exposé à la II^e Conférence internationale sur les droits des enfants à l'éducation, organisée par l'Université de Victoria (Canada) du 18 au 22 août 2001.

Coopération avec d'autres Unités de l'OEA

Sur la demande de l'Unité de l'OEA pour la promotion de la démocratie, l'Unité du développement social et de l'éducation (USDE) a participé à un Forum interparlementaire des Amériques du 7 au 9 mars 2001. Au cours de cette réunion, elle a rempli un rôle de conseil auprès du Groupe de travail chargé du thème "Réalisation du potentiel humain".

Éducation

En exécution du mandat émané des Deuxième et Troisième Sommets des Amériques, et en sa qualité de Secrétariat technique de la II^e Réunion des ministres de l'éducation du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI), l'UDSE a participé à l'identification des défis éducatifs et des pratiques optimales pour la coopération horizontale, savoir:

- La UDSE, en coordination avec l'AICD a convoqué de mai à août 2001 cinq réunions sous-régionales dont l'objectif était d'analyser et de proposer des mécanismes qui garantissent la mise en œuvre des initiatives figurant dans le Plan d'action du Troisième Sommet des Amériques. Des experts en éducation et en coopération internationale des pays membres ont élaboré des programmes éducatifs qui devaient être exécutés sous l'égide de la coopération horizontale et constituer un "portefeuille permanent de programmes consolidés". Le Portail sur l'éducation des Amériques www.educoea.org a été présenté à ces réunions qui ont analysé les besoins en matière de formation des ressources humaines dans le domaine de l'éducation qui pourraient bénéficier de l'utilisation du Portail.
- Création de la Commission interinstitutions en matière d'éducation pour l'atteinte des objectifs du Troisième Sommet des Amériques dans le domaine de l'éducation. Cette

Commission s'est réunie les 6 et 7 août 2001. À cette réunion ont assisté les représentants de l'Organisation des États ibéro-américains pour l'éducation, la science et la culture (OEI), de la BID, de la Banque mondiale, de l'UNICEF, de la SECAB et du Fonds sur la population des Nations Unies. Chaque institution a spécifié les contributions qu'elle a apportées à chacun des thèmes du Plan d'action du Troisième Sommet des Amériques, et la réunion a conçu une matrice visant à indiquer aux ministres de l'éducation les domaines d'appui par organisme. Au cours de cette réunion aussi, la mise en place d'une stratégie de portée régionale pour appuyer les engagements de Dakar et ceux du Troisième Sommet des Amériques a été proposée.

- L'UDSE a participé à la réunion préparatoire à la II^e Réunion des ministres de l'éducation des Amériques, convoquée par le Secrétariat à l'éducation publique du Mexique en sa qualité de coordonnateur du thème éducation, et du suivi des accords du Deuxième Sommet. L'UDSE a été entérinée en qualité de Secrétariat technique du G-11. et a été chargée du suivi des accords du Troisième Sommet des Amériques dans le domaine de l'éducation
- L'UDSE a participé en septembre à la Réunion des ministres de l'éducation de l'Amérique centrale. L'objet de ces assises était d'évaluer les progrès de la sous-région en ce qui concerne les engagements du Deuxième Sommet, et d'analyser les accords du Troisième Sommet des Amériques.
- L'UDSE a participé à la Réunion des ministres de l'éducation du MERCOSUR qui a eu lieu à Montevideo le 23 septembre 2001, et avait pour objet d'analyser les décisions avant la II^e Réunion des ministres de l'éducation organisée dans le cadre du CIDI.
- L'UDSE a appuyé la tenue de la II^e Réunion des ministres de l'éducation organisée dans le cadre du CIDI qui s'est tenue à Punta del Este les 24 et 25 septembre. À cette réunion l'UDSE a été entérinée en qualité de Secrétariat technique chargé de promouvoir les mécanismes de coopération horizontale, de faciliter la mise en commun des expériences et de maintenir la communication entre les pays membres.

Les ministres de l'éducation et les chefs de délégation ont approuvé les priorités éducatives définies dans le Plan d'action du Troisième Sommet des Amériques dans 5 domaines techniques: 1) l'égalité et la qualité; 2) la gestion, la décentralisation, la participation sociale et le recyclage des enseignants; 3) les jeunes, l'éducation secondaire et la certification des compétences professionnelles; 4) l'enseignement supérieur, la science et la technologie, la mobilité universitaire; et 5) les nouvelles technologies au service de l'éducation. De même, les ministres ont approuvé la Déclaration de Punta del Este et la Déclaration contre la violence en réponse aux attaques terroristes du 11 septembre, et ont adopté des résolutions sur les projets d'éducation et les mécanismes de suivi qui ont été proposés. Une résolution a mentionné la possibilité de la création de la Commission interaméricaine de l'éducation, tâche qui a été confiée au Mexique en sa qualité de coordonnateur du G-11 et de chargé du suivi des décisions du Deuxième Sommet des Amériques.

Parallèlement, l'UDSE a œuvré dans le cadre de tâches techniques qui sont décrites dans les paragraphes qui suivent:

Portefeuille permanent de programmes consolidés

L'identification des programmes d'éducation qui pourraient être offerts sous l'égide de la coopération horizontale, et l'organisation d'un portefeuille permanent qui contient 19 programmes. Sur la

base de ce portefeuille, a été organisée une consultation continentale pour la mise en place d'une matrice d'offre et de demande de programmes éducatifs afin d'enclencher la coopération horizontale.

Diagnostic continental sur l'éducation et le développement social

Identification des problèmes clés en vue de faciliter la réflexion sur l'importance d'une politique sociale durable dans le Continent américain accompagnée d'un investissement croissant. L'étude part de l'analyse des indicateurs de développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), des études sur la pauvreté de la CEPALC et de la Banque mondiale, et des indicateurs d'emploi et de chômage de l'Organisation internationale du travail (OIT), des indicateurs éducatifs mis au point par le Chili, l'UNESCO et l'OREALC (PRIE) et du Système d'indicateurs comparables sur les Marchés du travail (SISMEL).

Appui aux initiatives des pays intéressant l'éducation et le développement de la petite enfance

L'Unité a apporté son appui technique au Ministère de l'éducation de El Salvador dans la conduite de recherches dans ce domaine.

Coopération avec d'autres institutions et organismes internationaux

- *Programme de coopération OEA/UNESCO*: appui aux États membres dans le cadre des décisions du Programme "Éducation pour tous" de Dakar et du Sommet des Amériques.
- *Programme de coopération OEA/OEI*: signature d'un accord de coopération avec l'OEI en février 2001 sur la qualité de l'éducation, l'équité, le développement de l'enfant, ainsi que le développement des agents de l'éducation.
- *Programme de coopération OEA/Banque mondiale/UNICEF concernant l'éducation et le développement de l'enfant*: création d'une page web consacrée à l'éducation et au développement de l'enfant.
- *Programme de coopération OEA/OPS*: appui aux pays en vue de parvenir à une éducation de qualité, avec un accent sur les populations vulnérables.
- *Programme de coopération OEA/Fondation Bernard van Leer/Gouvernement d'Israël*: Conseil spécialisé en éducation de l'enfant.
- *Programme de coopération OEA/Université du Maryland*: des fonds ont été trouvés pour financer la phase 2002 du projet "Strengthening Democracy in the Americas: Values, Citizenship and the Role of Education".
- *Programme de coopération OEA/Harvard University-Rockefeller Center*: Accord avec le Rockefeller Center pour les études latino-américaines de l'Université Harvard, permettant aux étudiants des écoles normales supérieures du Gouvernement de participer à l'identification et à la systématisation de pratiques optimales dans les domaines thématiques de l'UDSE.
- *Programme de coopération OEA/Harvard Graduate School of Education*: offre d'un séminaire sur l'équité, et la qualité de l'éducation, dans le cadre des engagements du Troisième Sommet des Amériques.

Emploi et formation des travailleurs

Le programme emploi et formation des travailleurs a appuyé les efforts des Conférences des ministres du travail qui ont eu lieu dans le cadre du CIDI. Ces conférences se sont focalisées sur les

volets du travail du processus du Sommet des Amériques, et sur les défis auxquels la modernisation des ministères du travail doit faire face. Pour réaliser cet objectif, les activités suivantes ont été menées:

Réunion du Groupe de travail sur la modernisation des ministères du travail

Créé à la XI^e Conférence de Viña del Mar, ce Groupe s'est réuni du 4 au 6 avril 2001. Sa troisième réunion, a analysé les expériences en matière d'inspection du travail et de justice dans le travail au Brésil et en Argentine. Elle a réexaminé la mise en œuvre des projets de coopération horizontale entre les pays participant à ce Groupe, et a discuté le projet d'ordre du jour de la XII^e Conférence qui a eu lieu au Canada en octobre 2001.

Réunion du Groupe de travail sur le volet social de la mondialisation et les processus d'intégration

Ce Groupe s'est réuni pour la troisième fois à Santa Cruz de la Sierra du 25 au 27 avril 2001. Douze pays ont participé à cette réunion et ont pu discuter les aspects du travail des processus d'intégration de l'Union européenne, du MERCOSUR, et de l'Accord de libre-échange des Amériques (ALENA). Dans le cadre de l'Union européenne l'harmonisation des législations et la création d'un droit du travail communautaire, a été analysée. En ce qui concerne le MERCOSUR, la mise en place de mécanismes a été envisagée visant la protection des travailleurs, et dans le cas de l'ALENA, le Groupe a étudié l'harmonisation des normes du travail des pays signataires.

Réunion technique préparatoire à la XII^e Conférence interaméricaine des ministres du travail

Cette réunion a eu lieu les 12 et 13 juillet à Miami. Y ont assisté des représentants de 30 pays, du patronat et des syndicats, des organisations internationales et d'un pays Observateur. La réunion a été organisée par le Canada, avec l'appui de l'UDSE en sa qualité de Secrétariat technique de la Conférence. Au cours de cette réunion les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action de Viña del Mar ont été exposés et le projet de Déclaration et le Plan d'action d'Ottawa ont été adoptés.

XII^e Conférence interaméricaine des ministres du travail

Cette réunion a eu lieu à Ottawa du 17 au 19 octobre 2001. Y ont participé des délégués de 33 États membres parmi lesquels 26 ministres du travail. La réunion a bénéficié de la présence de représentants du patronat et de syndicats, d'organisations internationales, de pays observateurs et d'invités spéciaux. L'OEA a participé aux préparatifs et à l'organisation de la réunion en collaboration avec le Gouvernement canadien et l'appui du Chili et du Brésil: le Chili, en sa qualité de président pro tempore de la XI^e Réunion des ministres du travail, et le Brésil en sa qualité de président de la XIII^e Conférence qui aura lieu en 2003.

Les ministres se sont accordés à reconnaître que la mondialisation doit réaliser le développement social et économique pour arriver à des meilleurs niveaux de vie pour tous les habitants de la région, sans exclusion ni discrimination. Ils ont rendu hommage à la contribution de leurs ministres à la création d'emplois et l'établissement de mécanismes de protection sociale. Ils ont souligné l'importance du dialogue social pour le développement du travail du Continent américain, et ont reconnu la nécessité de moderniser l'appareil juridique dans le domaine des législations et des normes du travail. Ils ont affirmé qu'il était nécessaire de combattre le chômage, d'appuyer l'éducation, l'apprentissage et la formation professionnelle, de créer des mécanismes visant à combattre la discrimination à l'encontre de la femme dans le travail, et d'appuyer l'abolition du travail de l'enfant dans le Continent américain. La XII^e

Conférence a adopté la Déclaration et le Plan d'action d'Ottawa, ainsi que qu'une Déclaration sur les attaques terroristes du 11 septembre, et une déclaration d'appui au processus de paix en Colombie. La Conférence continuera à œuvrer à travers le Groupe sur la dimension du travail du processus des Sommets des Amériques, et du Groupe sur le renforcement des capacités des ministères du travail.

L'UDSE a mené d'autres activités de caractère technique:

- *Coopération interinstitutions OEA/OIT*: participation à la réunion technique d'évaluation du Projet USA-OIT d'appui à la Conférence interaméricaine des ministres du travail qui a eu lieu à Lima du 3 au 5 décembre, en vue d'une plus large coordination entre les organismes qui appuient les engagements découlant de la XII^e Conférence des ministres du travail.
- *Coopération technique horizontale*
 - Signature d'un Accord opérationnel entre le Secrétariat du travail et de la prévision sociale du Mexique et le Conseil des ministres du travail de l'Amérique centrale, du Belize, du Panama et de la République dominicaine, en vue d'appuyer la coopération horizontale entre ces neuf pays en matière de normalisation et de certification des compétences dans le domaine du travail.
 - Appui à la systématisation et à l'évaluation du Système d'indicateurs comparables sur les Marchés du travail, coordonné par le Pérou ainsi qu'au processus de son transfert à la présidence *pro tempore* exercé par l'Uruguay en tant que mécanisme de suivi continental des marchés du travail dans la région.
 - En 2001, le *Young Americas Business Trust* (YABT) a créé des associations avec des organisations privées et gouvernementales en faveur des jeunes entrepreneurs. Il a aussi collaboré avec le Projet de la Caraïbe organisé par l'Université Georgetown, au Sous-secrétariat à l'égalité des chances de Buenos Aires, la Mission d'Observation permanente d'Israël, la Conférence des Premières Dames des Amériques, les volontaires internationaux de la Floride, les Volontaires des Amériques, le Forum des dirigeants entrepreneurs du Prince de Galles et la Southeastern Louisiana University. Avec l'Argentine, le YABT a monté un programme de télévision patronné par les jeunes dirigeants qui a été émis pendant six mois par la télévision câblée à travers toute l'Amérique latine.

Culture

Participation aux réunions des ministres de la culture dans le cadre d'autres organisations internationales

- *Forum des ministres et hauts fonctionnaires chargés des politiques culturelles d'Amérique latine et des Caraïbes*, patronnée par l'UNESCO/OREALC, en collaboration avec le Gouvernement de la République dominicaine. Cette réunion a adopté la Déclaration de Santo Domingo qui reconnaît l'importance de la diversité culturelle de l'Amérique particulièrement son patrimoine tangible et son patrimoine intangible.
- *V^e Conférence des ministres ibéro-américains de la culture*, préparatoire au Sommet ibéro-américain des présidents prévu à Lima, organisée par le Gouvernement péruvien, le Secrétariat exécutif des Sommets ibéro-américains et l'OEI. La Conférence a assuré le suivi de ses mandats, planifié ses nouvelles activités et approuvé ses projets.

- *Réunion annuelle de l'Organisation "CARIMOS" (Organisation du Bassin des Caraïbes pour les monuments et les sites): invitée par cette organisation, l'unité a fait un exposé sur la tâche réalisée par l'OEA dans le domaine du patrimoine immobilier.*

Appui technique aux États membres

- Rôle de conseil auprès des États membres de la Commission des questions juridiques et politiques du Conseil permanent dans le domaine du trafic des biens culturels.
- Rôle de conseil auprès des États membres pour la convocation de la Première Réunion des ministres de la culture organisée dans le cadre du CIDI. Participation aux travaux préparatoires effectués par la CEPCIDI, sous forme d'élaboration des différents documents de base et de référence qui doivent être présentés à cette réunion. Aide au Gouvernement canadien dans l'élaboration et la tabulation d'un questionnaire sur l'ordre du jour et le plan de travail de la réunion des ministres ainsi que sur la méthode à suivre dans le processus de préparation de la réunion.

Publications

Dans le cadre de ses activités de promotion et d'enrichissement des échanges et des collections culturelles des Amériques, l'Unité et l'Institut culturel mexicain ont élaboré l'ouvrage "Homenaje a Octavio Paz". Elle a également publié l'étude culturelle "Les industries culturelles dans les économies de l'Amérique latine: situation actuelle et perspectives à l'heure de la mondialisation", en espagnol et en anglais.

Relations avec d'autres organisations

- Signature d'un Accord de coopération avec l'Institut italo-latino-américain pour la promotion de la collaboration pour la mise en œuvre de projets et la mobilisation de sources de financement par cette organisation.
- Élaboration d'un accord de coopération avec l'Organisation Youth Orchestras of the Americas du Conservatoire de la Nouvelle Angleterre (États-Unis).
- Signature d'un Accord de coopération avec l'Organisation CARIMOS sur les monuments et sites du Bassin des Caraïbes, et l'Orchestre de chambre de Rio de Janeiro.
- Collaboration avec le Musée des Amériques pour l'établissement de liens entre les musées de la région, et recommandation visant à resserrer les liens avec l'Institut latino-américain d'éthnomusicologie et de folklore.
- Planification avec la Southeastern University de la Louisiane d'un séminaire organisé à l'intention des artisans du Panama en janvier 2002, avec un accent sur la formation de la main-d'œuvre spécialisée et l'enseignement des techniques de marché.
- Organisation d'une réunion avec les dirigeants de la Confédération des artisans unis de la sous-région andine, le Conseil andin et latino-américain des artisanats et arts populaires.

UNITÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENVIRONNEMENT

L'Unité du développement durable et de l'environnement a été créée en vertu de l'Instruction N° 96-6 du 28 juin 1996. Elle est l'entité principale du Secrétariat général chargée des questions directement liées au développement durable et à l'environnement. Elle a pour finalité d'appuyer les activités de l'Organisation, de ses organes et de ses entités dans la définition de politiques de développement durable et d'environnement dans la région. Elle élabore, évalue et met en œuvre les projets de coopération technique dans ses sphères de compétence, remplit un rôle de conseil et apporte un appui technique pour tout ce qui concerne le développement durable, notamment les programmes orientés vers le développement de la législation environnementale, le transfert de technologies propres et l'éducation en matière d'environnement.

L'Unité du développement durable et de l'environnement (UDSMA) a œuvré dans le cadre du processus des Sommets continentaux et dans le suivi du Plan d'action de Santa Cruz adopté par le Sommet des Amériques sur le développement durable (Santa Cruz de la Sierra, décembre 1996). Ses activités en 2001 se sont déroulées conformément aux résolutions de l'Assemblée générale de l'Organisation et des mandats du Programme interaméricain de développement durable approuvé par la vingt-septième Session ordinaire de l'Assemblée générale qui a eu lieu à Lima en juin 1997.

L'UDSMA est actuellement chargée de l'exécution d'une enveloppe de projets représentant une valeur de EU\$49 millions qui sont financés à 90% avec des fonds provenant de sources extérieures à l'OEA. (La page web de l'Unité continue d'être actualisée, et de recevoir les ajouts des principales activités en cours ainsi que leurs liens. L'adresse du site est la suivante: <http://www.oas.org/usde>.)

Activités liées au Sommet de Santa Cruz

L'UDSMA a poursuivi les activités de coordination et de suivi du Plan d'action de Santa Cruz, et a appuyé le Groupe de travail de la Commission interaméricaine pour le développement durable (CIDS) de la CEPAC, en préparation de la réunion de Santa Cruz+5. Afin d'évaluer la mise en œuvre du Plan d'action, l'Unité a mis au point une matrice qui doit être remplie par chaque pays et qui servira de base au processus de consultations et de discussions préalables à la Réunion de Santa Cruz+5 qui doit avoir lieu à Washington en février 2002.

Pour donner suite aux mandats émis dans le Plan d'action de Santa Cruz et qui sont inclus dans le Programme interaméricain pour le développement durable, l'UDSMA a mené les activités suivantes:

- Mise en place d'un programme en vue de l'application de la Stratégie interaméricaine pour la promotion de la participation du public dans le processus décisionnel sur le développement durable (ISP) conformément à la résolution CIDI/RES. 98 (V-O/00). L'Unité a élaboré des propositions d'appui financier à l'intention du Fonds mondial pour l'environnement (FME), l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), l'UNESCO, la Fondation Bill et Melinda Gates, la Fondation Turner, et le Gouvernement français.
- Appui au Réseau interaméricain d'information sur la biodiversité (IABIN) et à la création de la page web. Les activités visant à appuyer l'IABIN au moyen d'un projet financé par le FME sont en cours d'exécution, et 26 des 34 points de convergence ont approuvé le

projet. Le Statut de l'IABIN a été approuvé par le Conseil exécutif et les points de convergence, et le Comité directeur a été élu. En juillet 2000, la Colombie a présenté le projet à l'OEA/FEMCIDI "Prototype de catalogue pour le Réseau interaméricain d'information sur la biodiversité", qui est la base pour l'IABIN étant donné qu'il facilitera l'échange des informations sur la biodiversité, et sera utilisé comme instrument pour l'éducation et la prise des décisions dans les Amériques.

- Conception et organisation de la structure du Forum interaméricain sur le droit de l'environnement (FIDA), et tenue de tables rondes sur les politiques de l'eau en Amérique latine, auxquelles ont participé des experts sur les politiques de gestion des ressources hydriques, avec l'appui du Réseau interaméricain des ressources hydriques (RIRH), l'USAID, la Banque mondiale et la BID.
- L'Unité a apporté un appui technique au Ministère de l'environnement et au Secrétariat des ressources hydriques du Brésil dans la réalisation du IV^e Dialogue interaméricain de gestion des eaux qui a eu lieu du 2 au 6 septembre à Foz de Iguazú. L'UDSMA a appuyé le Gouvernement brésilien dans la préparation d'un profil de projet orienté vers le Fonds mondial pour l'environnement (FME) en vue de renforcer le Réseau interaméricain de ressources hydriques. L'UDSMA a convoqué le Comité international d'organisation du IV^e Dialogue, et a appuyé la définition de son programme, formulé des propositions de projets en vue du suivi des conclusions de ses assises, et a entrepris des démarches pour obtenir des fonds destinés à son financement.
- Pour assurer le suivi du Point II.4 du Plan d'action de Santa Cruz, du Point 4.4 du PIDS et de la résolution CIDI/CIDS/RES. 3 (II-O/99), l'UDSMA a mis en œuvre des projets spéciaux qui définissent les politiques nationales et régionales de gestion intégrée des ressources hydriques et du littoral dans plusieurs pays des Amériques. Ces projets se chiffrent à environ EU\$30 millions. L'UDSMA a mené des démarches, conjointement avec le FME et la Banque mondiale, en faveur du premier projet mondial de ce Fonds pour la gestion des eaux souterraines destiné à protéger le système aquifère Guarani que partagent l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay. Le projet, approuvé par les pays a fait appel à un don d'environ EU\$14 millions, et sera entamé en 2002 en accord avec la Banque mondiale.

Sommet de Québec, Canada

Pour donner suite aux mandats du Troisième Sommet des Amériques tenu à Québec, l'UDSMA a mené les démarches nécessaires en vue de l'"organisation d'une réunion au niveau ministériel avant fin 2001 en Bolivie, à l'occasion du cinquième anniversaire du Sommet de Santa Cruz de la Sierra de 1996, et de présenter des contributions pour le Sommet de Rio+10 en 2002...". De même, elle a donné suite aux résolutions de la II^e Réunion ordinaire de la Commission interaméricaine pour le développement durable (CIDS) (CIDI/CIDS/Res.8 (II-O/99)) qui a recommandé l'organisation d'une réunion de haut niveau pour "élargir la mise en œuvre du développement durable dans le Continent américain...", et a appelé au parrainage de la convocation d'une Réunion ministérielle de haut niveau pour Santa Cruz+5 pour que, parallèlement à la réunion de la CIDS, elle serve de Commission préparatoire à cette réunion, et a en outre suggéré que la Réunion ministérielle de haut niveau tienne lieu de préparation à la Réunion continentale de Rio+10.

Coopération technique

Ressources hydriques et écosystèmes transfrontières

L'Unité a continué le processus de renforcement de la coopération technique aux États membres en vue de la gestion intégrée et durable des ressources hydriques dans les bassins transfrontières et les zones du littoral. L'UDSMA fait partie du Comité directeur du projet FME Bloc B dénommé "Gestion intégrée des bassins hydrographiques et du littoral dans les petits États insulaires en voie de développement".

Le Plan stratégique d'action du Bassin binational du Fleuve Bermejo (PEA), élaboré en collaboration avec l'UDSMA a été approuvé par le FME, et sa mise en œuvre a été entamée grâce à un apport financier de EU\$11.400.000. En mai, a eu lieu à Washington., D.C. la première réunion du Conseil d'administration avec la participation du PNUE et du Secrétariat du FME.

La mise en œuvre des projets pour la gestion des bassins des fleuves Alto Paraguay et San Francisco au Brésil a été confiée à l'Agence nationale des eaux du Brésil. L'UDSMA a apporté son appui à ces projets qui ont été financés grâce à un don de EU\$11 millions fait par le FME et le PNUE.

Le Costa Rica et le Nicaragua ont poursuivi la mise en œuvre du Plan stratégique d'action pour la gestion intégrée des ressources hydriques et pour le développement durable du bassin du Fleuve San Juan et de son littoral (CRSJ), qui a été financé par le FME à hauteur de EU\$4 millions. Le Conseil de direction de ce projet a tenu deux réunions, a enregistré des progrès dans l'exécution des mandats, et a entamé la mise en œuvre de projets-témoins confiés à des institutions d'études supérieures, la société civile, et aux gouvernements à l'échelon national et municipal.

L'Unité a achevé en juillet l'élaboration du projet Sistema Acuífero Guaraní, qui, elle l'espère, bénéficiera d'un financement de EU\$14 millions du FME. Ce projet a été remis à l'Argentine, au Brésil, au Paraguay et en Uruguay pour leur examen, leur approbation et leur présentation. Le montant total du projet est de EU\$26 millions, et sa mise en marche est prévue en juin 2002. Ces pays ont choisi l'UDSMA comme agence d'exécution conjointement avec la Banque mondiale (agence de mise en œuvre du FME).

Avec l'assistance technique de l'UDSMA, les gouvernements centraméricains ont mis en œuvre le projet de partenariat "Actions stratégiques visant à renforcer la politique de gestion intégrée des bassins hydrographiques en Amérique centrale", financé grâce à des fonds du FEMCIDI 2000.

La direction de la Compagnie de développement de la vallée du Fleuve San Francisco (CODEVASF) a invité l'UDSMA à participer à l'élaboration du plan d'action pour le développement intégré de la vallée du Parnaíba (PLANAP) en vue de le mettre en marche en février 2002. Le plan coûtera EU\$1 100 000.

L'Unité a appuyé les activités visant à la conception d'un projet-cadre de la gestion du Bassin du Fleuve Plata. Dans cette perspective, elle a tenu une réunion en septembre au cours de laquelle des représentants des cinq pays du Bassin du Fleuve Plata sont convenus d'un programme de travail.

De même, l'Unité a décidé de proroger du 28 juin 2001 jusqu'à février 2002 le délai d'exécution du projet *Programme d'actions stratégiques pour l'Amazonie brésilienne (PRODEAM)*. Elle a décidé de renforcer son exécution en apportant une contribution supplémentaire de EU\$5 092 000.

Réseau interaméricain de ressources hydriques (RIRH)

L'UDSMA a rempli les fonctions de Secrétariat technique du Réseau interaméricain de ressources hydriques (RIRH), facilitant ainsi l'échange des données d'expériences et des informations techniques à travers 30 points de convergence désignés par les États membres. Pendant l'année à l'étude, le Réseau a préparé le IV^e Dialogue interaméricain de gestion des eaux qui a eu lieu à Foz de Iguazú. Plus de 1 100 spécialistes venus de tous les pays des Amériques ainsi que de l'Europe et de l'Asie ont participé à ces assises. L'importance du IV^e Dialogue dans le processus mondial de préparation du Troisième forum mondial de l'eau prévu au Japon en mars 2003 a été mise en relief. Le Gouvernement japonais a financé, par l'intermédiaire de l'UDSMA, la participation des 30 points de convergence du Réseau. Cette participation se monte à EU\$80.000. À l'issue de ce dialogue, la Déclaration de Foz de Iguazú a été émise et les rapports techniques ont été publiés.

Planification pour l'adaptation au changement climatique global

Le projet "Caraïbe: Planification pour l'adaptation au changement climatique global (CPACC)" est entré dans sa quatrième année, et son achèvement est prévu en décembre 2001. En réponse à une requête de la région qui a demandé la mise en place d'un mécanisme permanent chargé d'étudier les questions ayant trait au changement climatique, l'UDSMA et l'Unité régionale exécutrice du projet CPACC oeuvrent en collaboration avec le Secrétariat de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) pour avancer l'établissement d'un centre sur le changement climatique pour les Caraïbes. En outre, tenant compte de l'accroissement de l'importance du changement, de la variété des climats, et de leur impact sur le développement durable des petits États insulaires, l'Unité, conjointement avec la Banque mondiale, met en œuvre le projet "Intégration de l'adaptation au changement climatique" aux projets de développement du Fonds mondial pour l'environnement (FME) PDF-B à titre de suivi du CPACC. Ce projet répondra aux besoins critiques des secteurs socio-économiques de la Caraïbe tel que le tourisme, l'énergie, la santé, l'agriculture et l'eau, en élaborant des plans stratégiques à long terme.

Projet de réduction des catastrophes dans les Caraïbes

L'UDSMA a exécuté le projet "Réduction des effets des catastrophes après le cyclone George (PGDM)", à Saint-Kitts-et-Nevis et à Antigua-et-Barbuda. Ce projet est financé par une subvention conjointe USAID/OEA se montant à EU\$1.5 million. À titre d'appui à la mise en place de plans et politiques à l'échelle nationale pour réduire les risques, le projet a achevé l'évaluation de la vulnérabilité de chaque pays ainsi que les évaluations des dangers découlant des marées, des tempêtes, des vents dangereux, de l'érosion du littoral, des sécheresses, des inondations insulaires et des dangers volcaniques.

Au moyen du Programme de formation en matière de conception de l'infrastructure côtière, de la construction et de l'entretien, (CDCM) financé par l'USAID, l'UDSMA a œuvré en collaboration avec la Faculté d'ingénierie de la University of the West Indies (UWI) pour élaborer un programme de formation à l'intention des ingénieurs dans le domaine de la conception, de la construction et de l'entretien de l'infrastructure côtière.

Réduction des catastrophes en Amérique centrale

En janvier 2001, a été mise en route la cinquième étape du Projet “Alerte avant les inondations et réduction de la vulnérabilité des petites vallées de l’Amérique centrale”, en coordination avec la Fédération des municipalités de l’Isthme centraméricain, le Centre de coordination pour la prévention des catastrophes naturelles en Amérique centrale (CEPREDENAC), et le Comité régional des ressources hydriques de l’Isthme centraméricain.

L’UDSMA a entrepris l’exécution du projet “Réseau d’observation du niveau des eaux en Amérique centrale” (RONMAC), financé par l’USAID, par l’intermédiaire de l’Administration nationale des océans et de l’atmosphère (NOAA), dans le cadre de la réponse aux effets du cyclone Mitch dans quatre pays d’Amérique centrale.

Au titre du programme “Réduction de la vulnérabilité du secteur de l’éducation”, a été tenu l’atelier “Reconstruction des écoles en Amérique centrale”, et a été conçu le plan continental pour la réduction des catastrophes dans le secteur de l’éducation (EDUPLANhemisférico), avec la participation des institutions qui fonctionnent au niveau communautaire, éducatif, administratif et/ou géographique.

L’UDSMA, le Secrétariat à l’intégration économique d’Amérique centrale (SIECA), et le CEPREDENAC, ainsi que le Département des transports des États-Unis (USDOT) ont mené à bien l’“Étude sur la vulnérabilité des grandes routes d’Amérique centrale face aux risques naturels”.

Couloirs commerciaux

Le Programme de formation et de recherche, du Projet de développement des couloirs commerciaux (PROCORREDOR) est actuellement constitué des projets régionaux de formation et de recherche sur le terrain portant sur des sujets complémentaires en vue de conseiller les gouvernements, mener des consultations avec le secteur privé, et préparer la prochaine génération de spécialistes du développement de couloirs commerciaux. Les centres qui collaborent avec le PROCORREDOR depuis l’Argentine, le Brésil, le Chili, le Costa Rica, l’Équateur, les États-Unis, le Honduras, le Pérou et l’Uruguay ont participé à la Conférence continentale sur la réduction de la vulnérabilité des couloirs commerciaux aux catastrophes socio-naturelles (TCC), qui a eu lieu à Mendoza (Argentine) en mars 2001.

Énergie renouvelable dans les Amériques

Le Secrétariat technique de l’initiative de l’énergie renouvelable dans les Amériques (EREA) a collaboré avec le Gouvernement de Sainte-Lucie dans le cadre de l’élaboration d’un Plan sur l’énergie durable (PES). Le PES a mis en place des politiques au moyen desquelles Sainte-Lucie transformera son secteur énergétique en vue de l’identification de sources locales d’énergie renouvelable. Le Premier Ministre de Sainte-Lucie a présenté le PES à la considération de son Cabinet.

D’autre part, l’Unité a mené des activités au Guatemala grâce à l’appui reçu du Ministère de l’énergie pour l’analyse et l’élaboration des lois en matière d’énergie renouvelable. L’EREA qui est l’unité technique dirigeante dans l’établissement de l’initiative sur l’énergie et la connectivité rurale appuie l’examen et l’élaboration de normes en matière d’énergie renouvelable. L’EREA collabore avec l’Initiative sur l’énergie durable pour les îles conjointement avec le *Climate Institute* et *Winrock International*. Cette initiative mise en marche avec la collaboration de l’Agence interaméricaine pour la

coopération et le développement (AICD) a fourni des connexions de télécommunications, des ordinateurs et l'électricité pour les écoles et d'autres services communautaires dans les collectivités rurales.

UNITÉ INTERSECTORIELLE DU TOURISME

Créée par l'Instruction 96-7, l'Unité intersectorielle du tourisme promeut le développement interdisciplinaire du tourisme, renforce et stabilise la coopération pratique avec d'autres organisations régionales et internationales, donne une nouvelle impulsion au Congrès interaméricain du tourisme (CIT), et dirige les programmes de coopération technique et de formation à la promotion du développement durable dans les États membres.

Éducation et formation

Manuels éducatifs destinés aux écoles

En application du mandat du Programme interaméricain pour le développement durable du tourisme, l'Unité intersectorielle du tourisme a collaboré avec l'Organisation du tourisme de la Caraïbe (OTC) pour l'élaboration de manuels éducatifs destinés aux écoles primaires et secondaires. L'OEA a financé l'engagement de deux consultants qui ont achevé la publication "Modules de formation en matière de tourisme destinés aux écoles primaires". Un deuxième module destiné aux écoles secondaires a été achevé et est actuellement à l'impression.

Formation en matière d'éducation et de conscientisation en Amérique latine

Ce programme a pour objet d'éduquer les partenaires dans le domaine du tourisme au sujet de l'importance du tourisme en tant que denrée en Amérique centrale. Le programme est actuellement mis en œuvre en association avec la Continental Airlines et inclut le Honduras, le Costa Rica, le Guatemala, le Nicaragua, le Panama et le Belize.

Développement du tourisme

Pendant la période couverte par le présent rapport, l'Unité a achevé les négociations avec l'USAID et en mars 2001, cette dernière a approuvé le financement pour la mise en marche du programme de la petite industrie touristique commandité par cette Agence. Le programme de la petite industrie touristique a été conçu pour répondre à une performance déficiente et au bas taux de rentabilité des petites entreprises, car le marché requiert que les aspects environnementaux soient pris en compte dans la conception et à la gestion de l'industrie touristique.

Le programme reconnaît que les petites entreprises sont une composante importante de l'hébergement et contribuent à la création d'emplois dans plusieurs pays membres de l'OEA. En outre, les petites entreprises représentent des investissements considérables de capitaux, dont une grande partie est fournie par des institutions financières nationales locales. Pendant l'étape couverte par le présent rapport, les interventions énumérées ci-après ont été enregistrées:

- *Élaboration des signes de catégorisations et des normes régissant les hôtels et les entreprises auxiliaires dans le secteur du tourisme.* Élaboration de signes de catégorisation et de normes régissant le sous-secteur hôtelier, en ne perdant pas de vue que les petits hôtels sont le principal

groupe ciblé. Le projet a pour objectif l'identification par les centres hôteliers du type de produit qu'ils offrent sur le marché. À cette fin, des réunions ont été tenues avec des techniciens, des agents de voyage, des voyagistes, et d'autres partenaires de l'industrie du tourisme. La deuxième phase prévoit l'échange de ces informations avec le secteur hôtelier en 2002 et l'adoption des signes de catégorisation et des normes qui permettent de mieux catégoriser les hôtels, d'augmenter leur potentiel de marché en fonction de la demande des voyagistes d'Europe et d'Amérique du nord. Une autre composante de ce projet se focalisera sur la mise en place de normes pour l'opération des attractions touristiques, et il est prévu que ces activités seront menées en collaboration avec les ministères et les institutions régionales chargés de l'activité touristique.

- *Mise au point d'un système de gestion de l'environnement.* Cette composante se focalise sur l'utilisation de l'eau et de l'énergie, sur l'écoulement et la gestion des déchets solides par les hôtels et d'autres entreprises du secteur. L'objectif de ce système est de réduire les coûts opérationnels et d'attirer des touristes qui cherchent à passer leurs vacances dans des lieux respectueux de l'environnement. Le projet-pilote a été mis en œuvre dans les pays de l'Organisation des États de la Caraïbe orientale et à la Barbade. L'Unité intersectorielle du tourisme espère achever 200 inspections en 2002. Ces inspections seront entreprises avec la collaboration de l'Alliance caribéenne pour le tourisme durable (CAST, selon son acronyme anglais).

Système d'information et de transfert des technologies

Mise en place d'un système basé sur Internet

Ce système est développé pour donner aux hôtels et aux autres entreprises participant dans le programme de la petite entreprise touristique un espace plus important sur le marché. La partie centrale de ce projet est le Portail www.Caribbeanexperiences.com, qui sera utilisé pour aider les hôtels et les autres entreprises touristiques à distribuer leurs produits *en ligne*.

Assistance en matière de technologie

Plus de 400 hôtels et treize pays sont arrivés à améliorer leur technologie informatique, par exemple, en créant des pages web pour commercialiser et systématiser certaines opérations administratives comme la comptabilité et le système de réserves. Le projet a bénéficié de la participation de Net Corps America et de Net Corps Canada et de leur personnel hôtelier dans un programme de formation en matière de gestion offert à travers des services exécutifs étrangers canadiens (CESO, selon son sigle anglais).

Lancement de la page web "Caribbeaninnkeeper.com"

Ce projet offre aux hôteliers et aux personnes travaillant dans l'industrie touristique des informations appelées à les aider à faire marcher les entreprises touristiques, et on peut y accéder à travers Internet. La création de cette page a été possible grâce à la collaboration de la Banque de développement des Caraïbes et de l'Association hôtelière de la Caraïbe. Pendant cette étape, le contenu et la présentation de la page web ont été améliorés.

Le centre virtuel de ressources a pour complément l'établissement de centres physiques de ressources dans les pays participant aux programmes de la petite industrie touristique. En février 2002, ont été inaugurés six centres, et on s'attend à inaugurer six autres centres à la fin de l'année. Les centres offriront des bandes vidéos et des matériels pour la formation, des ordinateurs, des téléviseurs et des enregistreurs de bandes vidéos.

Développement "d'outils" de construction

Ce projet comprend la production de pratiques optimales sous forme d'"outils" pour l'enseignement. Ceux-ci incluent l'amélioration des logements, la gestion environnementale et financière, la planification des affaires, la position des lotissements; des prix compétitifs et l'amélioration de la rentabilité. Il est prévu que l'application de certaines des pratiques dont la démonstration a été faite mène à une plus grande efficacité de la gestion des affaires dans le secteur touristique

Activités en Amérique centrale

L'Unité a appuyé les efforts visant au développement du tourisme en Amérique centrale dans trois domaines principaux:

- Conception, développement et élaboration d'une proposition de projet d'assistance régionale aux petits hôtels, analogue à celui qui est actuellement mis en œuvre dans la région des Caraïbes.
- Appui à la campagne de promotion de l'Amérique centrale en partenariat avec la Continental Airlines.
- Appui au Gouvernement du Panama dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans de développement régional au Panama, financé par l'Institut panaméen du tourisme.

Projet régional d'assistance aux petits hôtels

Par suite du succès du projet caribéen de petits hôtels, l'Unité a été invitée à œuvrer conjointement avec les gouvernements d'Amérique centrale, par l'intermédiaire de la gestion des projets touristiques (GEPROTUR), qui est chargée de la promotion et du marketing du Système d'intégration d'Amérique centrale (SICA) en vue de concevoir, de mettre en œuvre et de chercher un financement pour le projet centraméricain de développement des petits hôtels.

À travers le GEPROTUR, l'Unité a œuvré avec les bureaux nationaux du tourisme du Costa Rica, du Belize, du Nicaragua, du Honduras, du Guatemala et du Panama dans le cadre de la mise au point d'un projet qui doit être présenté pour étude à la Commission spécialisée non permanente pertinente de l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD).

Récemment, le Directoire de l'Institut costaricain (ICT) a approuvé un montant de EU\$100.000 destiné à la mise œuvre d'un projet de développement du café et du tourisme, et a bénéficié de l'appui de l'Unité du développement durable du tourisme. Les buts de ce projet sont de diversifier la base économique de la province de Los Santos, et d'introduire le tourisme dans les petites communautés où est

cultivé le café. Cette initiative a été favorablement accueillie surtout si l'on tient compte de la chute des prix du café pendant l'année écoulée.

En outre, le Gouvernement du Guatemala, par l'intermédiaire de l'Institut guatémaltèque du tourisme (INGUAT) a présenté une proposition de projet et un projet d'accord avec le Secrétariat général de l'OEA. La proposition inclut le diagnostic et la détermination des besoins du programme d'assistance aux petits hôtels au Guatemala. Le Nicaragua a indiqué que son gouvernement serait disposé à fournir un certain montant pour financer et appuyer le démarrage de la mise en œuvre du projet. D'autres États membres de l'Amérique centrale se sont engagés à participer au projet mais jusqu'à présent ils n'ont pas pu obtenir un financement approprié.

Campagne de promotion avec la Continental Airlines

Cette année est la quatrième et la plus réussie de cette campagne de promotion parrainée par la Continental Airlines. Au cours des trois dernières années, le Programme a organisé des séminaires de promotion aux États-Unis, au Canada et dans les pays de destination, pour permettre aux agents de voyage de mieux connaître les produits touristiques des pays participants. Au cours de cette période, des groupes d'agents de voyage d'Amérique du nord ont été emmenés à El Salvador, au Costa Rica, au Guatemala, au Belize, au Honduras et au Panama où ils ont participé à des séminaires éducatifs afin de les préparer à mieux vendre les produits touristiques des pays. Pour la réalisation de ces programmes, les États membres ont pris en charge les frais des installations y compris la nourriture et le transport local; la Continental Airlines s'est chargée des voyages internationaux, et l'Unité intersectorielle du tourisme, de la logistique, de l'organisation, et de la gestion. Les ministres du tourisme des pays participants et le SICA ont également offert leur appui au programme, et en raison d'accueil favorable qu'a reçu ce Programme, il sera de nouveau réalisé en 2002.

Autres activités en Amérique latine

Pendant la période couverte par le présent rapport, l'Unité intersectorielle du tourisme a eu des entretiens avec l'Entreprise Maya, et lui a fourni un appui dans la présentation d'une proposition au CENPE qui a été reçue favorablement. Les entretiens se poursuivent avec le SICA et le Parlement centraméricain-PARLACEN- en vue de mener certaines activités conjointes.

Implication des populations autochtones dans le tourisme

Est actuellement en cours d'exécution un projet qui implique les populations autochtones de la Dominique, de Saint-Vincent-et-Grenadines et du Belize dans le secteur du tourisme. On s'attend que les recherches menées pendant l'étape d'analyse seront utilisées dans la conception d'un projet.

Tourisme sportif

Des études de marché ont été faites en vue d'élaborer un projet visant à maximiser les bénéfices et les incitations économiques du tourisme sportif.

Certification pour les travailleurs industriels

Le Secrétariat général de l'OEA a conféré une licence de l'Institut de l'éducation de l'Association américaine d'hébergement et d'hôtellerie en vue de l'utilisation de ses matériels d'enseignement et de certification, ainsi que de normes pour l'apprentissage et la certification des employés des hôtels. Étant

donné que ces normes sont reconnues et acceptées internationalement, la certification du personnel pourrait être utilisée par les hôtels comme un outil de marketing, en contribuant à l'amélioration des normes de l'industrie en général, avant tout dans le domaine du service au client.

Mécanismes institutionnels

Pendant la période couverte par le présent rapport, l'Unité intersectorielle du tourisme a participé à des conversations avec certaines institutions membres, telles que l'Organisation du tourisme de la Caraïbe, l'Association hôtelière de la Caraïbe, l'Alliance caribéenne pour le développement durable, l'Unité de gestion des ressources naturelles, du Secrétariat de l'Organisation des États de la Caraïbe orientale, le SICA, et le Centre épidémiologique de la Caraïbe (CAREC, d'après son acronyme anglais) et l'Université George Washington. En outre, l'Unité a commencé les préparatifs de la Première Réunion des ministres du tourisme organisée par le Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) et du XVIII^e Congrès interaméricain du tourisme qui sera convoqué début 2002.

Plans pour le développement du tourisme – Panama

Au cours des huit dernières années, le Secrétariat général de l'OEA a appuyé le Gouvernement du Panama, à travers son Institut du tourisme, dans le développement et la mise en œuvre d'un plan directeur pour le tourisme au Panama et de toute une gamme de plans de développement régional. En dépit de l'utilité de ce plan, le consultant de l'Unité a indiqué la nécessité d'intensifier considérablement son action, voilà pourquoi le Gouvernement du Panama étudie actuellement la capacité du projet de se doter de la valeur ajoutée.

Au cours des quatre dernières années, le Gouvernement du Panama a financé cet effort étant donné qu'il n'a pas été possible de lever les fonds nécessaires pour que l'OEA contribue à ce projet. À l'expiration du dernier accord conclu au mois d'août, il a été décidé que le Gouvernement du Panama ne pourrait apporter davantage de fonds étant donné que l'OEA n'a pas pu fournir l'appui financier nécessaire.

UNITÉ POUR LA PROMOTION DE LA DÉMOCRATIE

L'Unité pour la promotion de la démocratie a été créée en vertu de l'Instruction N° 90-3 du 15 octobre 1990 conformément à la résolution AG/RES. 1063 (XX-O/90) de l'Assemblée générale. Elle est chargée de traduire dans les faits un programme d'assistance visant à préserver et à renforcer les institutions politiques et les processus démocratiques. L'Unité met en œuvre un plan de travail dans le cadre du Programme d'appui pour la promotion de la démocratie approuvée par la résolution CP/RES. 572 (882/91) du Conseil permanent.

L'Unité pour la promotion de la démocratie (UPD) a pour attributions: d'aider les États membres, sur leur demande, à perfectionner les institutions et les processus démocratiques; d'appuyer les activités visant à diffuser, à échanger de nouvelles connaissances sur les pratiques et valeurs démocratiques dans le Continent américain; d'encourager la mise en commun des expériences entre les institutions et les experts sur des sujets ayant trait à la promotion de la démocratie; d'organiser des missions d'observation des processus électoraux dans les pays qui le demandent, et de renforcer les initiatives de paix et de réconciliation nationale. Les activités de l'UPD s'inscrivent dans le cadre des orientations et des mandats des Sommets des Amériques et de l'Assemblée générale de l'OEA. L'UPD est dotée d'une structure organique qui inclut les secteurs programmatiques suivants: renforcement des institutions démocratiques; assistance technique dans le cadre des élections; informations et dialogue/forum démocratique; action intégrée contre les mines antipersonnel, et programmes spéciaux.

Renforcement des institutions démocratiques

Le Programme d'appui aux institutions législatives (PAFIL) de l'UPD a promu le dialogue et la coopération interparlementaire. Il a apporté un appui au renforcement et à la modernisation du pouvoir législatif dans le Continent américain. Il a collaboré à la création du Forum interparlementaire des Amériques (FIPA) dont la réunion constitutive a eu lieu en mars 2001 à Ottawa (Canada), et à la tenue de la première Réunion du Forum des présidents des pouvoirs législatifs de la région andine. Pendant la période couverte par le présent rapport, l'Unité a continué à remplir le rôle d'organe principal d'appui pour les questions techniques et de fond du Forum des présidents des pouvoirs législatifs de l'Amérique centrale et de la République dominicaine (FOPREL).

L'UPD a organisé, en collaboration avec le Parlement andin, le "Séminaire régional sur les stratégies et communications dans les Congrès". Elle a appuyé techniquement la Réunion de planification stratégique du FOPREL centraméricain, et a organisé un séminaire régional sur la technique législative. En novembre, elle a apporté une assistance pour l'installation définitive du Réseau andin d'information législative (RAIL) au siège central du Parlement andin, et a appuyé la Commission parlementaire mixte du MERCOSUR (CPC) pour la mise en place du réseau parlementaire d'information législative du MERCOSUR (RIIL). D'autre part, et en vue de créer et de diffuser de nouvelles connaissances relatives aux questions législatives, d'améliorer les pratiques parlementaires, l'UPD a appuyé l'élaboration de différentes études comparatives, et a contribué à la publication de cinq ouvrages en collaboration avec des institutions d'études supérieures du Continent américain.

L'Unité a également organisé deux cours régionaux sur les parlements, la démocratie et l'intégration et deux séminaires de haut niveau, l'un sur la modernisation législative et l'intégration à l'intention des pays membres du MERCOSUR, et le deuxième sur la réforme politique et l'éthique parlementaire au Honduras. D'autre part, elle a appuyé les efforts de modernisation législative des Congrès du Guatemala, du Honduras, de l'Équateur et de la Province de Cordoba (Argentine).

Par l'intermédiaire de son Programme d'appui aux processus de décentralisation et de gouvernement local, l'UPD a fourni une assistance technique aux États membres dans le cadre des processus de renforcement du cadre normatif et institutionnel. En ce sens, elle a appuyé les organes politiques de l'OEA et le Gouvernement de Bolivie en organisant la "Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés des politiques de décentralisation, de gouvernement local et de participation citoyenne au niveau municipal dans le Continent américain", qui a eu lieu à La Paz du 29 au 31 juillet 2001.

Le résultat principal de ces assises a été la "Déclaration de La Paz sur le renforcement des administrations régionales et municipales et de la participation de la société civile", par lequel a été créé le Réseau interaméricain de haut niveau pour la décentralisation, le gouvernement local et la participation citoyenne (RIAD). À l'issue de cette réunion, le Mexique a été désigné comme pays d'accueil de la prochaine réunion, et il a demandé que les fonctions de Secrétariat technique du Réseau soient exercées par l'UPD.

L'UPD a collaboré avec la Fondation interaméricaine des États-Unis en vue de l'organisation d'un forum intitulé "Édifier la démocratie à partir de la base", qui a réuni des spécialistes en matière d'élaboration de politiques appartenant aux cadres du gouvernement central et du gouvernement local ainsi qu'à la société civile, et le secteur universitaire de tout le Continent américain, outre les représentants des institutions internationales et des promoteurs du développement.

En Amérique centrale, le Programme a collaboré avec le Parlement centraméricain et l'Institut d'études politiques (INCEP) dans le cadre de l'organisation d'un Cours national au Nicaragua, et un cours sous-régional au Guatemala, et a analysé les processus de décentralisation dans cette région. Il a apporté son assistance technique à l'Assemblée législative du Costa Rica en vue de l'élaboration d'une loi sur la décentralisation et a encouragé la collaboration entre la Réunion spécialisée des municipalités et des mairies du MERCOSUR et la RIAD.

En tenant compte des mandats spécifiques énumérés à la section VI de la Charte démocratique interaméricaine "Promotion de la culture démocratique", l'UPD a mené des activités de formation, de consultation, de recherche et de publication dans le cadre d'un programme de promotion des valeurs et des pratiques démocratiques et a organisé des cours régionaux en vue de la formation des jeunes dirigeants. En ce sens, a eu lieu en juin à San Pedro de Marcorís (République dominicaine) le IV^e Cours régional organisé à l'intention des jeunes dirigeants d'Amérique centrale et de la République dominicaine sur les institutions, les valeurs et pratiques démocratiques, en collaboration avec le Collège des Amériques de l'Organisation universitaire interaméricaine (COLAM/OUI) et différentes institutions sous-régionales et nationales.

En août a été dispensé le Troisième Cours andin sur l'analyse et le règlement des conflits politiques organisé à Bogotá avec la collaboration de la Pontificia Universidad Javeriana, l'AICD et le Gouvernement colombien. En novembre, a eu lieu le III^e Cours régional organisé à l'intention des jeunes dirigeants du MERCOSUR au sujet des institutions, des valeurs et pratiques démocratiques. Ce cours a été parrainé par l'Université Alberto Hurtado, l'Institut national de la jeunesse du Ministère de la planification et de la coopération (MIDEPLAN) du Chili, et le COLAM.

En collaboration avec la Graduate School of Political Management de l'Université George Washington, l'UPD a tenu le premier séminaire international sur les stratégies de communication

politique, qui a été organisé à l'intention de plus de 100 chefs et directeurs de communication des gouvernements centraux, des parlements, des gouvernements régionaux, les principales mairies des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, comme instrument pour améliorer la qualité du leadership démocratique, et la gestion gouvernementale dans les États membres.

En collaboration avec la Banque interaméricaine de développement, l'UPD a créé le Programme de formation des dirigeants démocratiques (CALIDEM) qui cherche à édifier un leadership démocratique à travers des cours nationaux. Pendant cette première année a été achevée la conception du cadre théorique et opérationnel du programme, et a été entamé le processus d'appel d'offres en vue de l'organisation de quatre cours nationaux pendant le premier trimestre de 2002. L'UPD a aidé l'Institut Luis Carlos Galán pour le développement de la démocratie dans le cadre d'un programme de formation auquel ont participé plus de 600 jeunes bogotanas.

L'UPD a fourni ses services consultatifs et son appui à la création du Réseau de jeunes pour la démocratie (JPD), institution centraméricaine à but non lucratif, qui est dotée de sections nationales composées des diplômés des cours régionaux de l'UPD, dans le but de promouvoir la démocratie dans leur pays. En collaboration avec les institutions d'études supérieures, l'UPD a entamé des recherches pour créer des nouvelles connaissances sur les institutions, les valeurs et les pratiques démocratiques et sur le rôle des différents acteurs du système politique démocratique qui serviront de référence pour les cours du Programme. L'UPD a également publié l'ouvrage "Stratégies de communication pour les gouvernements" et a monté un programme de télévision sur la Charte démocratique interaméricaine et la promotion de la culture démocratique.

Assistance technique à l'occasion des élections

Pendant la période 2001-2002, le secteur de l'assistance technique dans le cadre des élections s'est focalisé sur le renforcement des institutions et systèmes électoraux au moyen des conseils et de l'assistance pendant les élections, ainsi que sur la réalisation des travaux de recherche visant à renforcer les régimes électoraux du Continent américain.

En 2001, l'UPD a appuyé les efforts de l'Équateur, du Guatemala, du Honduras et du Paraguay en vue de renforcer leur régime électoral et a coopéré à la conception d'actions et de stratégies qui encourageaient le recours aux instruments et procédures plus appropriés dans le domaine de l'organisation des élections. Dans les pays de la région andine, de l'Amérique centrale et des Caraïbes, l'UPD a poursuivi la mise en œuvre des programmes de modernisation des mécanismes électoraux en utilisant la technologie de pointe développée par les experts de l'Unité. Cette technologie permet d'articuler l'automatisation de façon totale ou partielle dans les différentes phases qui interviennent au cours d'un processus électoral y compris le vote, le comptage et le dépouillement des scrutins, et la transmission ainsi que la somme des résultats des élections.

De même, l'UPD a oeuvré à la mise en place et à l'exécution des programmes dans le domaine du registre de l'État civil, qui ont eu pour objectif de moderniser les institutions et processus d'enregistrement, au moyen de l'établissement des procès-verbaux, de l'évaluation des structures administratives, des études de réforme éventuelle du cadre juridique, de l'appui technologique pour les procédures d'inscription, de notification et de contrôle, de formation des fonctionnaires, de campagnes de promotion sur l'utilisation des données statistiques et de la redéfinition des objectifs du système.

L'UPD a appuyé la première expérience de coopération horizontale entre les organisations électorales du Continent américain (Brésil-Paraguay) dans le domaine de l'automatisation. Cette expérience a démarré le Plan pilote de vote électronique qui a débouché sur l'informatisation à tous les niveaux de l'administration électorale et sur son application pendant les dernières élections municipales du Paraguay. Ceci a impliqué l'utilisation des urnes électroniques brésiliennes dans un processus de vote organisé pour une population d'électeurs de 34 000 personnes.

Dans le domaine de la participation et de l'éducation civique électorale, ont été organisés des ateliers et des séminaires au Guatemala et au Honduras, et a été conçue une campagne de diffusion par l'intermédiaire des médias, dans le but d'appuyer le développement d'une culture politique démocratique, et de garantir la participation citoyenne dans les processus électoraux.

En ce qui a trait aux recherches et aux études, l'UPD a entamé la conduite d'une étude comparée dans le cadre interaméricain, au sujet des procédures appliquées aux processus électoraux. Dans ce but, ont été tenues des réunions de travail avec des experts en la matière, et a été entamée l'élaboration de la base de données et du site Internet de l'initiative.

Information et dialogue/Forum démocratique

L'UPD a recueilli et diffusé des informations par les voies électronique et écrite au sujet de ses activités et sur le thème général de développement démocratique dans le Continent américain, en vue d'augmenter la disponibilité de données critiques, détaillés et opportunes sur ces thèmes, et de les rendre accessibles à l'audience la plus large possible. L'UPD a augmenté les informations disponibles sur la page Internet en y incluant la consolidation des informations et documents ayant trait à la Charte démocratique de l'Organisation adoptée récemment, et l'établissement des liaisons avec les sites de toutes les observations des élections organisées par l'OEA et plusieurs des projets spéciaux de l'UPD.

De même, l'UPD a oeuvré dans le sens de l'accessibilité de nouvelles bases de données et de leur interactivité avec le site sur Internet comme par exemple dans le cas d'une base de données qui inclut une liste d'experts en matière de démocratie dans le Continent américain. Elle a continué à collaborer avec le Centre d'études latino-américaines, de l'Université Georgetown, en vue de la mise en place de la "Base de données politiques des Amériques", une source de ressources universitaires, de documents de base et de données statistiques sur les questions se rapportant à la démocratie.

L'Unité a publié des rapports sur les observations des élections et des rapports spéciaux ainsi que des rapports sur les activités et séminaires qu'elle a organisés, et a mis en place un bulletin électronique dénommé *UPDate*. Ce dernier qui a été diffusé en anglais et en espagnol parmi les Missions permanentes et les Missions d'Observateurs permanents, le Secrétariat général de l'OEA et une liste de contacts à vocation de promotion de la démocratie, et contient les dernières nouvelles sur les missions d'observations des élections, les cours, les séminaires, les forums, les publications et les autres activités de l'UPD.

Dans le cadre du Forum démocratique de l'Unité, ont été menés des séminaires et réunions pour approfondir le dialogue et l'échange des informations sur des thèmes liés au développement démocratique. Les 20 et 21 février 2001, a eu lieu une conférence sur les pays favorables sur l'initiative de la Communauté des démocraties sur "Le rôle des organisations multilatérales et régionales dans la promotion et la défense de la démocratie". La réunion a créé le terrain favorable au dialogue et à la mise

en commun des expériences entre les organisations régionales et multilatérales de diverses régions du monde sur leur rôle et l'appui à la démocratie.

En octobre 2001, a eu lieu à Tegucigalpa le forum "Démocratie, gouvernance et élections au Honduras". De même, les 13 et 14 décembre, dans le cadre du forum démocratique et pour appuyer les principes de la Charte démocratique et le mandat du dernier Sommet des Amériques, a été organisée à Miami, Floride, une première réunion de ces assises dénommées "Forum interaméricain sur les partis politiques". Ces assises ont réuni des représentants des partis politiques, des universitaires, des représentants gouvernementaux et des ONG qui ont été encouragés à entamer une réflexion sur l'état des systèmes des partis politiques dans les Amériques, et de tracer les directives d'action visant leur amélioration et leur affermissement.

Action intégrale contre les mines antipersonnel (AICMA)

Dans le cadre de son mandat visant à appuyer la réconciliation nationale et le renforcement de la paix, à travers son Programme d'action intégrale contre les mines antipersonnel, (AICMA), l'UPD a continué d'épauler les actions "anti-mines" dans le Continent américain et d'apporter son appui en vue de la mise en œuvre de la Convention d'Ottawa par ses États parties. En particulier, l'AICMA a appuyé les activités de déminage en Amérique centrale, plus spécifiquement au Costa Rica, au Guatemala, au Honduras et au Nicaragua, et a étendu ses activités au Pérou et en Équateur. Les éléments critiques de cet appui demeurent le financement et la consultation technique, cette dernière fournie par l'Organisation interaméricaine de défense.

Grâce aux progrès réalisés en Amérique centrale en matière de déminage, la phase finale tire à sa fin au Honduras, et ce pays deviendra le premier pays du Programme libre de mines antipersonnel y compris les mines stockées. En 2001, le programme de l'AICMA a appuyé le Gouvernement du Nicaragua dans le cadre des préparatifs de la Troisième Réunion des États parties à la Convention d'Ottawa qui a eu lieu à Managua en septembre. La réunion s'est focalisée sur le renforcement et la diffusion des activités de déminage appuyées par l'OEA qui ont pour objectif de transformer le plus tôt possible le Continent américain en une zone libre de mines antipersonnel.

Le leadership de l'OEA, en appui à la Convention d'Ottawa (Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction), est reflété dans l'assistance du Programme de l'AICMA dans le cadre de la destruction des mines stockées par différents États membres. Cette assistance s'est concrétisée sous forme de l'initiative dénommée "Le défi de Managua", dans le cadre duquel ont été détruites, de janvier à septembre 2001, plus de 500 000 mines, ce qui signifie l'élimination totale des stocks de mines au Pérou et en Équateur, et laissant 46 000 autres qui devront être détruites par le Nicaragua en 2002. Les Gouvernements du Canada et de l'Australie ont rempli un rôle essentiel dans cette initiative, grâce au programme qui encourage à apporter 1 dollar américain pour chaque mine éliminée.

Pour répondre intégralement aux besoins de la population touchée, l'OEA a appuyé en 2001 le Programme d'assistance aux victimes des mines et engins non explosés, qui a apporté une assistance à plus de 340 victimes en Amérique centrale, dont la majorité se trouve au Nicaragua. Sans ce programme, bon nombre de ces individus ne recevraient aucun type de rééducation et ne pourraient pas être réintégrés effectivement comme membres productifs de leurs communautés.

Le programme de l'AICMA a également mis en oeuvre au Nicaragua le Système de gestion de l'information pour les activités relatives aux mines (MISMA) avec l'appui des Nations Unies, MISMA a servi de banque de données de base pour la hiérarchisation des activités de déminage, l'éducation préventive et les efforts d'assistance aux victimes, et sera utilisé pour mener une étude détaillée de l'impact socio-économique exercé sur les régions affectées par les mines.

Programmes spéciaux

L'UPD a mis en place et exécuté divers programmes et effectué plusieurs missions spéciales dans différents pays du Continent américain comme le Programme d'appui au processus de paix au Guatemala; le Programme de collaboration technique pour la paix et la réinsertion au Nicaragua; et l'Agence spécialisée pour le programme national de gouvernance (PRONAGOB, Bolivie).

Dans la catégorie de programmes spéciaux citons également l'observation des élections (Missions d'observation des élections - MOE) de l'Organisation qui est l'une des tâches les plus visibles exerçant un impact immédiat de l'UPD. Tout au long de 2001, l'UPD a organisé et mené à bien des missions d'observation des élections au Guyana, au Honduras, au Nicaragua, au Pérou et à Saint-Vincent-et-Grenadines. Ces missions ont contribué considérablement à l'accompagnement des différents processus électoraux, en ayant recours à une méthode d'observation intégrale.

De même, l'UPD a établi un programme visant à appuyer les États membres intéressés à la promotion du dialogue et au règlement pacifique des conflits internes. Le programme vise à soutenir des initiatives gouvernementales et celles de la société civile pour promouvoir le dialogue, réaliser des consensus, et résoudre pacifiquement les conflits sociaux. De même, ce programme fournit une assistance pour la conception et la facilitation du processus de dialogue public, de gestion des conflits et d'institutionnalisation de systèmes de règlement.

Au nombre des activités menées en 2001, nous pouvons également citer l'appui technique de l'UPD aux Bureaux du Secrétaire général et du Secrétaire général adjoint dans leurs efforts de négociation politique en Haïti. De même, l'UPD a oeuvré dans la conception de processus sous-régionaux de mise en commun des expériences en matière de dialogue politique, et continue de recevoir des demandes d'assistance dans ce domaine émanés de plusieurs États membres.

BUREAU DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

Dans le cadre de l'article 115 de la Charte de l'OEA, et conformément à l'action et la politique tracées par l'Assemblée générale et par les résolutions des Conseils, le Bureau du Secrétaire général adjoint remplit le rôle de Secrétariat du Conseil permanent, fournit des services consultatifs au Secrétaire général et accomplit les missions que celui-ci lui confie.

Le Bureau du Secrétaire général adjoint a fourni un appui technique et opérationnel à la trente et unième Session ordinaire de l'Assemblée générale tenue à San José de Costa Rica; à la vingt-huitième Session extraordinaire de l'Assemblée générale qui s'est réunie à Lima, aux XXIII^e et XXIV^e Réunions de consultation des ministres des relations extérieures qui ont eu lieu au siège de l'Organisation, ainsi qu'aux travaux préparatoires à la trente-deuxième Session ordinaire de l'Assemblée générale prévue à la Barbade en juin 2002.

Pour donner suite à l'Instruction 97-2, le Bureau du Secrétaire général adjoint a coordonné et supervisé les Services suivants: le Secrétariat aux conférences et réunions; le Secrétariat exécutif de la Commission interaméricaine des femmes (CIM); la Bibliothèque Colomb; l'Institut interaméricain de l'enfance (IIN); le Musée des Amériques; le Comité interaméricain sur les situations de crise et les bureaux hors siège de l'OEA. Il a coordonné les relations de coopération avec l'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées, les organes du Système interaméricain; l'Association des États des Caraïbes, et le Système d'intégration centraméricain (SICA) entre autres. Il s'est acquitté de tâches spécifiques de coordination avec la Communauté des Caraïbes (CARICOM), la Banque interaméricaine de développement (BID) et la Banque mondiale dans le cadre de la situation d'Haïti.

Pour répondre à la volonté exprimée par les États membres, ce Bureau a apporté sa contribution aux efforts que le Secrétaire général a accomplis dans sa recherche de solutions à la crise politique et institutionnelle que traverse Haïti. Il a organisé à des réunions du Groupe des Amis d'Haïti et y a participé. En outre, le Bureau a coordonné la mission de vérification internationale pour le Honduras et le Nicaragua détachée par l'OEA, et a aidé le Bureau du Secrétaire général dans le processus de négociation pour le règlement pacifique du conflit territorial opposant le Belize au Guatemala.

Le Secrétaire général adjoint, en sa qualité de Secrétaire du Conseil permanent et de ses organes subsidiaires, a collaboré avec les représentants des pays membres et des pays Observateurs dans les préparatifs et la tenue de 23 réunions ordinaires, 8 séances extraordinaires et 6 séances protocolaires ainsi qu'à une réunion conjointe du Conseil avec la CEPCIDI. Il a également assuré le suivi des travaux des commissions et des groupes de travail du Conseil permanent qui ont tenu plus de 130 réunions pendant la période à l'étude.

Simulation de l'Assemblée générale de l'OEA

Les simulations de l'Assemblée générale ont pour objectif d'aider les étudiants lycéens et les universitaires à mieux connaître l'Organisation, ses programmes et ses processus décisionnels. C'est pour cette raison et dans cette perspective, que le Secrétariat a apporté son appui à la tenue de la simulation de l'Assemblée générale (Modèle Maya) du 8 au 13 avril 2001 à Washington, D.C.

Il a également prêté son appui à la XXI^e Session ordinaire de la simulation de l'Assemblée générale de l'OEA organisée à l'intention des universités du 29 avril au 4 mai 2001, à San Martín de los Andes (Argentine), à laquelle ont participé 350 étudiants et 32 professeurs venus des universités

argentines, et de plusieurs pays membres de l'Organisation. Avant la tenue de cette simulation, des programmes de formation et d'apprentissage ont été organisés à l'intention des enseignants et des étudiants de différents pays en préparation à ces assises.

Au siège de l'OEA, le Secrétariat a fourni son assistance technique et logistique à 300 étudiants et 35 professeurs venus de 27 institutions supérieures des États-Unis et du Mexique qui ont participé à la XX^e Session ordinaire de la simulation de l'Assemblée générale de l'OEA organisée à l'intention des lycéens du 28 novembre au 1^{er} décembre 2001.

BUREAUX HORS SIÈGE DE L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS

Les bureaux hors siège de l'OEA appuient l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes de coopération technique de l'Organisation dans le pays où ils sont installés. Ils représentent le Secrétariat général, prêtent leur appui aux autres activités de l'Organisation et contribuent à la diffusion de ses buts.

En vertu d'un mandat donné par l'Assemblée générale lors de sa trente et unième Session ordinaire, le Bureau du Secrétaire général adjoint et le Sous-secrétariat à la gestion ont mené une étude de ces bureaux. Cette étude a bénéficié des contributions et de la collaboration des directeurs des bureaux hors siège de l'OEA. Le rapport sur cette étude a été présenté au président du Conseil permanent le 21 novembre 2001 (CP/doc.3532/01). Dans les paragraphes qui suivent sont fournies des informations sur les principales activités menées par les bureaux hors siège de l'Organisation:

Appui administratif et logistique fourni aux organes de l'OEA

Les bureaux hors siège ont aidé plusieurs secteurs de l'OEA à exécuter des programmes et des projets approuvés dans les pays concernés et ont participé à l'appui apporté au Programme de bourses de l'OEA et aux boursiers qui y participent. Ces bureaux se sont chargés de la publication des annonces de bourses, ont fourni des conseils aux postulants sur le processus de réception et d'acheminement des demandes de bourses, et des informations sur l'octroi des bourses et le contrôle de leurs progrès.

Les bureaux hors siège de l'OEA ont encouragé la coopération technique entre l'OEA et ses États membres en collaboration avec l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD). Plusieurs de ces bureaux ont offert d'aider à l'élaboration de projets présentés à l'AICD et ont entretenu des contacts périodiques avec les représentants résidents des gouvernements donateurs ainsi qu'avec les organisations régionales et multilatérales, afin de faciliter la mise en œuvre des projets en cours et des projets qui seront réalisés à l'avenir.

Dans ce contexte, les bureaux hors siège se sont acquittés de tâches administratives qui ont impliqué, par exemple, l'aide apportée au Secrétariat aux conférences et réunions, les préparatifs de l'Assemblée générale par le bureau hors siège de l'OEA au Costa Rica, ainsi que les mesures préparatoires aux conférences et ateliers de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD), de la Commission interaméricaine des femmes (CIM), de l'AICD, et des unités du Secrétariat général de l'OEA. Ces tâches ont également inclus la représentation du Secrétariat général à des ateliers, conférences et symposiums, ainsi qu'à d'autres événements en qualité officielle.

Appui à la coopération

Les bureaux hors siège de l'OEA ont effectué des paiements importants au nom de différents secteurs du Secrétariat général pour des projets exécutés dans les États membres, et dans certains cas ils ont supervisé la mise en œuvre de ces projets. De même, ces bureaux ont apporté leur appui à la Zone de libre-échange des Amériques dans le cadre de séminaires, d'ateliers et de réunions de formation.

Citons au nombre des organes spécifiques qui ont reçu cet appui: l'AICD, le bureau de la science et de la technologie (OCyT); la CICAD; la CIM; la Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL); l'Unité sur le commerce; l'Unité du développement social et de l'éducation (UDSE); l'Unité du développement durable et de l'environnement (UDSMA); l'Unité intersectorielle du tourisme; l'Unité pour la promotion de la démocratie (UPD); la Commission interaméricaine des droits de l'homme

(CIDH); l'Institut interaméricain de l'enfance (IIN), et le Secrétariat exécutif au développement intégré (SEDI).

Les activités suivantes ont été menées:

- a. Lutte contre la drogue – soutien des efforts déployés par la CICAD dans l'élaboration et/ou la modernisation des plans nationaux antidrogues.
- b. Promotion des droits de la femme – collaboration avec la CIM dans la défense d'un traitement égal de la femme dans les secteurs public et privé.
- c. Renforcement de la démocratie – collaboration avec l'UPD en vue de l'augmentation de la participation citoyenne au processus politique au moyen de missions d'observation des élections, de processus de paix et du renforcement des institutions démocratiques.
- d. Renforcement du libre-échange – appui à l'Unité sur le commerce pour la participation des États membres aux négociations de la ZLEA et la coopération technique connexe.
- e. Protection de l'environnement – appui aux activités de l'UDSMA dans la stimulation du développement durable, avec un accent sur la préservation de l'environnement.
- f. Défense des droits de l'homme – facilitation de la tâche de la CIDH pour appuyer les citoyens victimes des violations des droits de l'homme.
- g. Développement du tourisme – collaboration avec l'Unité intersectorielle du tourisme dans l'amélioration de l'infrastructure touristique locale et l'encouragement du potentiel local, particulièrement le Projet de durabilité du tourisme dans la région des Caraïbes.
- h. Encouragement de l'éducation – appui aux différents secteurs du Secrétariat général pour améliorer les conditions d'éducation dans la région.

Échange des informations

En collaboration avec le Département de l'information/le Bureau des relations extérieures, les bureaux hors siège ont tenu lieu d'agents dans l'échange des informations entre les États membres. Les bureaux hors siège ont recueilli et diffusé des informations auprès des organismes gouvernementaux pertinents (locaux, régionaux et internationaux), auprès des ONG et des agences de presse. Ils ont aussi organisé des séminaires et des ateliers dans les pays où ils sont installés afin d'assurer la connaissance de divers programmes d'assistance technique de l'OEA qui sont exécutés dans les pays. Les bureaux hors siège ont également assuré le suivi de l'évolution politique et économique dans les États membres respectifs et ont fourni des renseignements aux secteurs pertinents du Siège.

Les informations ont été échangées à deux niveaux: formel et officieux. Plusieurs bureaux hors siège ont oeuvré avec les services de l'information des différents gouvernements pour élaborer des communiqués de presse diffusés par la presse écrite et parlée. En matière d'information, les bureaux ont mené les activités suivantes:

- Réunions périodiques avec les bureaux nationaux de liaison (ONE) pour l'examen des projets de développement en cours et les projets qui seront exécutés à l'avenir.
- Distribution de formulaires de demandes de bourses de l'OEA ainsi que des informations sur les programmes de bourses au niveau des premier et deuxième cycles des études supérieures, et du développement professionnel.

- Diffusion du matériel produit par le Département de l'information ainsi que le Magazine *Américas* auprès du public local, des secteurs privé et public ainsi que des ONG.
- Annonce des visites de travail du personnel de l'OEA.

Coopération avec les autres donateurs

La majorité des bureaux hors siège ont entretenu un dialogue permanent avec les bureaux locaux des donateurs internationaux et avec les organisations multilatérales afin de renforcer la coordination entre la communauté locale des donateurs. Les bureaux hors siège ont participé à des réunions mensuelles ou trimestrielles de la communauté locale des donateurs et ont fourni sur demande des informations à des missions de donateurs et de fonctionnaires d'autres gouvernements en visite. La coordination la plus étroite est celle qui a été instituée entre l'OEA et les organismes du Système interaméricain et dans les secteurs dans lesquels les programmes de coopération revêtaient une importance capitale pour certains États membres de l'Organisation.

Mandats du Sommet des Amériques

Le Bureau de suivi des Sommets a reconnu qu'une meilleure orientation des secteurs pertinents du Secrétariat est nécessaire pour assurer une utilisation plus effective des bureaux hors siège dans la mise en oeuvre des mandats des Sommets des Amériques. C'est pour cette raison que le Bureau de suivi des Sommets et le bureau du Secrétaire général adjoint mettront en place des activités spécifiques en vue d'une utilisation plus efficace des bureaux dans la mise en oeuvre de ces mandats.

SECRETARIAT AUX CONFÉRENCES ET RÉUNIONS

Ce Secrétariat a été créé par l'Instruction N° 97-2, pour donner suite aux résolutions AG/RES. 954 (XVIII-O/88) et AG/RES. 1381 (XXVI-O/96). Il a pour mission d'harmoniser et d'améliorer les services de conférences prêtés par le Secrétariat général. Le Secrétariat se compose du bureau du Directeur et de trois divisions: le Service des conférences, le Service des langues et le Service des documents et de l'information.

Pendant la période couverte par le présent rapport, le processus de modernisation entamé en 1997 s'est poursuivi et l'horizon du Secrétariat des conférences et réunions s'est élargi comme il est indiqué dans les paragraphes qui suivent.

Gestion des conférences et réunions

Le Secrétariat aux conférences et réunions a collaboré avec le secteur de la gestion à la mise en place de procédures pour les services de gérance, de déroulement des réunions, d'exécution du budget, d'amélioration des installations, et du matériel et de passage au Système OASES 11i. Dans le secteur du développement et des opérations de logiciels, le Secrétariat a oeuvré avec le Département des systèmes pour consolider une plate-forme informatisée intégrée de services. Dans ce but, il a mis au point une version plus perfectionnée, plus simple et plus intuitive du Système d'administration des documents IDMS, ainsi que de nouvelles versions des systèmes informatisés du calendrier des événements et réunions, et de réservation des salles auxquels on peut avoir accès à distance par Internet. Les opérations des trois logiciels ont été intégrées pour permettre aux représentants des États membres d'obtenir, en consultant le calendrier des réunions, les documents correspondants via Internet. La mise en place d'une base de données est également en cours. Celle-ci sera constituée par les logiciels existants comme mécanisme de suivi administratif des services et des dépenses.

Service des conférences

Dans le secteur des conférences, le Secrétariat a apporté un appui logistique à l'organisation et à la tenue d'environ 500 réunions. Au Siège, ont eu lieu 274 réunions des organes politiques et techniques, du Conseil permanent et de ses organes subsidiaires; du CIDI et de ses organes subsidiaires; et des autres organes, institutions spécialisées comme la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH); la Commission interaméricaine des femmes (CIM); la Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL); la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD), et l'Institut interaméricain de l'enfance (IIN). Dans les États membres, ont été organisées 233 réunions, telles que la XXXI^e Session ordinaire de l'Assemblée générale, la XXVIII^e Session extraordinaire de l'Assemblée générale, la VI^e Réunion ordinaire du CIDI, la XXX^e Réunion de la CICAD, la II^e Réunion des ministres de l'éducation, la XII^e Conférence interaméricaine des ministres du travail, des réunions techniques de la CIDH, de la CITEL, de la CICAD et d'autres réunions qui ont entraîné la mobilisation de ressources humaines et technologiques et de leur transport du siège de l'OEA aux pays d'accueil des réunions. Au cours de cet exercice, le Secrétariat a actualisé un calendrier semestriel des réunions de l'Organisation qui servira d'instrument pour la rationalisation de l'utilisation des ressources nécessaires aux services des conférences.

Service des langues

Le Secrétariat aux conférences et réunions a élargi sa politique de rénovation de matériels et de logiciels tels que TRADOS, qui a été actualisé et amélioré afin de raffiner et d'accélérer le processus d'appui à la traduction grâce à un système intégré de rapprochement des termes. En outre, le glossaire informatisé de l'OEA a été mis en marche dans les quatre langues officielles, et il est actualisé sur une base continue. Afin de faciliter l'accès des traducteurs extérieurs aux ressources du Service des langues, a été créé un Portail du Secrétariat aux conférences et réunions sur Internet. Grâce à ce Portail, le traducteur a accès à une bibliothèque électronique comportant des matériels de référence et peut retrouver ces informations de n'importe quelle partie du monde. En outre, la liste des traducteurs et des interprètes extérieurs a été sensiblement allongée de façon significative avec l'addition de professionnels de tout le Continent américain groupés par domaine de spécialisation. Grâce à cette addition qui a permis l'augmentation du nombre des traducteurs et interprètes résidant dans les États membres, des économies importantes pourront être réalisées lorsque les réunions sont tenues hors siège.

Documents et information

Le Secrétariat a rénové les matériels obsolètes de reproduction des documents afin de maintenir les normes de haute rapidité et d'efficacité que requiert l'Organisation. Pendant l'exercice à l'étude, ont été reproduits 5 700 documents représentant un total de 5 500 000 pages imprimées, ce qui signifie des économies pour l'Organisation. De même, ce Service a appuyé les secteurs du Secrétariat général, les Missions permanentes et les Missions des Observateurs permanents qui ont eu besoin des services de publication de documents, de matériels d'information, d'impression des invitations, des catalogues et des insignes.

Le Secrétariat a d'autre part mis en marche un service de distribution électronique à toutes les Missions permanentes et à toutes les Missions d'Observateurs ainsi qu'aux bureaux hors siège de l'OEA. Il a également étoffé l'archivage des informations et de la gestion des documents au moyen d'un système IDMS, logiciel qui permet un contrôle précis des documents depuis leur établissement jusqu'à leur sauvegarde finale. À la fin de la période couverte par le présent rapport ont été classés et archivés 29.179 documents dont 85.000 documents publiés en version originale ou en deux ou plus de deux des quatre langues officielles.

MUSÉE D'ART DES AMÉRIQUES

Le Musée d'art des Amériques a été créé en 1976 en vertu d'une résolution du Conseil permanent pour encourager l'étude de l'art des Amériques, augmenter les échanges interaméricains, et stimuler l'intérêt qu'on lui porte et promouvoir la production artistique dans le Continent américain.

Le Musée d'art des Amériques, grâce à ses expositions, ses collections, ses programmes éducatifs et ses services de référence, promeut et fournit des informations sur l'art du Continent américain. Parmi ses activités les plus marquantes pendant la période que couvre le présent rapport, citons les suivantes:

Expositions

Pendant cet exercice 8 expositions ont été organisées. Dans le Musée ont été présentés: *Récords Permanentes y Personales: 17 Fotografos de América del Sur; De lo Clásico a lo Moderno: Re-Descubriendo la Figura Humana en la Colección Permanente; Imaginación Artística en la Cerámica: Ceramistas Contemporáneos de los Estados Unidos; y Tradiciones en Blanco y Negro* de Jeannie Thib du Canada.

Dans la Galerie ont été présentés: *Pinturas* de Marcelo Legrand, de l'Uruguay; *Estereo-retratos* de Bernardo Krasniansky, du Paraguay; *Cabinas de Curiosidades: Dibujos y Grabados* de José Antonio Suárez, de Colombie; y *Rumbos Eclécticos* de Elvis López, de Aruba. Plusieurs expositions ont retenu l'attention de la presse locale parmi lesquelles l'exposition de la collection permanente qui a fait l'objet d'un article dans le supplément *Weekend* du *Washington Post* (24 août 2001), et dans le *Washington Journal* (édition du 26 août 2001; l'exposition de photographie a fait l'objet d'un article dans le *Washington Post* daté du 8 juin 2001; celle de Bernardo Krasniansky dans le supplément *Weekend* du *Washington Post* du 31 août 2001 et *Tiempos del Mundo*, du 9 août 2001; également l'exposition de céramiques dans le *American Craft Magazine*, de février 2002. L'exposition de céramiques a été coparrainée par le National Tile Heritage Foundation des États-Unis et des représentants de la Smithsonian Institution et de la Corcoran Gallery of Art ont participé au jury de sélection des artistes.

Collection permanente

Pendant la période couverte par le présent rapport, la collection permanente a été enrichie de 21 nouvelles oeuvres achetées grâce à des dons. Au nombre de celles-ci nous devons mettre en relief le don de M. Ralph Dimmick, ex-fonctionnaire de l'Organisation qui a offert au Musée plusieurs dessins et reproductions de José Luis Cuevas, du Mexique et de Raquel Forner, d'Argentine. Le Musée a également reçu des oeuvres d'autres artistes qui ont participé au programme d'expositions temporaires: Marcelo Legrand, de l'Uruguay; Rimer Cardillo, de l'Uruguay; Carolina Mayorga, de la Colombie, et Maricruz Arribas, du Pérou. La sculpture de grand format de John Castles, de la Colombie, don fait en 2000, a été installée dans le jardin du siège de l'OEA, et des oeuvres d'art de la collection permanente ont été prêtées pour des expositions organisées par le Musée national de la Colombie et le Centre culturel de la Banque interaméricaine de développement (BID). Le Musée a prêté 50 oeuvres de la collection à différents bureaux du siège, et a continué à fournir des informations sur la collection permanente au moyen de "Collection," qui est une base de données spécialisée pour les collections du Musée.

Conservation et préservation

En collaboration avec le Département des ressources matérielles, le Musée a achevé la reconstruction du dépôt de la collection permanente avec l'imperméabilisation des cloisons, la stabilisation du toit, l'élimination de l'amiante, le remplacement des gouttières et la construction d'une nouvelle infrastructure de haute densité pour le patrimoine. La mise en oeuvre de ce projet était absolument nécessaire parce que la collection permanente du musée est passée de 250 pièces en 1976 lorsque le Musée a ouvert ses portes, à plus de 1.500 pièces de nos jours. Le nouveau dépôt a une capacité d'environ 500 peintures, 50 sculptures, et des étagères pouvant recevoir 1.000 pièces sur papier, et constitue le double de l'espace disponible pour abriter la collection. Le musée a continué ses travaux de conservation préventive (16 pièces), les traitements de conservation de fond (12 oeuvres) de la collection permanente, et a fourni des services de conservation pour le traitement de 20 oeuvres reçues en prêt pour des expositions temporaires.

Archives d'art et matériels audio-visuels

Grâce à ses archives d'art, le Musée a offert des services de référence à des étudiants, des chercheurs et des collectionneurs qui s'intéressent à l'art latino-américain et à l'art des Caraïbes. En même temps, il a incorporé à ces archives 400 catalogues d'art et d'autres matériels bibliographiques envoyés par des artistes, des galeries et diverses institutions culturelles des Amériques. À travers son programme audio-visuel, le Musée a pu prêter et vendre du matériel en vue de leur utilisation dans les salles de classe, et en vue de leur reproduction dans des oeuvres et d'autres publications éducatives. Pendant la période couverte par ce rapport, le Musée a modernisé le programme avec la conversion de 45 bandes-vidéos du programme enregistré en format "master" U-matic au format "standard VHS". Le résultat a été une augmentation des ventes de vidéos à des entités comme l'Université d'Illinois et Facets Multimedia Distributors. Le Musée a également transféré 19 caisses de court métrages en 16 mm du programme audiovisuel aux archives de la Bibliothèque Colomb, et a produit 300 nouvelles diapositives d'oeuvres d'art des expositions temporaires en vue de leur utilisation dans des publications, dans la presse, et dans la page web du Musée.

Éducation

Le Musée a produit 2 catalogues, 6 plaquettes didactiques, 2 CD-ROM et a organisé 2 ateliers d'art à l'intention des enfants. En association avec le National Tile Heritage Foundation, il a organisé un colloque sur l'art de la céramique avec la participation d'historiens de l'art de l'architecture et de la céramique. Le Musée a offert des visites guidées à des universités, des collèges et à des associations culturelles, parmi lesquelles nous pouvons citer: *Fairfax Collegiate High School, Prince Georges County Public Schools, Association of Concerned Black Men of the DC Public Schools, Wakefield High School, Rotary International Club, Holton Arms High School, The Severn School, Eleanor Roosevelt High School, Foreign Service Institute, Ocean Lakes High School, Covenant of Life Home School, Spanish Educational Development Center, Grace Brethren High School, Frostburg State University, Easton High School, Flowers High School, Marymount University, National Youth Leadership Conference, DCEETA, United States Census Bureau, International Institute of Education, Association for International Development, Manchester High School, Association of Migrant Farm Workers Children, et Gilchrist Tours.*

Musée virtuel

Dans la page web du Musée, a été créé un musée virtuel dans lequel sont reproduits des essais critiques, des oeuvres d'art, et des informations biographiques et bibliographiques de différents maîtres du XX^e siècle, entre autres Joaquin Torres-García, Fernando de Szyszlo, Jesús Soto, Roberto Matta, Pedro Figari, Marisol Escobar, et José Luis Cuevas.

Activités spéciales

En sa qualité de membre du consortium "Voisins du Président", le Musée a participé à l'organisation et à la réalisation de la "Journée des Musées" (*Beyond the Monuments Day*) à l'intention des familles ainsi que d'un atelier didactique "Washington Histories" à l'intention des professeurs des écoles primaires et des lycées du Maryland, de la Virginie et du District of Columbia afin d'élargir la connaissance des collections et programmes éducatifs des musées membres du consortium.

Le Musée a organisé au cours des fêtes de fin d'année, une vente d'œuvres d'art qui lui ont été données sous forme de don et dont les profits étaient destinés à ses activités. Grâce à la location du Musée à des groupes extérieurs, celui-ci a pu recueillir un total de EU\$6 000 et a présenté une demande de "fonds" (grant application) pour un montant de EU\$30 000 à la "Andy Warhol Foundation for the Visual Arts" en vue d'appuyer le programme des expositions temporaires.

Afin d'augmenter le nombre des membres de l'Association des Amis du Musée ont été organisés 3 événements spéciaux avec des visites guidées des collections d'art des Ambassades de Colombie, du Brésil et du Pérou, et un appui technique a été fourni au Service du Protocole dans le cadre de l'installation de 5 expositions de ses "Semaines de l'art", et à l'Association du personnel pour sa troisième exposition d'art annuelle. La Directrice du Musée a participé en temps que conférencière dans un cycle de conférences sur Fernando Botero à la Banque de la République de Colombie, et à une table ronde sur l'art latino-américain et dans le Musée moderne Museet à Stockholm.

Fréquentation

On estime que pendant la période couverte par le présent rapport, 15 300 personnes ont visité le Musée et sa page web a enregistré un total de 64.694 "sessions" et 843.944 "frappes" de mars à novembre 2001.

BIBLIOTHÈQUE COLOMB

La Bibliothèque Colomb a été créée le 18 avril 1890 par la première Conférence internationale américaine. Elle est un centre moderne d'information et de documentation qui offre des informations essentielles aux Missions permanentes, au Secrétariat général, à la communauté diplomatique et au public en général. . Actuellement, la Bibliothèque remplit le rôle de dépositaire de la mémoire institutionnelle de l'Organisation des États Américains et de l'Union panaméricaine qui l'a précédée, ainsi que du Système interaméricain remontant aux deux derniers siècles.

Plan triennal de la Bibliothèque Colomb

Au cours de sa trente et unième Session ordinaire, l'Assemblée générale a adopté la résolution AG/RES.1839 (XXXI-O/01), "Programme-budget de l'Organisation pour 2002, quotes-parts et contributions au Fonds volontaire en 2002" par laquelle elle charge le Secrétaire général de présenter avant le 31 octobre 2001 à la Commission des questions administratives et budgétaires, par l'intermédiaire du Conseil permanent, un plan d'action triennal en vue de renforcer la Bibliothèque Colomb, dans lequel seront proposées des formes concrètes d'obtention des ressources ne provenant pas du Fonds ordinaire". Le rapport établi en exécution de ce mandat qui est intitulé "Plan d'action triennal pour le renforcement de la situation financière de la Bibliothèque Colomb" a été diffusé sous la cote CP/doc.3530/01, et a été présenté au Conseil permanent le 28 novembre 2001.

Automatisation

La Bibliothèque a actualisé sa page sur l'Internet laquelle est dotée d'un catalogue en ligne d'accès public (OPAC) ayant pour objectif d'offrir aux chercheurs un accès à plus de 30.000 publications répertoriées.

Acquisitions

La Bibliothèque a acheté 450 titres, a diminué les renouvellements de ses abonnements qui sont passés de 130 à 58, et s'est abonnée à 2 nouvelles publications. Pour le Secrétariat général, la Bibliothèque a préparé, enregistré et approuvé l'achat de 75 ouvrages et publications, et répertorié et ajouté 2 543 exemplaires d'ouvrages.

La Bibliothèque a reçu 2000 dons sous différents formats venant des bureaux et départements du Secrétariat général et de donateurs extérieurs à l'Organisation. Un don important a été celui des publications de la Bibliothèque Ayacucho qui a été fait par la Mission permanente du Venezuela. La Bibliothèque a choisi et ajouté 1 252 titres et les a envoyés à l'Unité de catalogage.

Au nombre des acquisitions figure une collection spéciale des Caraïbes d'environ 250 ouvrages de littérature et de référence qui ont été achetés à une institution privée. De même, la Bibliothèque a répertorié les ouvrages, les documents et publications de la collection du Dr Zanotti reçue en 2000.

Catalogage

La Bibliothèque Colomb a inscrit dans le catalogue 2000 ouvrages, et a introduit les publications et documents de l'OEA dans le système de données du Numérotage international normalisé des livres (ISBN), et de la publication à la source (CIP), ce qui assure que les publications et les documents de l'OEA sont disponibles immédiatement dans le catalogue en ligne. De même, la Bibliothèque continue ses travaux de publications et d'actualisation sur sa page web sous le titre *Selective List of Books Accessioned and New Periodicals*.

Référence

La demande de services de référence a augmenté et est passée à 25 000. Au surplus, 37 830 photographies ont été utilisées pour répondre à 3.692 demandes. Dans le but d'appuyer les activités de recherche, l'unité de contrôle des documents a répondu à 1 512 demandes et l'unité d'administration des archives à 750 demandes. L'unité de référence a fait circuler 11 697 ouvrages et 2 003 publications périodiques, et a demandé 1.974 articles en prêt à d'autres bibliothèques tandis qu'elle a prêté 1 833 articles à d'autres bibliothèques. Le nombre de demandes d'information par courrier électronique a augmenté, passant de 428 en 1998, à 572 en 1999 et 1 135 en 2000 à 1 470 en 2001.

Il convient également de noter l'augmentation de la capacité du service des références grâce à l'acquisition de plus de bases de données. La Bibliothèque est abonnée à la First Search et peut accéder à des informations provenant de 70 bases de données qui couvrent une vaste gamme de thèmes. Elle a accès à des milliers de bibliothèques dans le monde et à 5.9 millions articles de 9 000 publications périodiques, y compris des publications périodiques électroniques.

La Bibliothèque est dotée de la version de recherche dans le réseau de Hispanic American Periodicals Index qui offre des informations sur l'Amérique latine et les Caraïbes, la région frontalière Mexique-États-Unis et la collectivité hispanique aux États-Unis. Elle continue d'avoir accès au WorldCat, à la Base de Données du Recueil des traités des Nations Unies et à Lexis-Nexis.

Administration des documents

La Bibliothèque a traité au total 35.140 documents, et a publié un tome de *Síntesis de las decisiones adoptadas en las sesiones y textos de las resoluciones aprobadas del Consejo Permanente*, en 1999. Elle a publié en espagnol et en anglais la *Liste des résolutions et déclarations adoptées par l'Assemblée générale au cours des Sessions ordinaires et extraordinaires tenues de 1970 à 1999*. Elle a établi un guide pour la recherche des données dans les *Traités et Conventions interaméricaines* dans les quatre langues officielles, ainsi qu'un *Index analytique des résolutions et des décisions sur le thème Démocratie*. Elle a achevé l'*Index des documents de la Commission interaméricaine des droits de l'homme, 1960-2001 et de la Cour interaméricaine des droits de l'homme, 1980-2001*. L'unité a entamé l'élaboration d'un catalogue de documents et de publications interaméricaines remontant à 1989.

Documents et publications de l'OEA

Pendant l'année sous revue, la Bibliothèque a connu des problèmes causés par la fermeture de la librairie de l'OEA. Elle a reçu 985 demandes et a présenté un nouveau plan de travail qui propose un nouveau système pour la gestion de tous les documents et de toutes les publications de l'OEA. Elle a dressé une liste des universités et des bibliothèques spécialisées et a commencé une campagne de promotion pour offrir les documents de l'Organisation.

Conservation

La Bibliothèque a achevé les travaux de microfilmage des archives officielles de l'OEA de 1998, et a préparé les documents et publications de la Commission interaméricaine des droits de l'homme et de la Cour interaméricaine des droits de l'homme pour la période allant de 1995 à 2001 en vue de leur microfilmage.

Service d'administration des archives et registres

La Bibliothèque a organisé trois sessions de formation sur la méthode la plus efficace d'administration des archives d'un bureau, y compris l'archivage électronique. Une de ses sessions a coïncidé avec le mois national de l'administration des archives et de l'information, et a inclus des renseignements sur l'utilisation du *Manuel d'administration des archives* publié récemment.

Dans ce secteur, elle a placé en dépôt au total 3 470 caisses à travers un contractuel indépendant, et dans ce même lieu 1 000 caisses d'archives obsolètes ont été détruites. Le Centre d'administration des archives a reçu en vue de leur emmagasinage 600 caisses d'archives semi-actives; il a envoyé 708 caisses vides aux bureaux du Secrétariat en vue du transfert des archives, il a traité 50 caisses d'archives de valeur permanente, et a placé dans les archives une collection de films du Musée d'art de l'Amérique latine.

Expositions

La Bibliothèque Colomb a organisé des expositions, entre autres la "Les Présidents des États-Unis et l'OEA" et les "Pan American Union Day Celebrations", qui ont présenté les originaux des déclarations, publications, programmes, photographies en noir et blanc et affiches des archives de la Bibliothèque ainsi qu'une exposition des publications de la Bibliothèque Ayacucho.

Guides et bibliographies

La Bibliothèque Colomb a produit *Guyana: A Bibliography of Books in the Columbus Memorial Library*, la rubrique bibliographique Hipólito Unanue, N° 12 et pendant cette année, son personnel et les membres du programme de stage de l'OEA ont préparé d'autres guides et d'autres bibliographies. En raison des récentes attaques terroristes et de leur impact sur les États membres, la Bibliothèque Colomb a élaboré un "Guide des ressources d'information sur le terrorisme et de leur impact économique et social".

Dons et cadeaux

La Bibliothèque Colomb a reçu un important don d'ordinateurs de la Mission de l'Observateur permanent de la Corée près l'OEA, et de la Smithsonian Institution un don d'étagères à double face, de tables d'étude ou de recherche; d'étagères métalliques et des séparateurs en métal de livres représentant un montant d'environ EU\$30.000.

Stagiaires et volontaires

La Bibliothèque Colomb a bénéficié de l'aide de stagiaires et de volontaires qui ont été affectés à des projets spécifiques et ont ainsi suppléé au manque de personnel interne. Un volontaire a créé une base de données du projet "Projet de catalogage de cartes" en vue de conserver les informations sur la collection de cartes historiques dont la Bibliothèque est dépositaire.

COORDINATION ET COOPÉRATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS

L'article 112 (h) de la Charte charge le Secrétariat général d'«établir des relations de coopération conformément aux décisions de l'Assemblée générale et des Conseils avec les institutions spécialisées et d'autres organisations nationales et internationales

En exécution des mandats émis par l'Assemblée générale lors de sa Session ordinaire tenue à San José de Costa Rica, et des résolutions des Sessions précédentes de cet organe, le Bureau du Secrétaire général adjoint a continué à assurer la coordination avec d'autres organisations, et organismes internationaux et régionaux. C'est ainsi que l'OEA a pu établir la coopération la plus importante avec l'Organisation des Nations Unies (ONU); la Banque interaméricaine de développement (BID); l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) et le Secrétariat de la CARICOM.

En ce qui concerne l'ONU et la CARICOM, l'une des sphères les plus importantes de coopération s'est focalisée sur la solution aux difficultés politiques d'Haïti. L'Organisation a eu des échanges d'informations avec le Secrétariat des Nations Unies et le Directeur pour les Amériques du Département des affaires politiques de cette institution. Elle a également mené des activités de coopération sectorielle avec différents services du Secrétariat général et avec les Départements concernés des Nations Unies. C'est ainsi qu'ont pu être mis sur pieds des projets dans différentes sphères liées aux Nations Unies, parmi lesquelles plusieurs initiatives concernant l'environnement qui bénéficient de l'appui de l'Unité du développement durable, et dans le domaine du déminage, de la bonne gouvernance et de la démocratie, de l'appui de l'UPD.

En mai 2001, le Secrétariat de la CARICOM s'est associé aux efforts accomplis par l'OEA pour préparer l'envoi d'une mission conjointe en Haïti qui a été codirigée par le Secrétaire général et l'ex-Premier Ministre de la Dominique, Mme Eugenia Charles. Postérieurement, en juin et en juillet, dans les missions organisées en vue d'assurer le suivi de cette visite, le Secrétariat de la CARICOM, par l'intermédiaire du Sous-secrétaire général des relations extérieures et communautaires, a épaulé et soutenu l'OEA en facilitant les négociations entre les partis politiques et la société civile ainsi que d'autres entités en Haïti. En outre, le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint ont assisté et participé à la réunion annuelle des chefs d'État et de gouvernement de la CARICOM à Nassau (Bahamas), du 3 au 6 juillet. Cette réunion a créé une occasion pour le dialogue entre les chefs d'État et de gouvernement sur les questions et les événements continentaux y compris la situation d'Haïti. Le Secrétariat de la CARICOM continue de s'attacher à l'étude de cette question.

Les Secrétariats de l'OEA et de la CARICOM ont oeuvré conjointement à la mise en oeuvre de projets de coopération technique, y compris le projet "Caraïbes: Adaptation au changement climatique" (GPACC) et le Programme d'appui à la gouvernance dans les démocraties parlementaires. Les deux Secrétariats ont apporté une assistance mutuelle aux missions d'observation des élections au Guyana et à Saint-Vincent-et-Grenadines qui ont toutes les deux eu lieu en mars 2001. Comme corollaire de cette mission, et dans le cadre du Programme d'appui à la gouvernance, les Secrétariats de l'OEA et de la CARICOM ont coopéré à la convocation, en janvier 2002, d'une Conférence sur la réforme constitutionnelle dans les États membres de la CARICOM. L'OEA a appuyé le Sommet spécial de la CARICOM sur le tourisme en décembre 2001 et y a participé.

L'Organisation des États Américains continue d'être impliquée dans des programmes et projets de coopération avec d'autres organisations régionales avec lesquelles elle a signé des accords formels.

Ces organisations régionales sont les suivantes: l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), l'Association des États de la Caraïbe (ACS) et le Secrétariat du Système d'intégration centraméricaine (SICA). En ce qui a trait à l'ACS, soulignons l'appui et l'assistance mutuelle apportées à l'occasion de réunions annuelles de chaque organisation, ainsi que les initiatives dans les domaines communs de coopération. Le Secrétariat a entretenu des consultations avec des fonctionnaires de l'ACS pendant l'Assemblée générale de l'OEA tenue au Costa Rica, et un haut fonctionnaire du Secrétariat a participé au Troisième Sommet de l'ACS au Venezuela. De même, a été renforcée la coopération avec le Système interaméricain à travers le Comité interaméricain pour la réduction des catastrophes naturelles, avec la participation active de l'OPS, de la BID, de l'IICA et de la Fondation panaméricaine de développement qui ont œuvré conjointement avec le Secrétariat général de l'OEA pour apporter une réponse aux catastrophes naturelles et prendre des mesures au sujet des questions liées à la réduction des risques.

SECRETARIAT EXECUTIF AU DEVELOPPEMENT INTEGRE DE L'AGENCE INTERAMERICAINE POUR LA COOPERATION ET LE DEVELOPPEMENT

Aux termes de l'article 98 de la Charte de l'Organisation, le Secrétariat exécutif au développement intégré (SEDI) est l'instance responsable devant le CIDI de la marche des programmes, projets et activités de coopération. L'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD) est un organe subsidiaire du CIDI et c'est celui-ci qui détermine, dans le cadre de ses réunions ordinaires et extraordinaires et de ses réunions au niveau ministériel ou d'un niveau équivalent, dans les domaines qui relèvent de sa compétence, les politiques et orientations de l'AICD. L'Agence a été créée par l'Assemblée générale en juin 1999 et commencé à fonctionner en janvier 2000. Elle a pour mission de promouvoir, coordonner, gérer et faciliter la planification ainsi que l'exécution des programmes, projets et activités de partenariat à l'OEA, en particulier dans le cadre du Plan stratégique de partenariat du CIDI.

Pendant toute l'année 2001, qui est sa deuxième année de fonctionnement, l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement a poursuivi son processus de consolidation et a pu ainsi s'acquitter de son mandat fondamental, qui consiste à améliorer en qualité et en quantité la coopération technique au sein du Continent américain.

Dans le domaine des politiques, ses activités les plus importantes ont été, notamment, l'approbation par le CIDI d'un nouveau Plan stratégique de partenariat pour le développement, l'appui qu'il a accordé aux organes politiques, l'appui aux réunions ministérielles dans les secteurs de l'éducation et du travail, et la promotion du rôle que remplit l'AICD pour tout ce qui a trait au développement au sein de l'OEA, depuis que le Troisième Sommet des Amériques, en avril 2001, a augmenté le nombre de mandats confiés à l'Organisation. Par suite des attentats terroristes perpétrés aux États-Unis le 11 septembre, la reconnaissance de la nécessité de contrecarrer les menaces du terrorisme, a occupé une place prioritaire dans ses activités, en particulier dans l'agenda continental en matière de développement social et économique, et plus spécialement encore dans les programmes de réduction de la pauvreté. Dans cette perspective, le dialogue de la réunion ordinaire du CIDI a été axé sur les mécanismes de coopération propres à minimiser l'impact de ces attentats. En outre, et à titre de contribution au dialogue, la veille de la tenue de cette réunion du CIDI, l'AICD, en collaboration avec la BID, a organisé un séminaire sur l'impact de ces attentats sur l'agenda continental en matière de développement.

Dans le domaine des programmes, l'AICD a réalisé des progrès marquants en ce qui concerne la définition de nouveaux projets de développement humain en diversifiant ses activités en matière de bourses de formation et de perfectionnement, en créant un Portail éducatif, et en souscrivant des accords qui lui permettent de proposer des cours de téléformation. L'AICD s'est efforcée de disposer d'instruments propres à améliorer l'efficacité de ses projets, en se fondant sur le concept du transfert de données d'expériences de pratiques optimales entre pays, dans divers domaines prioritaires du développement, tout en renforçant le système multilatéral de financement des projets par le FEMCIDI qui est actuellement en vigueur. L'Agence a entamé, par ailleurs, la réforme de ce système.

En ce qui concerne la direction de l'Agence, le Conseil d'administration de l'AICD s'est réuni à trois reprises au cours de l'année et a procédé à un grand nombre de consultations par voie électronique. Il joue un rôle de plus en plus important dans l'orientation du fonctionnement de l'Agence et dans la promotion de solides alliances stratégiques avec d'autres partenaires du développement, notamment les agences nationales de coopération, d'autres organisations interaméricaines de développement, les banques

sous-régionales de développement, les entreprises privées et le secteur non gouvernemental. Pendant l'année écoulée, le Conseil a procédé au premier renouvellement de ses membres (quatre pays sur les neuf représentés) et à l'élection d'un nouveau bureau.

L'AICD a effectué une restructuration interne et est désormais composée de deux départements responsables de programmes – les programmes pour le développement et les programmes de technologie de l'information pour le développement humain – et de deux nouveaux départements techniques auxquels elle a confié des mandats de poids – la coordination des politiques et des opérations, et les finances. En outre, aux termes d'une Instruction du Secrétaire général, la responsabilité du secrétariat technique de la Commission interaméricaine des ports, incombe désormais à l'AICD.

Travaux accomplis par le Conseil d'administration de l'AICD en 2001

Le Conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises pendant la période couverte par le présent rapport. La première d'entre elles, qui a eu lieu à Saint-Kitts-et-Nevis, a abordé des questions ayant trait au Statut du FEMCIDI, au Règlement du Conseil d'administration, au Plan stratégique de partenariat pour le développement, à des aspects financiers et à des questions de politique du personnel. En outre, elle a examiné les activités de l'OEA dans la région des Caraïbes et étudié la possibilité d'accroître la coopération dans cette région. La réunion suivante, qui s'est tenue à Washington, D.C., a permis d'établir un dialogue sur le processus de programmation et l'utilisation des fonds du FEMCIDI. En outre, le Président sortant y a présenté un rapport sur sa gestion.

Au cours de la réunion suivante, qui s'est tenue à Managua, le Représentant du Nicaragua a été élu Président du Conseil d'administration et la Représentante du Belize, Vice-présidente. La réunion a examiné plusieurs rapports et a entendu des interventions sur le projet de Plan stratégique, la programmation des activités de coopération, le programme de bourses et le Portail éducatif des Amériques. Cette réunion a également été l'occasion de faire des exposés sur des questions financières. La dernière réunion du Conseil a adopté la proposition relative à la programmation des ressources pour les projets de partenariat pour le développement, et a examiné le rapport des commissions spécialisées non permanentes (CENPES). En outre, le Conseil a mené des consultations à propos de la programmation des ressources par voie électronique.

Programmes de l'AICD

Programmes relevant du FEMCIDI

Suite à une proposition de l'AICD, le cycle de programmation pour 2001 prévoit une réforme temporaire du régime actuel du FEMCIDI qui permet de séparer la programmation en deux étapes: une étape initiale de présentation du profil des projets, et la présentation des projets sous leur forme définitive. Cette réforme temporaire permet également de proposer et d'attribuer des ressources à des projets pluriannuels. L'expérience a été fructueuse, bien qu'elle n'ait été exécutée qu'à titre d'essai. Les changements intervenus ont facilité l'évaluation préliminaire des propositions par le Secrétariat exécutif, ont permis aux membres des CENPES de participer à la programmation, et ont donné au personnel du Secrétariat exécutif la possibilité de fournir une assistance technique pour l'élaboration définitive des propositions.

La proposition de programmation pour 2001 comprenait 103 projets, se chiffrant à EU\$12.6 millions. Les CENPES ont analysé et évalué les 103 projets présentés par trente-trois États membres.

Quatre-vingt-neuf (89) projets ont bénéficié d'une recommandation favorable de leur part, pour un montant total de EU\$7.15 millions. L'apport net en ressources disponibles s'élevait à EU\$6.3 millions, après déduction des contributions au Fonds ordinaire et au Fonds de réserve du FEMCIDI. Toutefois, en y ajoutant le compte de réserve, les intérêts gagnés par le FEMCIDI en 2001 et les fonds non programmés, le montant disponible s'établit à hauteur de EU\$7.97 millions. Sur les 89 projets qui ont fait l'objet d'une recommandation, 48 sont régionaux et 41 sont nationaux.

Le tableau ci-après montre le nombre de projets et le montant de ceux-ci par compte sectoriel:

Compte sectoriel	Nombre de projets	Montant
Commerce	5	EU\$490 352
Développement social	20	EU\$1 250 301
Éducation	22	EU\$1 961 412
Culture	2	EU\$103 412
Science et technologie	21	EU\$1 656 841
Démocratie	6	EU\$484 524
Tourisme	6	EU\$485 000
Environnement	7	EU\$716 419

Programmes de coopération technique dans le cadre de l'Initiative des pratiques optimales

- Initiatives de transparence dans le domaine de la cyberadministration : les marchés publics

Cette initiative a pour but d'accroître la transparence et l'efficacité de la prestation des services publics, et, en même temps, de promouvoir l'utilisation des nouvelles technologies propres à contribuer à la modernisation de l'État. La première étape du programme de cyberadministration consiste à identifier plusieurs systèmes d'excellente qualité et d'une grande efficacité par rapport à leurs coûts pour les acquisitions réalisées par le secteur public, au niveau national, provincial et municipal.

Grâce à l'appui des Fonds spécifiques des États-Unis, l'AICD a commencé à mettre au point, en coopération avec le CONUPIA du Chili, le Centre Nord-Sud de l'Université de Miami et le Fonds multilatéral d'investissements de la BID, un programme destiné à encourager les petites entreprises à participer aux marchés publics de la cyberadministration et aux transactions commerciales électroniques en général. L'Agence a également commencé à identifier systématiquement les pratiques optimales dans le domaine de la cyberadministration au niveau provincial et municipal, en particulier celles portant sur les acquisitions et les autorisations, le registre des biens fonciers et l'administration fiscale. L'un des principaux domaines d'intérêt concerne les systèmes destinés à accroître les recettes municipales et à améliorer l'utilisation des fonds municipaux.

- Établissements d'enseignement supérieur en cyberadministration

Lors de la réunion annuelle de la BID à Santiago, le 19 mars, le Directeur général de l'AICD, avec l'appui de Microsoft et la collaboration du Secrétariat général, a lancé en présence de hauts fonctionnaires représentant les gouvernements l'idée d'une initiative portant sur les établissements d'enseignement supérieur en cyberadministration. Par la suite, l'Agence a établi un partenariat avec le

Centre Nord-Sud de l'Université de Miami, Microsoft, COMPAQ et KPMG afin d'étudier et de mettre au point cette initiative dans tous ses détails.

La première étape de l'initiative a inclus, entre autres, l'organisation de plusieurs ateliers nationaux ou sous-régionaux de haut niveau, financés par les partenaires appartenant au secteur privé. Ces ateliers avaient pour but de fournir aux institutions participantes quelques exemples de pratiques optimales et de leur permettre de définir des stratégies de cyberadministration dans leurs pays respectifs. Le premier de ces ateliers a eu lieu au Brésil en octobre 2001, les ateliers suivants en sont à l'étape de planification. Cette planification est réalisée en concertation avec les gouvernements intéressés, à savoir le Chili, le Mexique, l'Argentine, le Costa Rica et le Pérou.

- Initiative d'électrification et de télécommunications rurales

Compte tenu du mandat imparti en matière de connectivité par le Troisième Sommet des Amériques, l'Agence qui cible les populations les plus défavorisées, étudie actuellement une vaste initiative d'électrification et de télécommunications dans les zones rurales, basée sur les résultats satisfaisants obtenus par le projet du CIDI au Honduras (Villages solaires), dans le cadre de son programme des pratiques optimales. Le but de l'initiative est d'électrifier et de fournir des systèmes de télécommunications durables et à prix modiques en utilisant des sources d'énergie renouvelable. Ces systèmes permettront aux populations rurales d'avoir accès aux services téléphoniques, aux ordinateurs et à l'Internet. Ils seront installés dans les bâtiments qui prêtent des services à la communauté (tels que les écoles, les centres de santé et les églises) dans les villages des zones rurales qui n'ont pas accès au réseau électrique ni aux télécommunications.

L'étape de conception du projet a déjà commencé et, pour cette première étape, le projet se concentrera sur cinq pays (le Guatemala, le Honduras, la Bolivie, la Colombie et le Belize). Les données obtenues dans ces cinq pays seront utilisées comme modèle afin d'encourager d'autres États membres de l'OEA à participer à cette initiative.

- Programme de développement municipal

Le but de ce programme est de fournir une assistance technique et de dispenser une formation en vue de contribuer au développement des administrations municipales dans les États membres. Le projet et les activités qui en découleront aideront les institutions à améliorer leur capacité de gestion sous un angle de développement. L'AICD a déjà établi des contacts avec les institutions des secteurs privé et public qui participent au développement municipal. Elle a établi des partenariats stratégiques avec Empresas Públicas de Medellín (EEPPM), avec l'Institut brésilien d'administration publique (IBAM) et l'Institut de recherche et de planification urbaine de Curitiba (IPPUC), en vue de l'application de pratiques optimales à la fourniture des services municipaux.

L'accord entre l'AICD et Empresas Públicas de Medellín (EEPPM), signé pendant la dernière Assemblée générale de l'OEA, constitue le cadre adéquat pour que cette entreprise fournisse une coopération technique et dispense des cours de formation aux services municipaux dans le domaine des télécommunications, de l'énergie, de la distribution d'eau et de l'assainissement et de la planification stratégique. L'Agence a également signé un accord avec l'IBAM pour la prestation d'une assistance technique et des cours de formation dans le domaine de la gestion fiscale, de la gestion financière, du développement des ressources humaines municipales, de la fourniture des services, des politiques relatives à l'environnement, du développement urbain et de la participation citoyenne. Elle négocie

actuellement un accord similaire avec l'IPPUC portant sur les domaines dans lesquels l'Institut possède des connaissances techniques spécialisées.

- Programme de renforcement des institutions du travail

Ce programme a pour but d'améliorer la capacité des ministères du travail en matière d'élaboration et de mise en oeuvre de politiques de l'emploi efficaces, et ce, en étroite collaboration avec les parties intéressées, à savoir le patronat et les employés. Le programme s'efforce également d'attirer l'attention des entrepreneurs des États membres sur la nécessité d'adopter des principes de responsabilité sociale dans leur pratique des affaires, et notamment en ce qui concerne l'hygiène, la santé et la sécurité sur les lieux de travail.

Pour ce qui est de l'hygiène, de la santé et de la sécurité sur les lieux de travail, des conversations sont actuellement en cours avec les Ministères du travail du Pérou et du Chili afin d'élaborer un programme de coopération technique portant sur la fourniture de services, s'inscrivant dans le cadre des pratiques optimales, propres à être cofinancées par le Fonds multilatéral d'investissements de la Banque interaméricaine de développement. En ce qui concerne le renforcement des ministères du travail, il existe une initiative similaire, mais dans ce cas, l'organisme fournisseur des services est le DIESSE du Brésil et la contrepartie désireuse de fournir la coopération technique est le Ministère du travail de l'Argentine.

- Logement, atténuation des effets des catastrophes naturelles et financement dans les Caraïbes et à El Salvador

L'objectif de cette collaboration sera d'obtenir des ressources financières, avec l'appui de l'Overseas Private Investment Corporation, en particulier pour les garanties et pour le placement de bons sur le marché financier des États-Unis. En outre, un autre objectif est de fournir une assistance technique de nature diverse afin de renforcer l'Eastern Caribbean Housing and Mortgage Bank (ECHMB) sur le plan institutionnel et accroître sa capacité de croissance pour lui permettre de profiter des débouchés qu'offre la libéralisation des marchés financiers. Par ailleurs, l'ECHMB recherche également une assistance technique en vue d'atténuer les risques auxquels sont exposés les États des Caraïbes orientales, et en particulier leurs biens immobiliers, du fait de la menace constante des cyclones.

L'AICD met en oeuvre un projet similaire à El Salvador. Les deux tremblements de terre qu'a connus récemment ce pays ont eu des effets dévastateurs sur sa population rurale. Ces ravages, auxquels s'ajoute la situation déjà critique en matière de logement à El Salvador, ont obligé le gouvernement à examiner la manière d'affronter quelques-unes des principales causes de la pénurie de logements. Le personnel de l'AICD travaille avec la Banque centrale de réserves d'El Salvador et d'autres organismes gouvernementaux à la mise en place de l'assistance technique indispensable pour l'établissement d'un cadre juridique, réglementaire, législatif et opérationnel qui permettra d'assurer et de vendre sur les marchés nationaux et internationaux les actifs financiers qui ont été générés à El Salvador.

Pour ce qui est de la transparence, l'AICD a commencé les préparatifs en vue d'une conférence contre la corruption et elle a reçu l'appui du Gouvernement du Mexique pour que celle-ci se tienne à Mexico, au premier semestre 2002. Cette conférence accordera une place particulière à la promotion de la liberté d'expression et à l'accès à l'information, basés sur la formation de journalistes-enquêteurs.

Autres programmes financés par des fonds spécifiques gérés par l'AICD

En 2001, l'AICD a assuré la gestion de plusieurs fonds spécifiques destinés à des initiatives de coopération horizontale et de développement socio-économique.

- Fonds spécifiques des États-Unis

Ces dernières années, les États-Unis ont accordé leur soutien au CIDI et à l'AICD, en plus de leur contribution annuelle au FEMCIDI, en apportant des ressources en faveur de projets spécifiques. Le montant total de ces fonds a varié au cours de l'année, se situant entre 5.4 millions et 6.1 millions de dollars, en fonction des dépenses engagées et au fur et à mesure que les décisions de compléter les soldes existants étaient prises.

Dans l'ensemble, ces fonds ont constitué la source principale de l'aide accordée aux nouveaux programmes de l'Agence axés sur les pratiques optimales. Une partie de ces fonds a été affectée au renforcement des programmes de développement humain de l'Agence, pour des activités qui devront être décidées par la suite.

- Autres fonds spécifiques

Fonds de coopération horizontale de l'Argentine	EU\$2.26 millions montant au 1.1.2001
Fonds spécifiques et de coopération horizontale du Mexique	EU\$1.78 million, montant au 1.1.2001
Programme BID-OEA-Commission casques blancs	EU\$1.5 million, montant de l'accord
Projet de logements AICD-SOPTRAVI Honduras	EU\$6 millions montant de l'accord)
Projet d'alphabétisation AICD-MINEDUC-Guatemala	EU\$4.8 millions, montant de l'accord
Projet régional de météorologie AICD-CONACYT	EU\$2.5 millions, montant de l'accord
Programme de privatisation AICD-Panama	EU\$280.000, montant au 1.1.2001

En outre, l'AICD gère d'autres fonds spécifiques ou de coopération horizontale de l'Uruguay, du Pérou, du Brésil, de la Colombie, du Honduras, d'Israël et de l'Espagne, qui représentent un montant total de EU\$200.000.

Programmes de développement humain et de technologies de l'information

- Bourses de troisième cycle

L'AICD a traité 680 demandes de bourses qui ont été présentées dans le cadre du Programme ordinaire de formation (PRA) au cours de l'année et elle a octroyé 167 nouvelles bourses de troisième cycle (maîtrise et doctorat) et de recherche dans des universités de toute la région. La majorité des boursiers étudie aux États-Unis (54,0%), mais un nombre non négligeable de boursiers étudie au Brésil (8,0%), au Canada (5,5%), au Chili (12,9%), au Costa Rica (8,0%) et au Mexique (8,0%). Outre les demandes de nouvelles bourses, le groupe responsable des bourses a également examiné les demandes de prorogation concernant 115 bourses, qui ont été accordées en l'an 2000 et prorogées pour une année supplémentaire. Le coût approximatif de l'octroi des bourses et des prorogations pour l'année 2001 est de EU\$5.4 millions.

- Bourses de deuxième cycle

Le Programme spécial de bourses pour la Caraïbe anglophone (SPECAF) attribue des bourses pour la réalisation d'études universitaires dans les domaines du développement qui s'avèrent prioritaires pour la région des Caraïbes, de préférence les domaines qui ont des répercussions sur le développement intégré et durable. Cette année, 28 nouvelles bourses ont été octroyées et 22 bourses accordées en l'an 2000 ont été prorogées pour une année supplémentaire. Le coût approximatif de ces nouvelles bourses et des prorogations s'élève à EU\$900 000 environ.

- Cours de formation spécialisée de courte durée

Les cours de formation spécialisée de courte durée du Programme de bourses incluent ceux que proposent les États membres, les pays observateurs et les unités techniques du Secrétariat général de l'OEA: le Programme de coopération horizontale pour les bourses de perfectionnement (CHBA): 65 cours ont été proposés et 593 bourses ont été octroyées; le Programme spécial de formation (PEC): 18 cours ont été proposés et 99 bourses ont été octroyées; et le Cours de spécialisation dans le domaine technique de l'OEA (CEAT): l'Agence a sélectionné 152 boursiers pour les trois cours annoncés pendant l'année.

Des informations supplémentaires concernant les bourses octroyées en 2001 sont fournies à l'Annexe F au présent rapport.

Nouveaux programmes éducatifs et de développement humain

Le Portail éducatif des Amériques

Le Portail éducatif est un vaste réseau de matériels qui fournissent des informations sur les possibilités d'enseignement et de formation à distance existant dans la région. Il donne accès à plus de 4.500 cours de télé-enseignement proposés par des universités reconnues dans toutes les disciplines universitaires, à des informations sur les offres de bourses, sur des cours de perfectionnement pour les enseignants, à des renseignements ayant trait à des manifestations et à d'autres liens pertinents. Le Portail a été installé grâce à une contribution financière du Gouvernement des États-Unis.

Le Portail éducatif a été conçu et développé en consultation et en coordination avec Microsoft Corporation et l'Institut technologique de Monterrey (Mexique). LAICD a également conclu des alliances stratégiques avec des institutions publiques et privées, telles que la Banque interaméricaine de développement, l'Organisation des États ibéro-américains, l'Institute of Connectivity du Canada, l'UNED de l'Espagne et d'autres universités et établissements d'enseignement supérieur d'Amérique latine et d'Espagne en vue d'obtenir les matériels, les logiciels, les contenus et d'autres services nécessaires au développement du Portail.

La version *bêta* du Portail éducatif a été lancée en espagnol et en anglais à la réunion des Ministres de l'éducation, qui s'est tenue les 24 et 25 septembre 2001. Les versions française et portugaise sont actuellement disponibles. Pendant la période couverte par ce rapport, le Portail a reçu plus de 11 millions de visites.

Programme de bourses en leadership “Alberto Lleras”

Ce nouveau programme rend hommage au Dr Alberto Lleras, premier Secrétaire général de l’OEA, qui fut un homme visionnaire et un promoteur de l’éducation et des échanges entre les citoyens des Amériques. L’AICD a donné son nom aux programmes de bourses en leadership pour les Amériques. Ce programme a pour but d’établir un consortium d’universités, en nombre suffisant et aux bases solides, en vue de co-financer des bourses et des recherches et de ce fait, multiplier les ressources destinées au financement des bourses qui sont inscrites aux budgets des universités et des États et augmenter les ressources limitées de l’OEA.

L’AICD a déjà signé 16 accords, et négocie actuellement des accords avec plus de 50 universités qui ont reçu l’agrément préliminaire de leurs autorités respectives afin de conclure un accord de co-financement des bourses. Les universités acceptent de partager les frais d’inscription des boursiers de l’OEA, ce qui réduit considérablement les coûts de l’OEA.

Bourses électroniques

Il s’agit d’un nouveau concept qui permettra aux *boursiers électroniques* de participer à des programmes d’enseignement supérieur sans quitter leur pays d’origine pendant toute la durée de la bourse. Le Programme de bourses proposera des bourses électroniques – “*e-bourses*”-comme une option efficace à l’augmentation des coûts qu’implique l’élargissement des offres éducatives aux communautés des zones reculées des Amériques.

L’Institut technologique de Monterrey (ITESM) a déjà officialisé l’octroi de 340 bourses pour des cours de télé-enseignement qui seront dispensés par l’intermédiaire du Portail éducatif des Amériques. Un processus similaire est actuellement en cours avec l’Université nationale d’enseignement à distance (UNED) d’Espagne, sous la forme d’un accord de collaboration et de coopération entre l’Agence et l’UNED qui permettra d’offrir aux étudiants des Amériques la possibilité de suivre des cours à distance. En outre, des négociations ont été engagées avec d’autres établissements d’enseignement supérieur, chefs de file dans leur spécialité, afin de pouvoir proposer de nouvelles bourses électroniques. Actuellement, l’Agence négocie 100 bourses avec le Projet Zéro de l’École de pédagogie de l’Université de Harvard.

Possibilités de financement interinstitutionnel et prêts éducatifs

Le Programme de bourses continue à chercher de nouvelles modalités de collaboration avec des organismes qui octroient et financent des bourses. Ceci comprend notamment le financement conjoint de bourses avec les universités collaboratrices et l’établissement de programmes de prêts qui constituent une solution de rechange permettant aux candidats qui ne remplissent pas les conditions requises pour un financement à titre de don, de réaliser des études. C’est ainsi que l’Agence a souscrit un accord avec LASPAU, institution de l’Université de Harvard, et avec le Programme Fulbright afin de financer conjointement 20 bourses destinées à des ressortissants équatoriens qui réaliseront des études dans le domaine de la préservation et de la gestion de l’environnement.

L’Agence a également souscrit un accord avec l’Association panaméricaine des institutions de crédit éducatif (APICE) pour le financement conjoint ou la garantie mutuelle de bourses. Grâce à ce programme, le Fonds Leo Rowe accordera des prêts à des étudiants pour la réalisation d’études de deuxième et troisième cycles. Cet accord offrira davantage de possibilités aux étudiants qui font une demande de bourse mais qui ne sont pas sélectionnés, vu le nombre limité de bourses disponibles ou bien

à qui une bourse partielle a été accordée et qui ont besoin de ressources supplémentaires pour subvenir à leurs besoins.

D'autre part, le Fonds Leo Rowe, qui est géré par l'AICD, continue à octroyer des prêts éducatifs sans intérêts à 103 étudiants de deuxième et troisième cycles d'Amérique latine et des Caraïbes, pour un montant total de EU\$626.300. Le Secrétariat a étudié les dossiers de certains étudiants et est parvenu à un accord avec eux; en effet, comme ils ne disposaient pas d'un garant conventionnel, ils ont désigné des institutions de leurs pays respectifs en tant que garants.

Fonctionnement et finances

Mobilisation de ressources externes de financement

Au cours de l'année écoulée, l'AICD a signé trois accords avec des institutions financières pour le financement de projets de coopération technique. Deux banques des États-Unis, la Bank of America et la Riggs National Bank ainsi que la Bank of Nova Scotia du Canada qui possède un vaste réseau de banques et de succursales en Amérique latine et aux Caraïbes, sont parmi ces institutions. Ces accords se montent à EU\$115 millions. L'AICD a également souscrit des accords avec Export et Développement Canada (EDC), qui est l'organe officiel du Canada chargé de promouvoir les exportations de ce pays et avec l'Institut de crédit officiel (ICO) de l'Espagne. L'accord conclu avec cette institution prévoit que l'ICO financera le transfert de connaissances techniques spécialisées.

Système de comptabilité et contrôles financiers

En avril 2001, l'AICD a choisi EF Kearney et l'a chargé d'examiner son système de comptabilité et de recommander les modifications à y apporter. Au mois de juin, cette société a présenté son rapport qui a été distribué aux membres du Conseil d'administration. Le rapport conclut que l'AICD doit utiliser le logiciel Oracle Financials et qu'elle devra commencer à utiliser ce nouveau système de comptabilité en janvier 2002, au moment où le reste du Secrétariat général passera à Oracle 11i. En outre, compte tenu de certaines faiblesses opérationnelles dans ses contrôles internes mises en lumière par les vérificateurs extérieurs, l'Agence a mis au point des mesures correctives afin d'y remédier.

Le site de l'Agence sur l'Internet

Le lancement du site de l'Agence sur l'Internet, en anglais et en espagnol, a eu lieu en avril 2001. Le site, dont le contenu a été coordonné avec les autres départements de l'Agence, proposait initialement les services suivants: des informations générales sur l'AICD (qui sommes-nous, message du Directeur, questions et réponses fréquentes, etc.), des informations sur les projets de l'Agence (FEMCIDI, coopération horizontale, le nouveau Fonds des pratiques optimales, etc.), des informations sur le programme de bourses de l'OEA et les prêts éducatifs, une bibliothèque numérique en ligne, les nouveautés dans le domaine du développement et de la coopération et des liens avec d'autres sites connexes.

Fondation pour les Amériques

La Fondation est une organisation non gouvernementale, affiliée à l'AICD. Sa mission consiste à mobiliser des ressources financières, en association avec le secteur privé et d'autres institutions à but non

lucratif. En 2001, la Fondation a étendu ses principaux programmes et ses accords de coopération dans deux domaines: la transparence et la connectivité.

En ce qui concerne la connectivité, la Fondation a continué à appliquer le modèle des volontaires de Net Corps et a mobilisé des ressources pour l'application des technologies de l'information et des communications à la formation des personnes handicapées, des jeunes de la rue et des organisations de femmes qui entraînent les dirigeantes. En ce qui concerne la connectivité, elle a commencé à préparer une conférence sur la lutte contre la corruption qui aurait lieu au premier semestre 2002. Le Gouvernement du Mexique a fait savoir qu'il appuierait la réalisation de cette conférence dans son pays. Pour cette conférence, la Fondation a accordé une attention particulière à la promotion de la liberté d'expression et à l'accès à l'information, basés sur la formation de journalistes-enquêteurs.

La direction de l'AICD et le Conseil directeur de la Fondation ont tenu plusieurs réunions au cours de l'année en vue de renforcer cet instrument important pour l'exécution des mandats qui ont été confiés à l'OEA dans le domaine du développement du Continent américain.

SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Le Sous-secrétariat aux questions juridiques apporte son appui aux organes de l'Organisation en menant des études, en établissant des documents et en émettant des avis juridiques et en fournissant des services de secrétariat. Il collabore à l'élaboration des traités, des accords et d'autres instruments internationaux, et est chargé des procédures légales relatives à la signature et au dépôt des instruments de ratification quand le Secrétariat général en est le dépositaire. Il assure des services techniques et des services de secrétariat auprès du Comité juridique interaméricain et du Tribunal administratif. L'Instruction 96-4 du 13 mai 1996 a réformé le Sous-secrétariat, et a centré ses fonctions sur trois secteurs: le développement du droit international public et du droit international privé; la coopération en matière juridique; et l'information et la diffusion juridiques. Il est composé du Cabinet du Sous-secrétaire et des Départements du droit international, de la coopération et de l'information juridiques, et du Secrétariat du Tribunal administratif.

Bureau du Sous-secrétaire aux questions juridiques

Le Bureau du Sous-secrétaire aux questions juridiques, dans l'exercice de ses attributions en matière de direction, de planification et de coordination des questions juridiques, a apporté sa contribution au développement et à la codification du droit international, à la programmation et au développement de projets et d'activités dans le domaine de la coopération et de l'information juridiques, et il a continué à apporter son appui au Secrétariat du Tribunal administratif (TRIBAD) tout en assurant la supervision administrative.

Dans la ligne de ces objectifs et responsabilités, il a participé à la LVIII^e session ordinaire du Comité juridique interaméricain (CJI), tenue à Ottawa (Canada), du 12 au 23 mars 2001 et à la LIX^e session ordinaire de ce même organe, qui a eu lieu à Rio de Janeiro, en août 2001. À cette Session, il a prêté des services consultatifs portant essentiellement sur le projet de Charte démocratique interaméricaine.

Il a prêté un appui juridique aux deux sessions du CJI qui se sont occupées de l'élaboration d'un rapport sur l'avenir de la Conférence spécialisée interaméricaine de droit international privé et de l'approbation d'un projet de guide législatif sur la fécondation assistée. D'autre part, le Bureau a appuyé les travaux de préparation de la Sixième Conférence interaméricaine spécialisée de droit international privé (CIDIP-VI) qui doit avoir lieu en février 2002.

Le Bureau a également participé aux Journées d'études du droit international qui ont eu lieu à Mexico, du 11 au 14 décembre 2001. Cette rencontre a examiné plusieurs thèmes qui suscitent de nos jours des préoccupations chez les spécialistes du droit international, en vue d'améliorer l'enseignement de cette discipline et de développer les liens institutionnels entre les facultés de droit du Continent américain afin d'actualiser les programmes d'études dans cette discipline et d'améliorer son enseignement. Le Bureau du Sous-secrétaire aux questions juridiques y a fait un exposé sur les principales questions relevant de l'agenda juridique de l'OEA et sur la situation actuelle du droit international en général.

En mars 2001, le Bureau s'est entretenu avec les autorités du Ministère canadien de la justice, à Ottawa, afin d'étudier la possibilité que ce Ministère coopère aux activités juridiques mises en oeuvre par

l'Organisation et dont s'occupe le Sous-secrétariat aux questions juridiques. Par la suite, le Sous-secrétaire aux questions juridiques a fait un exposé et a participé à la Conférence de Montréal, en tant que membre du groupe de travail sur "L'harmonisation des systèmes juridiques en vigueur dans les Amériques".

Le Bureau du Sous-secrétaire aux questions juridiques a participé à la XXXI^{ème} Session ordinaire de l'Assemblée générale, qui s'est tenue du 3 au 5 juin 2001, à San José de Costa Rica et il lui a prêté une assistance juridique. Il a également prêté une assistance technique à la VIII^e Session extraordinaire de l'Assemblée générale, tenue à Lima (Pérou), du 10 au 12 septembre 2001, qui a adopté la Charte démocratique interaméricaine.

Le Sous-secrétaire aux questions juridiques a assisté au cours de droit international organisé par l'Université du Panama et le Secrétariat général de l'OEA, par l'intermédiaire du Sous-secrétariat aux questions juridiques, en juin 2001. Il y a fait un exposé sur l'agenda politique et juridique actuel de l'Organisation et il a prononcé plusieurs conférences sur l'évolution du Système interaméricain et sur le règlement pacifique des différends.

Le Bureau, dans le cadre de ses attributions de contribuer au développement progressif et à la codification du droit international, a participé et assisté à plusieurs conférences et réunions internationales destinées à divulguer le travail qu'accomplit l'OEA dans ces domaines ou à recueillir des informations au sujet des activités de coopération juridique internationale.

Ainsi, il a participé à titre d'observateur à la conférence organisée à Saltsjobaden (Suède) par le Consortium international pour la coopération juridique (ILAC). Cette conférence a été réalisée sous les auspices de la International Bar Association, l'Agence pour le développement international de la Suède et l'Ordre des avocats de ce pays. Ces institutions se consacrent à la promotion et à l'évaluation des systèmes de justice dans une perspective internationale en vue de perfectionner l'administration de la justice dans les différents pays. D'autre part, il a participé à la réunion sur Le "Troisième Sommet des Amériques: résultats et implications", organisée par le Centre des questions latino-américaines de l'Université George Washington, et le Bureau des relations extérieures de l'OEA. En avril 2001, il a participé à une table ronde organisée par le Centre Nord-Sud sur "Le Sommet des Amériques de Québec: rapport actualisé" qui a eu lieu à Washington, D.C".

Il a également participé en avril 2001 à la réunion annuelle de la American Society of International Law. Cette conférence des avocats spécialisés en droit international était axée sur des thèmes tels que le passé et l'avenir du droit international et sur d'autres aspects de cette discipline, notamment le perfectionnement des mécanismes pour la promotion des droits de la personne, la démocratisation des institutions internationales, la juridiction universelle, les conflits frontaliers entre États et le rôle des conseillers juridiques des organisations internationales et des tribunaux internationaux.

Le Bureau a également participé à la réunion annuelle de la American Bar Association, ainsi qu'aux travaux que mène la section de cette association qui étudie le droit international et les procédures internationales et qui a abordé des questions telles que le système financier mondial et la dette extérieure publique, les accords régionaux dans le domaine commercial et la lutte contre la corruption. Il a également eu des entretiens avec cette association afin d'examiner les possibilités de nouer avec elle des relations de coopération en vue de dynamiser le programme qu'il exécute actuellement sur la coexistence, dans les Amériques, de différents régimes juridiques.

Le Bureau du Sous-secrétaire a participé à d'autres réunions, et notamment celle organisée par la American Society of International Law intitulée "To War, to Court, to Both" qui avait pour but d'examiner les différents problèmes juridiques qui découlent du recours à la force contre les terroristes et contre des États qui ne sont pas des auteurs de ces actes, ainsi que les avantages et les inconvénients d'entamer des poursuites judiciaires contre les terroristes. En octobre 2001, il a assisté à une table ronde consacrée à "La région andine: conséquences de l'instabilité politique et des crises économiques sur les migrations", organisée par le Centre Nord-Sud à Washington D.C. En novembre, il a participé à une autre table ronde sur le thème "Le terrorisme, les frontières passives et la sécurité de la patrie", parrainée par ce Centre.

Par ailleurs, le Bureau du Sous-secrétaire a élaboré et publié, en juillet 2001, le document intitulé "L'Organisation des États Américains (OEA)", qui constitue un chapitre de la section consacrée aux organisations internationales de la *International Encyclopedia of Laws Series*, supplément n° 9, édité par Kluwer Law International. En outre, en octobre, le Bureau a élaboré et publié l'article "Le Troisième Sommet des Amériques et la trente et unième Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA: les développements actuels de la clause démocratique adoptée par le Sommet de Québec et du projet de Charte démocratique interaméricaine" dans le *American Journal of International Law*.

Pour s'acquitter de ses attributions de conseiller juridique, le Bureau a prêté son assistance technique sur des questions spécifiques dans le cadre des différents travaux exécutés par le Conseil permanent de l'Organisation. Ainsi, il a prêté une assistance technique pour les modifications au Règlement du Conseil permanent, pour l'examen du point de l'ordre du jour relatif à la modernisation de l'OEA et au renouvellement du Système interaméricain, pour l'examen du projet de Convention pour la prévention et l'élimination du terrorisme et pour le suivi de la discussion et l'adoption du projet de Charte démocratique interaméricaine, pour les préparatifs et la tenue de la IV^e Réunion des Ministres de la justice des Amériques, pour la préparation de 4 tomes ayant trait aux réunions des Ministres de la justice, aux vingt-troisième et vingt-quatrième Réunions de consultation des Ministres des relations extérieures, pour les simulations des Assemblées générales réalisées par le Secrétariat général, pour la planification et la supervision de la création du CD-ROM sur les activités juridiques du Secrétariat général de l'OEA et diverses autres questions.

Projet OEA/SAJ-ACDI

Sur la base de l'Accord général souscrit entre le Secrétariat général de l'OEA et l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le Sous-secrétariat aux questions juridiques a décidé d'exécuter un projet consacré aux transactions commerciales internationales dans les Amériques: Harmonisation juridique et bijuridisme (24 juillet 2001). Ce projet a pour but d'évaluer la possibilité de promouvoir une harmonisation et une uniformité juridiques accrues en matière de transactions commerciales au niveau continental, en tenant compte des difficultés que suscite l'existence de régimes juridiques différents dans les Amériques. Pour réaliser l'objectif fixé, des professeurs universitaires spécialisés dans ce domaine et des experts appartenant au secteur privé qui ont étudié les thèmes de l'harmonisation des lois dans le domaine de l'énergie, du financement, de l'établissement de sociétés à l'étranger et ont rédigé des mémoires sur l'harmonisation des lois relatives aux contrats ont participé au projet. Dans le cadre de ce projet, le Bureau devra publier les études et les travaux mentionnés ci-dessus, afin d'actualiser les connaissances des États membres de l'OEA sur ces questions et de leur fournir un plus grand nombre de renseignements dans ce domaine ainsi que sur les problèmes juridiques que suscitent les opérations juridiques internationales.

Questions administratives et budgétaires

Le Bureau du Sous-secrétaire, conformément à l'Instruction n° 96-4, s'est acquitté de ses fonctions de gestion du Sous-secrétariat, et pour ce faire, il a planifié, dirigé et coordonné toutes les activités du Sous-secrétariat, élaborant, contrôlant et exécutant le budget alloué à ce Service et aux projets qu'elle exécute. Il a également accompli des tâches administratives et budgétaires ainsi que des activités de supervision et d'appui auprès du Comité juridique interaméricain et du Tribunal administratif.

Il convient de mentionner, au nombre de ces activités, une réunion du Tribunal administratif, deux sessions du Comité juridique interaméricain, la réalisation du cours de droit international (à Rio de Janeiro) et les Journées d'études du droit international (à Mexico). D'autre part, dans le but de chercher des contributions provenant de sources extérieures, il a rendu visite au Foundation Center afin d'obtenir des informations sur les différentes sources existantes et les procédures à suivre pour avoir accès à ces fonds. En outre, le Bureau du Sous-secrétaire a reçu une donation de l'Agence canadienne de développement international qui serait utilisée, dans le cadre d'un projet d'harmonisation juridique et de bijuridisme, pour la réalisation d'études portant sur l'examen des régimes juridiques de droit civil et de la "common law". Ce projet doit être terminé au début du mois de mars 2002.

Département du droit international

Le Département du droit international a rempli un rôle de conseil en droit international auprès des organes, organismes et entités de l'Organisation et un rôle de secrétariat auprès du Comité juridique interaméricain; il a élaboré et coordonné des études et recherches dans les domaines relevant de sa compétence; il a assuré la diffusion du droit international dans le cadre de cours, de journées d'études et de publications et il est le dépositaire des traités interaméricains et des accords de coopération que conclut l'Organisation. La liste de ces traités et accords figure à l'Annexe C de ce rapport.

Services consultatifs aux organes, organismes et entités de l'OEA

Le Département a rempli un rôle de conseil juridique auprès de l'Assemblée générale, du Conseil permanent, de leurs commissions et groupes de travail. Il convient notamment de mentionner l'assistance technique qu'il a fournie pendant tout le processus d'élaboration de la Charte démocratique interaméricaine, notamment par le biais du document GT/CDI-1/01 "Tableau comparatif des textes de la Charte démocratique interaméricaine – projet de résolution rev.7, de la Charte de l'OEA et de la résolution AG/RES. 1080 (XXI-O/91) sur la démocratie représentative". Le Département a également continué à remplir un rôle de conseil à l'égard du Groupe de travail sur la probité et l'éthique civique de la Commission des questions juridiques et politiques. Dans le cadre de ces services consultatifs, il a rassemblé, conjointement avec ce groupe, le matériel de base qui a servi à l'élaboration du Mécanisme de suivi de la Convention interaméricaine contre la corruption, adopté le 6 mai 2001, à Buenos Aires (Argentine).

En ce qui a trait à la Commission sur la sécurité continentale, le Département du droit international a terminé l'édition des documents relatifs à la vingtième Réunion de consultation dans le cadre du Traité interaméricain d'assistance mutuelle et les a publiés. En ce qui concerne le Groupe de travail sur la démocratie représentative, le Département a continué à lui apporter une assistance technique chaque fois qu'il la lui a demandée. Il a également fourni l'assistance juridique demandée aux initiatives mises en oeuvre dans le cadre de la participation des organisations de la société civile aux activités de l'OEA.

Le Département a accordé son soutien aux groupes d'experts chargés de l'élaboration des documents relatifs aux trois thèmes qu'examinera la prochaine Conférence interaméricaine spécialisée de droit international privé (CIDIP-VI) qui se tiendra à Washington, D.C., du 4 au 8 février 2002. Ces thèmes sont le transport international, les sûretés mobilières et la responsabilité internationale en cas de pollution transfrontière. En outre, le Département a mené des études et établi des documents d'information sur l'évolution du droit international privé dans les Amériques, à titre de contribution aux travaux du Comité juridique interaméricain et en vue de leur présentation à la CIDIP-VI. Enfin, le Département du droit international a élaboré les projets de règlement et de calendrier de cette Conférence, qui ont été ensuite examinés par le Conseil permanent.

Le Département du droit international a prêté des services conseils à la Commission des questions juridiques et politiques du Conseil permanent à propos de l'évaluation du fonctionnement du Système interaméricain de promotion et de défense des droits de la personne, réalisée en vue de perfectionner et de renforcer ce Système et il a collaboré avec la Présidente de la Commission à l'élaboration du document qui passe en revue toutes les activités mises en oeuvre pendant la période 2000-2001 dans le domaine de l'universalisation du Système interaméricain ainsi que les contributions de la Cour et de la Commission interaméricaines des droits de l'homme, de l'Institut interaméricain des droits de l'homme, des organisations non gouvernementales et des institutions nationales qui s'occupent de la promotion des droits de la personne. Ce rapport résume les mandats impartis par le Troisième Sommet des Amériques dans ce domaine et prend en considération les propositions présentées par les différentes délégations en vue de renforcer le Système interaméricain.

Le Département a collaboré avec la Présidente de la CAJP à l'élaboration des rapports contenant ses observations et ses recommandations à propos des rapports annuels de la Cour et de la Commission interaméricaines des droits de l'homme et à l'élaboration du rapport qu'a soumis la CAJP à la Commission de suivi des Sommets avant le Sommet des Amériques. Il a prêté sa collaboration et des services consultatifs en matière de promotion et de respect du droit international humanitaire, des droits de la personne de tous les travailleurs migrants et de leur famille et au sujet des défenseurs des droits de la personne dans les Amériques. Il a également appuyé les instruments interaméricains dans le domaine des droits humains.

Le Département a aussi prêté son assistance juridique au groupe de travail créé par la Commission des questions juridiques et politiques et lui a confié la mission d'élaborer un projet de convention interaméricaine contre le terrorisme, qui sera soumis à la considération de l'Assemblée générale de l'Organisation, lors de sa prochaine Session ordinaire, conformément à la décision adoptée par la vingt-troisième Réunion de consultation des Ministres des relations extérieures. Ce groupe de travail a fondé ses travaux sur les propositions présentées par plusieurs délégations et sur l'avant-projet que le Département avait élaboré en la matière en 1995.

Le Département du droit international a continué à prêter des services consultatifs et à collaborer avec le groupe de travail chargé d'étudier le projet de Déclaration américaine des droits des peuples autochtones, participant à l'établissement de documents comparatifs, à l'élaboration d'un avant-projet que présentera la Présidence du groupe de travail en janvier 2002, et à l'organisation de la nouvelle session extraordinaire du groupe de travail qui doit avoir lieu dans la dernière semaine de février 2002, à Washington D.C. Au premier semestre 2001, le Département a collaboré avec le groupe de travail dont les travaux se sont achevés par la session extraordinaire qu'il a tenue du 2 au 6 avril 2001 et au cours de laquelle il a avancé dans l'examen du projet de Déclaration susmentionné.

Dans l'exercice de ses attributions consultatives auprès de la Commission des questions juridiques et politiques du Conseil permanent, le Département du droit international a établi le document intitulé "Élaboration d'un projet de Convention interaméricaine contre le racisme et toutes les formes de discrimination et d'intolérance (étude de la question au sein du Système interaméricain)" en réponse au mandat de l'Assemblée générale demandant au Conseil permanent d'élaborer le projet de convention susmentionné. Le Département a également compilé les expériences et les normes du Système interaméricain dans ce domaine ainsi que celles d'autres instances internationales.

Secrétariat du Comité juridique interaméricain

Le Département du droit international a rempli les fonctions de Secrétariat du Comité juridique interaméricain. En cette qualité, il a apporté son appui technique et administratif aux deux sessions ordinaires de ce Comité, tenues en mars et août 2000. À cet effet, il a élaboré et mis au point les ordres du jour annotés des deux sessions, qui résument l'évolution de chaque point inscrit à l'ordre du jour du Comité. Il a rédigé les documents qui contiennent la synthèse des directives émises par l'Assemblée générale à l'intention de l'organe précité; il a collaboré à la rédaction des projets de résolution présentés à ces sessions et à l'édition des rapports présentés par les membres du Comité; il a rédigé les comptes rendus des réunions du Comité juridique; et s'est chargé de la préparation du Rapport annuel adressé par cet organe à l'Assemblée générale de l'Organisation. Durant les intersessions du Comité juridique interaméricain, le Département a aidé les rapporteurs à développer leurs thèmes respectifs, organisé la participation des membres du Comité en qualité d'observateurs à plusieurs forums et il a mis en oeuvre les mandats énoncés dans les résolutions et les décisions du Comité juridique interaméricain. En outre, il a collaboré avec la Commission des questions juridiques et politiques du Conseil permanent à l'élaboration des observations et recommandations que cette Commission formule à propos du rapport que prépare chaque année cet organe et qui correspondait aux activités mises en oeuvre en l'an 2000.

En ce qui concerne la divulgation et l'étude du droit international, et en particulier du droit interaméricain, le Département du droit international, en exécution du Programme interaméricain de développement du droit international, a organisé le Cours de droit international, les Journées d'études du droit international, accordé son soutien aux simulations de l'Assemblée générale et publié les comptes-rendus et documents des REMJA, du Cours de droit international et des Journées d'études du droit international.

Cours et journées d'études sur le droit international

Le Département du droit international a organisé du 30 juillet au 24 août 2001, en collaboration avec le Comité juridique interaméricain, le XXVIII^{ème} Cours de droit international, auquel ont participé 26 professeurs, 30 boursiers de l'OEA sélectionnés parmi plus de 100 candidats, et 6 étudiants qui ont payé leurs droits d'inscription et de participation. Le thème central du cours était "La personne humaine dans le droit international contemporain". Il s'est déroulé au Centro Empresarial Río, à Rio de Janeiro. Le Département du droit international a mis au point le programme d'études, a contacté les professeurs chargés de le dispenser, a organisé leur transport et leur séjour à Rio de Janeiro, a sélectionné les bénéficiaires des bourses, leur a donné tous les renseignements nécessaires à leur participation, les a appuyés sur le plan pédagogique et personnel pendant leur séjour et a évalué leur participation avant de leur délivrer leur certificat d'approbation.

En outre, du 11 au 14 décembre, le Département a organisé pour la troisième année consécutive, les Journées d'études du droit international. Cette année, il avait accepté l'invitation de l'Université autonome de Mexique qui s'était proposée comme siège de cette rencontre. Les Journées d'études du droit international ont rassemblé des professeurs reconnus dans le domaine du droit international, aussi bien public que privé, d'universités des Amériques afin d'approfondir l'analyse de la thématique juridique actuelle, échanger des idées et des propositions d'actions propres à améliorer l'enseignement du droit international, renforcer les liens qui unissent les institutions universitaires du Continent américain et promouvoir l'étude du droit international et son incorporation systématique aux programmes d'études des facultés de droit des universités.

Le Département du droit international a prêté une assistance technique aux simulations de l'Assemblée générale réalisées au cours de l'année: la XXI^{ème} Simulation de l'Assemblée générale pour les universités, du 29 avril au 4 mai 2001, tenue à San Martín de los Andes (Argentine) et la XX^{ème} Simulation de l'Assemblée générale pour les établissements secondaires, du 28 novembre au 1^{er} décembre 2001, tenue à Washington, D.C. Il a participé au Cours régional de droit international qui a eu lieu à Panama, en juin 2001, et il a prononcé une conférence sur le Système interaméricain au cours d'introduction à l'intention des délégués et des pays observateurs près l'Organisation.

Publications

En avril 2001, quatre tomes ayant trait aux trois réunions des Ministres de la justice des Amériques (REMJA) organisées jusqu'à présent dans le cadre de l'OEA ont été mis en circulation. Le Département du droit international s'est chargé de leur compilation et de leur publication. Ces ouvrages contiennent les principaux documents présentés par les États membres et les autres participants à ces réunions ainsi que le rapport final de chacune des trois réunions.

En juin 2001, le Département a publié l'ouvrage traitant des Journées d'études du droit international qui ont eu lieu en décembre 2000 à Córdoba (Argentine). Cet ouvrage est une compilation des mémoires présentés par les professeurs, des débats qui se sont déroulés pendant ces Journées d'études, les conclusions et recommandations de cette rencontre, ainsi que les documents de travail élaborés par le Département du droit international.

En août 2001, le Département a publié le Tome 19 sur le XXVII^e Cours de droit international. Cet ouvrage traite du programme d'enseignement dispensé pendant le cours, qui a eu lieu en août 2000, à Rio de Janeiro. Il comporte vingt exposés publiés dans leur langue originale ainsi que la liste complète des professeurs et des étudiants.

Le Département du droit international, en collaboration avec le Département des services juridiques, a dirigé la production d'un CD-ROM sur les activités juridiques du Secrétariat général de l'OEA. Pour cela, ils ont utilisé les informations présentées sur le site Web de l'OEA au sujet de cinq Services de l'Organisation : le Bureau du Sous-secrétaire aux questions juridiques, le Département du droit international, le Tribunal administratif, le Département de la coopération et de l'information juridiques, et le Département des services juridiques. Le CD-ROM est disponible depuis la mi-décembre 2001.

Traités interaméricains et accords bilatéraux de coopération

Selon l'article 112 *f* de la Charte de l'Organisation, le Secrétariat général est le dépositaire des traités et accords interaméricains, et de leurs instruments de ratification. En outre, au regard de l'article 112 *h* il appartient au Secrétariat général de nouer des relations de coopération conformément aux décisions de l'Assemblée générale et des conseils, avec les organismes spécialisés et d'autres organismes nationaux et internationaux.

L'Instruction 96-04, de mai 1996, portant réorganisation du Sous-secrétariat aux questions juridiques, a confié au Département du droit international la fonction de dépositaire des traités multilatéraux interaméricains, que la Charte de l'Organisation confère au Secrétariat général.

Le Département du droit international remplit le rôle de dépositaire des accords bilatéraux conclus par les organes de l'OEA avec les États américains ou avec d'autres organismes interaméricains ou entités nationales des pays membres ou des pays Observateurs, ainsi que des accords signés entre les États membres dont le Secrétariat général a été désigné comme le dépositaire.

En ce qui concerne les traités multilatéraux interaméricains, en 2001, le Département a veillé à l'accomplissement des formalités et au respect des procédures tracées pour la signature, le dépôt des instruments de ratification, et/ou d'adhésion, la formulation de réserves et d'autres déclarations, la dénonciation et d'autres actes juridiques tels que la désignation d'autorités centrales en relation avec les traités multilatéraux interaméricains. Dans ce contexte, les procédures établies pour la réception de requêtes des États membres, la révision des documents présentés (pleins pouvoirs, instruments de ratification et/ou d'adhésion), la coordination avec le Service du protocole, le Cabinet du Secrétaire général, du Secrétaire général adjoint et le Bureau de l'information pour la cérémonie envisagée, l'élaboration des procès-verbaux et des discours, l'enregistrement de l'acte, et sa notification aux États membres et organismes intéressés ont été respectées.

Dans ce cadre, le Département a prêté son assistance juridique aux représentants des États membres et aux organes, organismes et autres entités de l'Organisation pour ce qui concerne ces formalités et procédures. Au cours de 2001 et jusqu'au 30 novembre 2001, le Département a participé à 15 processus de signature (13 de plus qu'en 2000) et à 37 processus de dépôts d'instruments de ratification et d'adhésion (24 de plus qu'en 2000), à 1 processus de retrait de déclaration, à 1 processus de retrait de réserve et à 5 processus de désignation d'autorité centrale (4 de plus qu'en 2000). Il a également enregistré trois nouveaux instruments juridiques, à savoir, la Déclaration des États parties à la Convention interaméricaine contre la corruption, la Déclaration de Lima sur la Charte démocratique interaméricaine et l'Accord de coopération et d'assistance mutuelle entre les autorités portuaires interaméricaines.

Dans ce contexte, il a préparé des certificats et a fourni des informations actualisées et complètes sur ces traités (texte, état actuel des signatures et des ratifications, etc.), sur la requête des gouvernements des États membres, des Missions permanentes et des Missions d'Observateurs permanents près l'OEA, des organes, organismes et entités de l'Organisation, des bureaux hors siège, d'autres organismes internationaux gouvernementaux et non gouvernementaux et des particuliers en général.

En ce qui concerne les accords bilatéraux, en 2001 et jusqu'au 30 novembre 2001, ont été enregistrés 73 accords de coopération (22 de plus qu'en 2000) conclus dans divers secteurs durant cette période ou pendant l'an 2000. Dans la majorité des cas, le Département a effectué la révision finale des accords de coopération bilatéraux avant leur signature.

Département de la coopération et de l'information juridiques

Pendant la période sur laquelle porte ce rapport, le Département de la coopération et de l'information juridiques a continué à remplir son rôle de conseil pour les questions concernant la coopération juridique et judiciaire ainsi que le développement et le renforcement de la coopération technique dans ce domaine.

En ce qui a trait à la coopération technique, le Département a continué de coopérer étroitement avec un grand nombre d'institutions, de fondations, d'universités, d'instituts de recherche, d'organismes internationaux et d'institutions gouvernementales pour la mise en oeuvre d'initiatives conjointes. Ceci a permis de consolider des alliances stratégiques avec ces institutions, et notamment avec le Ministère de la justice de Bolivie, les Services des Présidents de la Cour des comptes de la République de l'Équateur et du Paraguay, le Conseil national du développement durable de El Salvador, la Commission nationale pour l'amélioration de l'administration de la justice du Costa Rica, ainsi que des facultés de droit du Continent américain, telles que la faculté de la Pontificia Universidad Javeriana de Colombie, l'Université Rafael Landívar du Guatemala, l'Université centraméricaine du Nicaragua et l'Université nationale autonome du Honduras.

Les activités de coopération qu'il a menées ont également bénéficié de l'appui d'autres organisations internationales, telles que le Comité international de la Croix-Rouge, l'Organisation des Nations Unies, l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) et la Banque interaméricaine de développement (BID). Dans les paragraphes qui suivent est fourni un résumé de certaines activités représentatives qui ont été réalisées dans ce domaine pendant la période sur laquelle porte le présent rapport.

Sur la demande des Chefs d'État et de gouvernement, l'OEA et la BID ont conjugué leurs efforts afin d'aider les États du Continent américain pendant le processus de ratification de la Convention interaméricaine contre la corruption, et les deux organisations les ont aidés notamment à adapter leur législation pénale aux dispositions de la Convention.

La dernière étape de ce projet est achevée en Argentine, en Bolivie, au Chili, en Équateur, au Salvador, au Guatemala, au Honduras, au Nicaragua, au Panama, au Paraguay et au Pérou. Chaque pays participant a élaboré un document de base pour les délibérations d'un atelier technique auquel ont participé des autorités gouvernementales et des experts en la matière. Plusieurs ateliers ont bénéficié de la participation du Secrétaire général de l'OEA, du Président de la BID et de la présence des Présidents et Vice-présidents des pays participants. À partir des recommandations et des conclusions émanées de ces ateliers, des propositions concrètes visant à adapter la législation pénale à la Convention ont été élaborées.

Cette initiative a contribué à lancer ou à consolider, dans chaque pays participant, les processus appelés à promouvoir la modification de la législation pénale en vue de l'adapter à la Convention, et par conséquent, à faciliter son application effective dans des cas concrets. En fait, dans plusieurs pays, les propositions ont contribué à enrichir les débats sur les modifications apportées à la législation pénale qui sont actuellement, soit examinées par les organes législatifs, soit en cours d'élaboration par les gouvernements. Dans le cadre de ces efforts, onze ouvrages qui décrivent ce processus ont été publiés - un pour chacun des pays participants. En outre, les résultats de cette initiative représentent une précieuse contribution au Mécanisme de suivi de la mise en oeuvre de la Convention interaméricaine contre la corruption, adopté par les États membres.

En ce qui a trait à cette Convention, le Département a conçu un projet destiné à mettre au point des instruments permettant d'accomplir des progrès effectifs en matière de lutte contre la corruption dans les pays d'Amérique centrale. À cet effet, il a encouragé la mise en place des mesures préventives visées à l'article III de cette Convention: le développement du droit de tout citoyen d'avoir accès à l'information afin d'empêcher la corruption; la promotion de la participation citoyenne aux affaires publiques; la protection des témoins d'actes de corruption et les normes de conduite pour l'exercice de la fonction publique dans le respect des règles, des convenances et de façon honorable, ainsi que les normes sur les déclarations des revenus, avoirs et dettes, par les personnes qui exercent des fonctions publiques.

Sur ce même thème, le Département a organisé au Brésil, les 5 et 6 décembre derniers, un Forum sur l'Obligation redditionnelle et la transparence dans le secteur public. Cette activité a été organisée conjointement avec l'OCDE, et a bénéficié de la participation de la Commission d'éthique dans la fonction publique, du Ministère de la planification, du budget et de la fonction publique, de l'Organisation des Nations Unies, de l'École de gestion financière (ESAP) et de l'École nationale d'administration publique (ENAP) du Brésil. Le Forum a créé un espace de dialogue sur le développement et la mise en application des pratiques optimales et des meilleures politiques pour la prévention de la corruption, qui ont été mises en oeuvre dans les pays membres de l'OCDE et de l'OEA. Il faut souligner l'expansion et le renforcement du Réseau interaméricain d'institutions et d'experts en matière de lutte contre la corruption qui favorise les échanges d'informations et la mise en commun des données d'expériences en vue d'apporter une coopération à la mise en oeuvre des actions menées dans ce domaine dans le Continent américain et de les coordonner.

En ce qui concerne le droit international humanitaire, le Département a participé à une initiative régionale parrainée par le Gouvernement du Canada, le Ministère des affaires étrangères et des cultes, la Commission nationale pour l'amélioration de l'administration de la justice du Costa Rica, et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Dans le cadre de cette initiative, il a organisé une conférence qui a rassemblé des experts gouvernementaux autour du thème de l'application, au niveau national, du droit international humanitaire et des conventions interaméricaines en la matière, du 6 au 8 mars 2001 à San José de Costa Rica. Le but principal de cette conférence était de promouvoir l'application des traités relatifs au droit international humanitaire et des conventions interaméricaines en la matière, notamment celles qui concernent la protection et la sécurité de la personne.

D'autre part, le Département a accordé son soutien et prêté des services consultatifs à des groupes et des commissions qui relèvent du Conseil permanent. Il a participé au groupe de travail du Conseil permanent chargé des préparatifs de la prochaine Réunion des Ministres de la justice. L'appui qu'il lui a apporté incluait l'élaboration de documents de travail sur le délit cybernétique, l'entraide judiciaire, l'extradition, d'autres moyens de règlement des conflits ainsi que d'autres mécanismes ainsi que l'élaboration de propositions d'ordre du jour et d'éventuelles interventions qui pourraient émaner de ces réunions.

Il a accordé un soutien similaire à la Commission consultative sur la Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexes, préparant des répertoires d'entités nationales ou de points de convergence en vue de promouvoir la coopération et l'échange d'informations entre les États parties et en élaborant le répertoire des autorités centrales afin de faciliter l'entraide juridique. Il a également mis en place un inventaire des mesures adoptées par les États parties à la Convention en vue de l'application de cet instrument, à partir des réponses données par ces États à un questionnaire élaboré par le Secrétariat général de l'OEA. Il a

aussi élaboré un document identifiant les mesures prises afin de faciliter l'échange d'informations, qui tient compte des demandes que pourraient formuler certains États parties en matière de confidentialité.

En outre, il exerce les fonctions de secrétariat *pro tempore* du Mécanisme de suivi de la Convention interaméricaine contre la corruption. Ce Mécanisme a été adopté par les États parties à cette Convention, le 4 juin dernier, lors de l'Assemblée générale de l'OEA. Parmi les tâches qu'il a accomplies, citons l'élaboration de l'avant-projet d'ordre du jour, de propositions concrètes concernant le fonctionnement du Mécanisme et son Règlement et il a collaboré à l'établissement de la liste des experts gouvernementaux en la matière. Dans le cadre de la première réunion d'experts, se tiendra un séminaire destiné à faire connaître aux experts assistant à cette réunion le fonctionnement d'autres mécanismes similaires aussi bien dans le Continent américain que dans d'autres parties du monde.

En ce qui a trait aux publications juridiques, outre les douze publications qui s'inscrivent dans le cadre de projets de coopération technique, le Département a continué à appuyer fermement la diffusion des questions juridiques qui relèvent de la compétence de l'OEA en publiant des ouvrages sur ces questions. Au cours de l'année écoulée, il a publié une édition de poche de la Charte de l'OEA dans les quatre langues officielles de l'Organisation, les textes de la Convention interaméricaine contre la corruption, de la Convention interaméricaine pour l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les personnes handicapées, de la Convention interaméricaine sur la transparence de l'acquisition des armes classiques, et de la Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites des armes à feu, des munitions, des explosifs et d'autres matériels connexes ainsi qu'un document comparatif sur l'état des signatures et des ratifications des conventions ayant trait à la coopération judiciaire dans le cadre de l'OEA.

Dans le cadre de ces travaux de diffusion, le Département a mis en place et étendu des réseaux d'échanges d'informations sur l'entraide judiciaire, le délit cybernétique et les traités interaméricains. Il a bénéficié pour cela de la collaboration active des gouvernements des États membres.

Les activités de coopération technique et les publications mentionnées ci-dessus font l'objet d'une large diffusion sur le site Internet du Département. Le nombre croissant de visiteurs que reçoit ce site virtuel témoigne de son intérêt et de sa valeur.

SOUS-SECRETARIAT À LA GESTION

Le Sous-secrétariat à la gestion est chargé de la planification, de l'organisation, de la coordination, et de la supervision générale des activités administratives qui ont trait au programme budget, à la gestion financière, à l'administration du personnel, à l'acquisition des biens et services, au traitement des données, aux bâtiments et propriétés, aux communications, à la sécurité, et à la gestion des systèmes et procédures du Secrétariat général. Il offre ces services par l'intermédiaire des départements du Programme budget, des Services financiers, des Ressources humaines, des Ressources matérielles, des Systèmes administratifs et des Technologies de l'information.

Les activités du Sous-secrétariat à la gestion sont expliquées en détail dans les rapports respectifs de chacun de ses quatre départements et de son Bureau de gestion des achats, mais d'une manière générale, les deux activités principales du Sous-secrétariat sont la coordination de la rénovation totale du bâtiment qui abrite les Services généraux et le passage, dans les nouveaux systèmes technologiques utilisés par le Secrétariat général, de la version 10.7 du logiciel Oracle à la version 11i.

La phase préliminaire de la rénovation de ce qui deviendra le nouveau Bâtiment des Services généraux a pris fin en 2001 avec la collaboration du Bureau de gestion des achats qui s'est chargé de la passation des contrats de services; du Département des Services financiers qui s'est chargé du financement, et du Département des services de technologie et des installations pour la planification de la logistique. Il est prévu que la rénovation proprement dite commencera début 2002.

Fin 2001, les départements administratifs ont entamé les préparatifs nécessaires en vue d'assurer, dès le début de 2002, le passage à la nouvelle version du logiciel Oracle 11i. Ce système sera mis en place dans tous les Services du Secrétariat ainsi qu'à l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD).

Le cabinet du Sous-secrétaire à la gestion a continué à déployer des efforts afin que chaque État membre régularise sa situation financière à l'égard de l'OEA et soit à jour du versement de ses quotes-parts au Fonds ordinaire, si bien que, cette année, pour la première fois depuis bien longtemps, le Sous-fonds de réserve a été financé intégralement, et l'Organisation a disposé de ressources additionnelles.

Département des services financiers

La situation financière de l'OEA est indiquée dans les états financiers joints au présent rapport au titre de l'Annexe E. En ce qui a trait aux sous-fonds de fonctionnement, de roulement et de réserve du Fonds ordinaire, dont le budget est adopté par l'Assemblée générale, les états consolidés des actifs, passifs et soldes des fonds montrent la situation financière de l'Organisation au 31 décembre (tableau n° 1), les états consolidés des variations des soldes des fonds traduisent les résultats de l'activité financière au cours de l'année (tableau n° 2) et l'état des crédits et obligations supplémentaires à la fin de l'année (tableau n° 3). En ce qui a trait aux fonds spécifiques, alimentés par des contributions unilatérales ou multilatérales et qui sont destinés à des activités extra-budgétaires, l'état consolidé des actifs, passifs et soldes des fonds montre la situation financière de ces fonds à la fin de l'année (tableau n° 4).

L'engagement qu'avaient pris les États membres de diminuer les arriérés de paiement au Fonds ordinaire a eu comme résultat un niveau de liquidités qui a permis à l'Organisation, pour la première fois

depuis bien longtemps, de s'acquitter de ses obligations budgétaires, de financer le Sous-fonds de réserve et d'avoir des disponibilités additionnelles.

La situation financière du Fonds ordinaire s'est améliorée en passant d'un solde déficitaire de EU\$8.7 millions à la fin de 2000 à un excédent de EU\$23.1 millions fin 2001. Ce montant se compose d'un solde de réserve de EU\$11.1 millions (15% des quotes-parts), EU\$3.3 millions des crédits et obligations supplémentaires, et EU\$8.7 millions additionnels de ressources non engagées.

L'analyse ci-après compare l'enveloppe budgétaire (ouverture des crédits) autorisée par l'Assemblée générale et le Conseil permanent, les fonds provenant des États membres, et les niveaux d'exécution pendant l'année.

Ouverture de crédits: Au cours de la XXVII^e Session extraordinaire de l'Assemblée générale, le Secrétariat général a été autorisé à dépenser EU\$76 0 millions inscrits au budget ordinaire et provenant des quotes-parts assignées aux États membres d'un montant EU\$73 7 millions, et EU\$2 5 millions au titre d'autres recettes. De plus, au cours des années précédentes, les États membres ont approuvé près de EU\$3.3 millions de crédits supplémentaires qui n'avaient pas été exécutés en raison de la situation financière du Fonds ordinaire (tableau n° 3).

Financement et exécution: Au 31 décembre 2001, le Fonds ordinaire avait recouvré un total de EU\$90 3 millions, soit EU\$85 4 millions au titre des quotes-parts des États membres et EU\$4 9 millions au titre d'autres recettes. Les recettes se sont établies à hauteur de EU\$14 4 millions supérieurs au montant budgétisé. À la clôture de l'exercice, le Secrétariat général avait exécuté des activités se chiffrant à EU\$75 9 millions, soit EU\$100 000 de moins que le montant budgétisé. Le résultat final a été un excédent de EU\$14 4 millions.

Impact financier: Au début de l'exercice, le Fonds ordinaire était doté d'un total de EU\$43 3 millions au titre des quotes-parts arriérées qui, ajoutées aux quotes-parts autorisées pour 2001, soit EU\$73 7 millions, a résulté en une enveloppe totale à recouvrer de EU\$117 millions. À la clôture de l'exercice avaient été recouverts EU\$85 6 millions, dont EU\$45 0 millions au titre des quotes-parts de la présente année, et EU\$40 6 millions au titre des quotes-parts des années antérieures. La dette des États membres envers l'OEA a diminué, passant de EU\$43 3 millions à EU\$31 5 millions, dont EU\$28 7 millions correspondent aux arrrages de 2001, et EU\$2 8 millions aux années antérieures.

Des contributions représentant un montant approximatif de EU\$4 .4 millions ont été versées aux Fonds spécifiques pendant l'année écoulée.

Le Secrétariat général a le plaisir d'informer les États membres que la solidité financière du Fonds ordinaire s'est améliorée avec l'établissement du Sous-fonds de réserve de EU\$11 1 millions équivalant à 15,0% des quotes-parts, les EU\$3 3 millions de crédits et obligations supplémentaires, et une somme additionnelle de EU\$8 7 millions qui lui permettent de s'acquitter de ses mandats. Les États membres ont la possibilité d'améliorer le fonctionnement financier du Fonds ordinaire et d'éviter ainsi le problème récurrent de devoir réaliser des coupes sombres dans l'exécution des programmes à cause de l'effet de l'inflation sur le budget de l'Organisation; de trouver des solutions pour le défi permanent et croissant des mandats dépourvus de financement, ou non financés dans leur totalité, et de confirmer ou d'infirmer les crédits et obligations supplémentaires non exécutés.

Département de l'analyse administrative, de la planification, et des services d'appui

Activités budgétaires

Ce département a prêté son appui et ses services consultatifs aux administrateurs de programmes pour les préparatifs de l'analyse, la coordination et la formulation du projet de programme-budget et il a exercé les attributions de secrétariat technique de la Commission des questions administratives et budgétaires (CAAP), du Conseil permanent et de la Commission préparatoire de l'Assemblée générale. Pendant le processus d'analyse et d'examen du projet de programme-budget, il a élaboré des rapports de suivi sur ce processus jusqu'à l'achèvement du projet de résolution relatif au programme-budget pour 2002. . En ce qui a trait à l'exécution du budget du Fonds ordinaire correspondant à 2000, il a continué d'appliquer des contrôles rigoureux pour faire respecter le plan d'austérité budgétaire dans l'engagement des fonds décidé par le Sous-secrétaire à la gestion au début de l'année civile. Ces contrôles avaient pour objet d'éviter que les dépenses soient supérieures au recouvrement des quotes-parts qui assurent le financement du budget approuvé par l'Assemblée générale, lequel s'élevait à EU\$78 millions. Dans ce contexte, il a élaboré des rapports bimensuels et trimestriels afin de tenir la CAAP informée du niveau d'exécution budgétaire du Fonds ordinaire. À la fin de l'année, les crédits et obligations s'élevaient à EU\$74.3 millions, et les dépenses à EU\$69.8 millions. Le programme-budget pour 2001, représentant un montant total de EU\$76 millions, a fait l'objet de contrôles similaires quoique moins rigoureux. Le rythme de recouvrement des quotes-parts s'est amélioré, et des estimations préliminaires indiquent que le montant total des obligations atteindra EU\$74.8 millions (98%).

Le Département a apporté une assistance technique et administrative en matière budgétaire aux bureaux hors siège de l'OEA, à l'Institut interaméricain de l'enfance (IIN), à la Cour interaméricaine des droits de l'homme, au Comité juridique interaméricain, au Secrétariat exécutif au développement intégré, et à l'Organisation interaméricaine de défense.

En outre, il a accompli de nouveaux progrès en ce qui a trait au système d'élaboration du budget. Ce sous-système avait besoin d'être révisé afin que l'application puisse être tenue à jour et gérée par un utilisateur sans l'intervention technique de programmeurs. Le système est désormais en mesure de valider des données automatiquement, et les écrans ont fait l'objet d'améliorations ce qui les rend beaucoup plus conviviaux pour l'utilisateur.

En ce qui concerne les prototypes de format pour la présentation du programme-budget, le Secrétariat a mené des recherches et des analyses qui ont débouché sur la présentation de prototypes d'un budget basé sur les mandats et d'un budget basé sur les résultats. Ces prototypes ont été soumis au Conseil permanent sous le couvert du document CP/doc. 3526/01.

Système d'information administrative

Le Département a mis à jour les systèmes d'information administrative du Secrétariat général en faisant appel aux innovations technologiques les plus récentes de l'Internet et pour commencer, à titre de projet pilote, l'accès du système a été étendu à cinq bureaux hors siège de l'OEA.

D'autre part, le Département a coordonné les efforts du personnel du Secrétariat général par l'intermédiaire d'un groupe de travail qui s'est chargé de mener à bien le remplacement du système par une nouvelle version de celui-ci. Ce groupe, qui est composé de représentants de tous les Services du Sous-secrétariat à la gestion, a convoqué 42 réunions de janvier à novembre 2001. Ces réunions avaient

pour but d'organiser les efforts des secteurs participants et de veiller à ce que les canaux de communication entre les représentants des différents secteurs restent ouverts. Par ailleurs, le Département a mis en marche un plan de travail visant à étendre les systèmes d'information historique, lequel devrait être opérationnel fin 2002.

Analyse administrative

La mise en place d'un nouveau système d'information a été accompagnée de la révision des pratiques budgétaires en vigueur et des procédures concernant l'utilisation du nouveau système financier d'exploitation. Le Département a continué à réviser et à actualiser les manuels qui servent de guide et de référence aux administrateurs de programmes et aux utilisateurs du système d'information. Ces documents sont notamment les Manuels d'exécution budgétaire, de formulation du budget, le Règlement pour les achats, la passation des marchés, les politiques et les normes de sécurité, le Règlement budgétaire et financier et le Manuel financier de terrain. Ces initiatives sont de nature dynamique, car ces documents devront être mis à jour chaque fois que les instruments et les procédures du système feront l'objet de révisions.

Département des ressources humaines

Le Département des ressources humaines a reçu un nombre croissant de demande d'appui de la part de tous les secteurs du Secrétariat général, auxquelles il a répondu favorablement, sans pour autant bénéficier d'une augmentation des ressources dont il dispose. Il s'est ainsi occupé de l'engagement du personnel, du classement des postes, de l'octroi des avantages sociaux et de la couverture sociale ainsi que des concours en vue de pourvoir les postes vacants. Outre l'accroissement de l'efficacité avec laquelle le Département s'est acquitté de ses tâches habituelles mentionnées ci-dessus, nous soulignons quelques-unes de ses initiatives spécifiques les plus récentes.

Le programme de jeunes stagiaires du Secrétariat général de l'OEA s'est poursuivi et a continué à se développer. Cette année le Département a reçu près de 360 demandes de candidats à des stages. Sur ce nombre, 161 ont été sélectionnés par les divers secteurs du Secrétariat général de l'OEA. Outre le Programme ordinaire de stages, le Secrétariat général a reçu par l'intermédiaire du "Programme des jeunes cadres", parrainé par le Gouvernement du Canada et coordonné par la Fondation canadienne pour les Amériques (FOCAL), quatre jeunes cadres dont trois ont effectué leur stage au Siège de l'Organisation, et un autre à l'Institut interaméricain de l'enfance en Uruguay.

Cette année, le deuxième cycle de la notation du personnel a été mené avec succès au Secrétariat général de l'OEA. Pendant tout le processus, le Département a consacré de nombreuses heures aux superviseurs, directeurs et fonctionnaires afin de leur expliquer différents aspects du système. Cette assistance technique a eu pour résultat des notations plus détaillées et une meilleure compréhension du système de notation. Comme le Département avait détecté des besoins de formation pendant le déroulement du processus, plus de 3.700 heures de formation en gestion du personnel, communications, planification et autres questions connexes ont été dispensées aux superviseurs. De même, le Secrétariat général de l'OEA a continué à rembourser au personnel de l'Organisation, jusqu'à concurrence de EU\$400, les droits d'inscription aux cours qu'ils suivent en dehors de leurs heures de travail. En 2001, ont été traitées plus de 70 demandes de remboursement de droits d'inscription, ce qui a représenté un total de EU\$22.390. Dans le cadre de ce même programme, le Département a aidé plusieurs fonctionnaires des bureaux hors siège à suivre des cours de formation en informatique, langues, direction, gestion des projets et enseignement pour adultes.

En ce qui concerne les soins dispensés au personnel, l'Unité des services de santé du Secrétariat général de l'OEA a donné 4.100 consultations en 2001, et le médecin engagé à travers l'Université Johns Hopkins a effectué 123 examens médicaux. Le nombre des personnes qui participent aux foires de la santé s'est accru considérablement, et cette année 275 membres du personnel y ont assisté.

En mai 2001, ont commencé les études préliminaires pour l'actualisation du module d'Oracle pour les ressources humaines. Pendant cette période, des améliorations ont été apportées au système de personnel et le passage de la version 10.7 à la version 11i s'effectue normalement. L'étude portant sur la modalité en "libre-service" qui permettra aux fonctionnaires d'avoir accès à certains attributs est terminée. Cette modalité commencera à fonctionner au premier trimestre 2002.

Des informations additionnelles sur le personnel du Secrétariat général, en 2001, sont fournies à l'Annexe D au présent rapport.

Département des services de technologie et des installations

Activités liées aux Services généraux

Les activités concernant la rénovation du bâtiment du Secrétariat général au siège sont déjà bien avancées. Après avoir engagé une entreprise professionnelle appelée à représenter le Secrétariat général et à s'occuper de l'administration technique des travaux, les tâches réalisées pendant cette période ont été essentiellement la sélection des architectes et des ingénieurs qui exécuteront le projet, et la passation de contrats avec ceux-ci, l'analyse des différentes soumissions à l'appel d'offres concernant le maître d'oeuvre et l'obtention d'un prêt immobilier destiné à financer les travaux, qui avait été approuvé par l'Assemblée générale et le Conseil permanent.

Les plans préliminaires et de conception et de calendrier d'exécution architectural ont été réalisés en consultation avec tous les secteurs qui utiliseront ce bâtiment. La nouvelle conception applique dans les principaux locaux du bâtiment de nouvelles normes mécaniques et de génie civil en vue d'améliorer l'efficacité opérationnelle et de respecter les nouveaux codes et réglementations en vigueur en matière de résistance structurelle. Elle prévoit également des installations et des locaux qui s'avèrent indispensables, tels que des salles de conférence modernes, une technologie de pointe en matière d'infrastructure, des normes de sécurité plus strictes et une conception architecturale attrayante, conforme à l'importance et à la nature de l'Organisation. La nouvelle conception prévoit de laisser inoccupés deux étages qui seront loués pour rembourser le prêt.

Les autres améliorations apportées aux installations du bâtiment comprennent des systèmes modernes de sécurité, la révision et l'actualisation des procédures de sécurité et de manipulation du courrier, compte tenu des attentats terroristes du 11 septembre. D'autre part, suite à de graves inondations qui ont touché le secteur métropolitain de Washington, D.C, des réparations importantes ont été effectuées en ce qui concerne les installations électriques, mécaniques et d'ingénierie dans des délais très brefs afin d'éviter qu'elles n'entraînent l'annulation de réunions importantes qui avaient été programmées par les organes politiques. Le coût de ces réparations a été couvert par la police d'assurances du Secrétariat général. Outre les activités d'entretien régulier, des réparations et des travaux de modernisations ont été réalisés à l'extérieur des bâtiments du Secrétariat général, affectant la toiture, les installations et les systèmes de climatisation et de ventilation, en vue d'assurer un fonctionnement adéquat et sûr des bâtiments et des installations et de conserver toute leur valeur au patrimoine foncier de l'Organisation.

Activités technologiques

L'Organisation a continué d'étendre et de moderniser son infrastructure technologique afin de satisfaire les demandes de plus en plus nombreuses adressées aux services technologiques d'appui du fait des nouvelles activités de l'Organisation et de son agenda de plus en plus chargé.

En priorité, le Département a modernisé et amélioré considérablement les composantes de sécurité des réseaux et des systèmes d'information afin de satisfaire aux normes de plus en plus strictes en matière de sécurité et de faire face à la menace constante d'attaques extérieures contre les précieux systèmes d'information de l'Organisation, installant un système de protection extrêmement sûr qui bloque efficacement l'accès extérieur non autorisé aux systèmes de l'OEA. Cette technologie, dont le nom en anglais est "DMZ perimeter zone" est la technologie la plus avancée actuellement contre les accès non autorisés aux systèmes d'information.

Une autre des préoccupations de l'Organisation est la protection contre les virus électroniques compte tenu de leur extrême complexité et de la menace permanente qu'ils font peser sur les organisations connectées à l'Internet. Le Secrétariat général a installé une technologie de pointe, qui s'appelle en anglais "*Interscan Virus Wall*" qui fournit aux réseaux et systèmes d'information de l'Organisation trois niveaux très efficaces de contrôle et de protection. Cette protection s'est avérée extrêmement effective et a permis à l'Organisation de se défendre des attaques qui ont paralysé d'autres organisations publiques et privées pendant un temps considérable.

Les autres modernisations de l'infrastructure technologique portent notamment sur l'installation d'un système informatisé en libre-service qui diminue le temps de réponse nécessaire à la solution des problèmes techniques des utilisateurs, l'achèvement d'un lien de communication rapide avec cinq bureaux hors siège de l'OEA qui utilise la connexion sécurisée VPN, la modernisation de l'infrastructure des serveurs de réseaux afin d'appuyer la nouvelle version de l'application de *Oracle Enterprises (OASES)*, l'accroissement de la capacité d'émission et de réception des messages électroniques et plusieurs autres applications départementales développées récemment, la modernisation du système de bande large et de l'infrastructure de l'Internet en vue de satisfaire la demande croissante de ces services.

Bureau des services de gestion des achats

En collaboration avec le Département des services juridiques, le Bureau des services de gestion des achats a révisé les normes régissant les contrats à la tâche (CPR) et a diffusé ces nouvelles normes.

En ce qui concerne le projet de rénovation du bâtiment des Services généraux au Siège, le Bureau a négocié et signé les contrats conclus avec les architectes et les ingénieurs en mécanique. Il a également participé au projet de refinancement du prêt hypothécaire qui grevait le bâtiment des Services généraux.

Activités ayant trait aux appels d'offres

Le Bureau s'est acquitté des formalités accompagnant un certain nombre d'appels d'offres en bonne et due forme. Les plus importants concernaient la fourniture des biens ou services suivants:

- les vérificateurs extérieurs pour le Secrétariat général
- la firme d'experts comptables qui s'occupera du remboursement des impôts
- les consultants qui se chargeront de la mise à jour de Oracle 11i

- les services permettant de recevoir des images par satellite sur la Bolivie destinées à la CICAD
- le matériel d'interprétation simultanée de la Salle *Libertador Simón Bolívar*
- la nouvelle toiture du bâtiment administratif.

Activités ayant trait au logiciel de gestion Oracle (OASES)

- Plus de 13.000 bons de commande ont été ou seront traités par ce Bureau pendant la période couverte par ce rapport, dont 7.000 l'ont été électroniquement.
- Le Bureau a eu une participation extrêmement importante dans la mise au point des manuels de procédure pour l'utilisation de la version 10.7 de Oracle et tout récemment de Oracle 11i et dans la formation du personnel à leur utilisation. La dernière action de formation était destinée aux directeurs et aux cadres administratifs de cinq (5) des six (6) bureaux hors siège qui ont été choisis en tant que projets-pilotes.
- En outre, le personnel du Bureau, en collaboration avec d'autres unités de l'Organisation, a participé activement aux groupes de coordination et au groupe d'action pour la mise en application de la nouvelle version de Oracle. Le module des achats a été révisé et amélioré afin d'en étendre la portée et de corriger les défauts constatés dans la version 10.7.

Le Bureau a tenu compte des résultats de la vérification réalisée par l'Inspecteur général. À cet égard, cette année ni l'Inspecteur général, ni les vérificateurs extérieurs n'ont trouvé de fautes ou de problèmes importants en ce qui concerne les contrôles internes ou les questions relevant de sa sphère d'attribution.